

2013



Coordination et rédaction

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Direction de la planification et des programmes
Aide financière aux études et gouvernance interne des ressources

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.meesr.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-74290-6 (imprimé)
ISBN 978-2-550-73572-4 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
--------------------	---

Chapitre 1 - Le profil de la population étudiée	8
---	---

FAITS SAILLANTS	8
Les caractéristiques sociodémographiques	8
Les caractéristiques liées aux études	8
1.1 LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	8
1.1.1 Les caractéristiques des étudiantes et des étudiants à temps partiel	8
1.1.1.1 Le statut à l'Aide financière aux études (AFE)	8
1.1.1.2 La répartition des hommes et des femmes	9
1.1.1.3 L'âge des étudiantes et des étudiants	10
1.1.1.4 L'état civil	10
1.1.1.5 Les enfants à charge	11
1.1.1.6 L'âge des enfants à charge	12
1.1.1.7 La citoyenneté	12
1.1.2 Les caractéristiques des parents, du conjoint ou de la conjointe	13
1.1.2.1 La situation familiale (milieu de vie) de l'étudiante ou de l'étudiant à temps partiel	13
1.1.2.2 La scolarité des parents	14
1.1.2.3 La situation du conjoint ou de la conjointe	15
1.2 LES CARACTÉRISTIQUES LIÉES AUX ÉTUDES	15
1.2.1 La langue d'enseignement	15
1.2.2 L'université fréquentée selon le statut à l'AFE	16
1.2.3 La présence d'un transport en commun et les moyens de transport utilisés	17

Chapitre 2 - Le cheminement scolaire	18
--	----

FAITS SAILLANTS	18
2.1 L'ACTIVITÉ EXERCÉE AVANT L'INSCRIPTION À LA FORMATION SUIVIE À L'HIVER 2013	18
2.2 LA FORMATION UNIVERSITAIRE À TEMPS PARTIEL	19
2.2.1 Le choix de la formation universitaire	19
2.2.2 Le choix des études à temps partiel	20
2.2.3 La formation à distance	22
2.2.4 Le nombre de crédits des cours suivis	22
2.3 L'INTERRUPTION DES ÉTUDES	23
2.3.1 La présence d'une interruption des études	23
2.3.2 Les raisons ayant motivé l'interruption des études	25
2.4 LA FORMATION EN COURS ET LE NOMBRE DE TRIMESTRES NÉCESSAIRES POUR TERMINER LA FORMATION CHOISIE	26
2.5 LA SITUATION DE L'ÉTUDIANTE OU DE L'ÉTUDIANT APRÈS L'HIVER 2013	27

Chapitre 3 - L'emploi pendant les études	28
--	----

FAITS SAILLANTS	28
3.1 LE TRAVAIL PENDANT LES ÉTUDES ET LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	28
3.1.1 Le travail pendant les études	28
3.1.2 Le nombre d'heures travaillées	29
3.2 LE LIEN ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI OCCUPÉ PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE	31
3.3 LE SOUTIEN DE L'EMPLOYEUR À LA FORMATION	31

Chapitre 4 - La situation financière personnelle et familiale.....	33
FAITS SAILLANTS	33
4.1 LES MONTANTS REÇUS DE L'AFE	33
4.2 LA RAISON DE LA NON-PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE L'AFE	34
4.3 LE REVENU ANNUEL D'EMPLOI EN 2012	35
4.4 LES AUTRES SOURCES DE REVENUS	36
4.4.1 La contribution des tiers	36
4.4.2 Le revenu du conjoint ou de la conjointe	37
4.5 LES DÉPENSES	38
4.5.1 Les frais scolaires.....	38
4.5.2 Les frais de garde	38
4.5.3 Les autres dépenses liées aux études à temps partiel.....	39
4.6 L'ENDETTEMENT	40
Chapitre 5 - Les préoccupations et les défis des étudiantes et des étudiants à temps partiel	42
Chapitre 6 - Les aspects méthodologiques du sondage	45
6.1 LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE	45
6.1.1 La population visée	45
6.1.2 La base du sondage	45
6.1.3 La méthode d'échantillonnage.....	45
6.1.4 La taille et la répartition de l'échantillon.....	46
6.2 LA COLLECTE DE DONNÉES	47
6.2.1 Le questionnaire et la méthode	47
6.2.2 Les résultats de la collecte de données	47
6.3 LE TRAITEMENT DES DONNÉES.....	47
6.3.1 La validation et la saisie.....	47
6.3.2 La pondération	48
6.3.3 La précision des estimations	50
6.4 LA PORTÉE ET LES LIMITES DU SONDAGE	51
Références.....	51
CONCLUSION	52
Liste des tableaux.....	55
ANNEXE 1 - LE PROFIL DE LA POPULATION ÉTUDIÉE.....	59
ANNEXE 2 - LE CHEMINEMENT SCOLAIRE	73
ANNEXE 3 - L'EMPLOI PENDANT LES ÉTUDES	99
ANNEXE 4 - LA SITUATION FINANCIÈRE PERSONNELLE ET FAMILIALE	114
APPENDICE 1	132

INTRODUCTION

Le contexte du sondage

L'Aide financière aux études (AFE) a pour mission de favoriser l'accès aux études, que ce soit au secondaire en formation professionnelle, au collégial ou à l'université. Le régime d'aide financière aux études est destiné aux personnes dont les ressources financières sont insuffisantes pour leur permettre de réaliser leur projet d'études.

En août 2011, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFE) a produit un avis portant sur la hausse des droits de scolarité à l'université et les bonifications apportées aux programmes de l'Aide financière aux études. Appuyé par la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), le CCAFE y faisait part de ses préoccupations à l'égard des personnes qui poursuivent des études à temps partiel. Par la suite, le CCAFE et la FAEUQEP ont recommandé au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) de mener un sondage auprès des étudiantes et des étudiants universitaires à temps partiel, en particulier de ceux ayant un faible revenu, pour mieux connaître cet effectif. Le Chantier sur l'aide financière aux études, mis sur pied à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur tenu en février 2013, a relancé les discussions avec la FAEUQEP quant à l'intérêt de mieux connaître cette population. La volonté du MESRS de mener ce sondage a alors été reconfirmée.

Les données présentées dans ce document ont été obtenues à la suite d'un sondage Web effectué auprès des bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel, des personnes réputées aux études à temps plein et bénéficiaires du Programme de prêts et bourses de même que des non-bénéficiaires qui étudient à temps partiel.

L'objectif général du sondage était de dresser un portrait des personnes qui poursuivent à temps partiel des études universitaires de premier cycle au Québec. Plus précisément, il visait à établir un portrait comparatif des bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel, des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses réputés aux études à temps plein et des non-bénéficiaires inscrits à temps partiel dans une université québécoise. Précisons que les personnes réputées aux études à temps plein peuvent bénéficier du Programme de prêts et bourses, même si elles étudient à temps partiel, si elles remplissent certaines conditions.

Ce sondage constitue une source d'information offrant à l'AFE une vision d'ensemble de la population étudiante visée par le Programme de prêts pour les études à temps partiel.

Le programme de prêts pour des études à temps partiel

L'objectif du Programme de prêts pour les études à temps partiel est de contribuer à la réussite des études par l'entremise d'un soutien financier. L'aide financière est attribuée sous forme de prêt et par trimestre d'études. Les frais scolaires (droits de scolarité, frais d'admission, frais d'inscription, frais de matériel scolaire, frais afférents, frais de transport pour les personnes qui étudient dans une région dite périphérique) et les frais de garde d'enfants, le cas échéant, sont pris en compte dans le calcul du montant de prêt à accorder. La durée maximale de

l'admissibilité est de 14 trimestres, consécutifs ou non, pour tous les ordres d'enseignement et la limite d'endettement est de 8 000 \$¹. Durant les études, les intérêts sur le prêt sont à la charge du gouvernement. L'étudiante ou l'étudiant dont les frais scolaires et les frais de garde sont couverts par un programme d'un autre organisme gouvernemental ne peut pas bénéficier du Programme. Il en va de même pour la personne qui suit des cours en tant qu'auditrice ou auditeur libre ou des cours d'apprentissage de langues.

Les conditions d'admissibilité au Programme sont les suivantes :

- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent, de réfugié ou de personne protégée en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
- Avoir le statut d'étudiante ou d'étudiant à temps partiel (voir la définition ci-dessous);
- Suivre des cours dans un établissement d'enseignement reconnu.

L'admissibilité au Programme dépend aussi des revenus de l'étudiante ou de l'étudiant pour l'année d'imposition précédant celle de la demande en cours de traitement, de la présence ou non d'enfants à charge et de la contribution financière du conjoint ou de la conjointe et des parents, le cas échéant.

De plus, pour être considérée comme aux études à temps partiel au cours d'un trimestre donné, la personne doit être inscrite à un certain nombre de cours, d'unités ou d'heures d'enseignement :

- À la formation professionnelle au secondaire, de 76 à 179 heures d'enseignement ou de 6 à 11 unités;
- Au collégial, de 76 à 179 heures d'enseignement ou de 2 ou 3 cours;
- À l'université (premier, deuxième et troisième cycles), de 6 à 11 unités.

Le Programme de prêts pour les études à temps partiel se distingue du Programme de prêts et bourses, qui est destiné aux étudiantes et aux étudiants à temps plein. Les principales différences résident dans le fait qu'il ne couvre pas les frais de subsistance ni les frais de transport (sauf dans les régions dites périphériques) et qu'il n'offre aucune aide sous forme de bourse. De plus, l'aide est accordée sur une base trimestrielle, contrairement au Programme de prêts et bourses, pour lequel l'aide est versée mensuellement.

Le Programme de prêts et bourses prévoit un cheminement à temps partiel pour certains types d'étudiantes et d'étudiants, tout en les considérant comme aux études à temps plein s'ils respectent l'une des conditions suivantes :

- Être chef de famille monoparentale et habiter avec un enfant de moins de 12 ans;
- Être chef de famille monoparentale et habiter avec un enfant de moins de 21 ans qui est aux études et atteint d'une déficience fonctionnelle majeure;
- Avoir un conjoint ou une conjointe et habiter avec un enfant de moins de 6 ans;

¹ En 2012-2013, le gouvernement a mis en place des mesures de bonifications à l'Aide financière aux études qui ont eu un impact sur la limite d'endettement pour les études à temps partiel.

- Avoir un conjoint ou une conjointe et habiter avec un enfant de moins de 21 ans qui est aux études et atteint d'une déficience fonctionnelle majeure;
- Être enceinte d'au moins 20 semaines.

Cet élargissement du Programme de prêts et bourses a été apporté pour favoriser la conciliation famille-études. Les étudiantes et les étudiants à temps partiel atteints d'une déficience fonctionnelle majeure y sont également admissibles.

La structure du rapport

Ce rapport comporte six chapitres qui présentent les différentes caractéristiques des personnes qui étudient à temps partiel au premier cycle universitaire. Dans chaque chapitre, l'influence du statut à l'AFE, la répartition entre les hommes et les femmes ainsi que l'influence de la présence ou non d'enfants à charge sont abordées lorsque les données le permettent.

Le premier chapitre présente le profil de la population visée, soit les caractéristiques sociodémographiques et celles liées aux études. Une comparaison des caractéristiques des trois groupes étudiés permet de mieux les distinguer.

Le deuxième chapitre traite du cheminement scolaire. D'abord, le choix d'étudier à temps partiel à l'université est analysé. Ensuite sont abordés l'interruption des études, le diplôme visé et le nombre estimé de trimestres nécessaires pour terminer la formation suivie.

Le troisième chapitre porte sur le statut d'emploi. L'importance du travail occupé pendant les études et le nombre d'heures travaillées permettent de mieux connaître la dynamique études-travail des personnes qui étudient à temps partiel.

Le quatrième chapitre est axé sur la situation financière personnelle de l'étudiante ou de l'étudiant à temps partiel ainsi que sa situation financière familiale. On y considère soit les revenus du conjoint ou de la conjointe, soit les revenus des parents, selon le cas.

Le cinquième chapitre décrit les préoccupations des étudiantes et des étudiants à temps partiel. La dernière question du sondage était en effet une question ouverte permettant aux répondantes et aux répondants de s'exprimer librement sur le sujet.

Le sixième chapitre traite de la méthodologie adoptée dans le cadre du sondage.

Enfin, la conclusion fait ressortir les principales tendances qui se dégagent du sondage. On y présente le profil des étudiantes et des étudiants à temps partiel en comparant les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel, les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses qui sont réputés aux études à temps plein et les non-bénéficiaires, selon certaines caractéristiques communes.

En annexe, des tableaux détaillés complètent l'information contenue dans les différents chapitres en présentant les données qui ont servi aux estimations. Ces tableaux sont regroupés en fonction des chapitres auxquels ils se rapportent. Ainsi, les tableaux relatifs au premier chapitre se trouvent à l'annexe 1, ceux relatifs au deuxième chapitre, à l'annexe 2, et ainsi de

suite. Il est à noter que les données de ce rapport ont été arrondies. Par conséquent, la somme des données peut ne pas correspondre aux totaux indiqués dans les tableaux.

Dans la plupart des cas, les tableaux accompagnant le texte sont une version simplifiée de ceux situés en annexe. La numérotation des tableaux figurant dans les cinq premiers chapitres concorde avec celle des tableaux qui se trouvent dans les annexes, permettant ainsi à la lectrice ou au lecteur de se référer facilement à la version originale d'un tableau. Cependant, les tableaux des annexes ne se trouvent pas tous dans le texte principal. C'est pourquoi les numéros des tableaux situés dans le texte ne se suivent pas nécessairement. De plus, lorsqu'un tableau absent du texte du rapport est présent en annexe, son numéro est suivi de la lettre A. Finalement, le questionnaire utilisé lors du sondage se trouve à l'appendice 1.

La terminologie utilisée

Le vocabulaire suivant vise à faciliter la compréhension du document. Les termes définis sont ceux qui reviennent fréquemment et dont la définition présente certaines particularités.

Année d'attribution : L'année d'attribution est la période de référence pour l'attribution d'une aide financière aux études par le gouvernement. Elle débute le 1^{er} septembre et se termine le 31 août de l'année suivante. Ce terme est fréquemment utilisé dans le cadre du Programme de prêts et bourses.

Année scolaire : L'année scolaire considérée dans le sondage comprend les périodes d'automne 2012 et d'hiver 2013.

Bénéficiaires : Le terme « bénéficiaires » fait référence aux étudiantes et aux étudiants à temps partiel qui ont reçu un prêt du Programme de prêts pour les études à temps partiel et aux étudiantes et aux étudiants réputés suivre des études à temps plein qui ont reçu une aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses durant le trimestre d'hiver 2013, soit sous forme de prêts seulement, soit sous forme de prêts et de bourses, soit sous forme de bourses seulement. Le terme « non-bénéficiaires » désigne, quant à lui, les étudiantes et les étudiants qui n'ont reçu aucune aide financière aux études durant le trimestre d'hiver 2013.

Bourse du Programme de prêts et bourses : Il s'agit d'une aide financière gouvernementale, non remboursable, attribuée aux étudiantes et aux étudiants réputés à temps plein qui fréquentent, à temps partiel, un établissement d'enseignement secondaire en formation professionnelle ou un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, lorsque le prêt maximal ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises de l'étudiante ou de l'étudiant et la contribution demandée (à l'étudiante ou à l'étudiant, à ses parents ou encore à son conjoint ou à sa conjointe). Les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure reçoivent une aide sous forme de bourse seulement.

Boursiers, non-boursiers : Le terme « boursiers » désigne les étudiantes et les étudiants qui ont reçu une bourse du Programme de prêts et bourses durant l'année d'attribution 2012-2013. Quant au terme « non-boursiers », il fait référence aux bénéficiaires du Programme de prêts et bourses qui ont reçu un prêt seulement.

Conjoint, conjointe : Dans le Programme de prêts pour les études à temps partiel, les termes « conjoint » et « conjointe » désignent une personne à laquelle l'étudiante ou l'étudiant est marié légalement ou uni civilement ou encore avec laquelle elle ou il vit maritalement. Cette définition diffère de celle du Programme de prêts et bourses (étudiantes et étudiants réputés à temps plein), dans le cadre duquel un conjoint ou une conjointe est une personne à laquelle l'étudiante ou l'étudiant est marié légalement ou avec laquelle elle ou il vit maritalement lorsqu'elle ou il habite avec au moins un enfant, soit le sien ou celui de son conjoint ou de sa conjointe.

Contribution des tiers : La contribution des tiers est le soutien financier que le conjoint ou la conjointe, les parents ou encore la répondante ou le répondant (personne qui a parrainé la demande d'établissement au Canada de l'étudiante ou de l'étudiant en vertu de la Loi sur

l'immigration et la protection des réfugiés) fournissent à l'étudiante ou à l'étudiant pendant ses études. Cette contribution peut consister en une aide globale dont l'étudiante ou l'étudiant dispose à sa guise ou en une aide précise accordée pour des besoins déterminés.

Dettes d'études : Pour les bénéficiaires, il s'agit du montant cumulatif des dettes contractées en vertu d'un programme d'aide financière aux études. Pour les non-bénéficiaires, il s'agit d'une dette d'études contractée antérieurement ou d'une dette contractée auprès d'un établissement financier pour poursuivre des études.

Enfants à charge : Sont considérés comme des enfants à charge pour les besoins du sondage les enfants qui habitent avec leurs parents et dont les frais de subsistance sont assumés par ces derniers.

Études à temps partiel : À la formation professionnelle au secondaire, une étudiante ou un étudiant est à temps partiel si elle ou il est inscrit à un nombre d'heures de cours qui varie entre 76 et 179. Au collégial, la personne doit être inscrite à un minimum d'heures de cours variant également entre 76 et 179. Au premier cycle universitaire, elle doit être inscrite à un nombre de crédits variant entre 6 et 11.

Interruption des études : Arrêt des études postsecondaires pendant un certain temps.

Langue d'enseignement : Il s'agit de la langue dans laquelle les cours sont donnés dans l'établissement d'enseignement fréquenté par l'étudiante ou l'étudiant. L'enseignement peut se faire en français ou en anglais.

Niveau de scolarité : Le niveau de scolarité correspond à l'ordre d'enseignement le plus élevé fréquenté par une personne au cours de ses études.

Ordre d'enseignement : Dans le cadre du sondage, l'ordre d'enseignement représente le premier cycle universitaire seulement. Les études de premier cycle conduisent principalement à trois types de diplômes : une attestation, un certificat ou un baccalauréat.

Période de référence : Il s'agit de la période d'hiver 2013, soit le trimestre sur lequel portaient les questions du sondage. Cette période fait partie de l'année d'attribution 2012-2013.

Premier cycle : Il s'agit du premier cycle universitaire dans un établissement situé au Québec.

Prêt du Programme de prêts et bourses : Il s'agit d'une aide financière garantie par le gouvernement du Québec et pour laquelle les étudiantes et les étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement d'enseignement secondaire en formation professionnelle ou un établissement d'enseignement postsecondaire ne paient aucun intérêt aux établissements financiers prêteurs reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, et ce, tant qu'ils n'ont pas terminé leurs études à temps plein.

Prêt du Programme de prêts pour les études à temps partiel : Il s'agit d'une aide financière garantie par le gouvernement du Québec et pour laquelle les étudiantes et les étudiants qui fréquentent à temps partiel un établissement d'enseignement secondaire en formation professionnelle ou un établissement d'enseignement postsecondaire ne paient aucun intérêt

aux établissements financiers prêteurs reconnus par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science, et ce, tant qu'ils n'ont pas terminé leurs études.

Revenu brut total : Le revenu brut total est le montant cumulatif des revenus perçus pendant une année d'imposition donnée. Il ne tient pas compte des retenues à la source ni des cotisations diverses (fonds de pension, assurances, syndicat, etc.). Il comprend l'ensemble des revenus, c'est-à-dire les revenus d'emploi, les bourses, les rentes, les revenus de placement, les prestations de l'assurance-emploi ou une aide financière de dernier recours, etc.

Trimestre : Le trimestre est une période d'études déterminée. Chaque année scolaire est divisée en trois trimestres distincts : automne, hiver et été. Les dates exactes varient selon l'ordre d'enseignement et l'établissement d'enseignement. Le présent sondage vise le trimestre d'hiver 2013 seulement.

ABRÉVIATIONS

AFE : Aide financière aux études

\$: Dollars

% : Pour cent

h/sem : Nombre d'heures par semaine

N : Nombre de répondantes et de répondants

Chapitre 1 - Le profil de la population étudiée

Ce chapitre porte sur le profil sociodémographique de la population étudiée dans le cadre du sondage. La plupart des variables présentées seront utilisées dans les chapitres subséquents à titre de variables explicatives (ou d'analyse).

Faits saillants

Les caractéristiques sociodémographiques

- Les femmes représentent 61,5 % des personnes aux études à temps partiel et les hommes, 38,5 %. Les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein comptent 75,4 % de femmes comparativement à 24,6 % d'hommes.
- La moyenne d'âge des personnes inscrites aux études à temps partiel est de 35 ans. Les bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel se trouvent principalement dans la catégorie des 25-29 ans. La majorité des personnes réputées aux études à temps plein font partie de la catégorie des 30-34 ans, alors que les non-bénéficiaires sont en plus grand nombre dans la catégorie des 40 ans ou plus.
- Près de 60 % des personnes aux études à temps partiel vivent avec un conjoint ou une conjointe et 84,2 % de ces derniers sont sur le marché du travail.
- Les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein ont un profil particulier par rapport aux autres. Cette catégorie compte plus de femmes de 25 à 39 ans, plus de personnes résidentes permanentes et la présence plus fréquente d'un conjoint ou d'une conjointe et des enfants à charge en bas âge que les deux autres catégories.

Les caractéristiques liées aux études

- Les personnes aux études à temps partiel choisissent en plus grand nombre la Télé-université. Celle-ci est suivie par l'Université du Québec à Montréal, l'Université Laval et l'Université de Montréal.

1.1 Les caractéristiques sociodémographiques

1.1.1 Les caractéristiques des étudiantes et des étudiants à temps partiel

1.1.1.1 Le statut à l'Aide financière aux études (AFE)

Le tableau 1.1 montre la distribution de la population étudiée. La majorité des personnes aux études à temps partiel (91,8 %) ne bénéficient d'aucun programme offert par l'Aide financière aux études, qu'il s'agisse du Programme de prêts pour les études à temps partiel ou du Programme de prêts et bourses. De plus, 6,4 % sont réputées aux études à temps plein et seulement 1,8 % bénéficient du Programme de prêts pour les études à temps partiel.

Tableau 1.1 Répartition de la population selon le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Total	1,8	6,4	91,8	100,0

1.1.1.2 La répartition des hommes et des femmes

La répartition selon le sexe est une composante importante de l'analyse. En raison du taux de non-réponse élevé lors du sondage, l'échantillon s'est avéré non représentatif de la population à l'étude. Puisque les renseignements portant sur le sexe de chaque individu étaient disponibles, une pondération a été effectuée *a posteriori* (voir la méthodologie au chapitre 6).

Globalement, comme le montre le tableau 1.2, les femmes représentent 61,5 % de la population aux études à temps partiel et les hommes, 38,5 %. Nous remarquons sensiblement la même distribution pour les bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel et les non-bénéficiaires. Les proportions sont toutefois différentes pour les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein, bénéficiaires du Programme de prêts et bourses. Une plus forte proportion de femmes est observée dans cette catégorie, soit 75,4 % comparativement à 24,6 % pour les hommes. Les critères définis pour qu'une étudiante ou un étudiant à temps partiel soit considéré comme à temps plein visent particulièrement les étudiantes ou les étudiants ayant des responsabilités familiales. Les statistiques de l'année 2011-2012 montrent qu'à l'enseignement universitaire, 77,9 % des étudiantes et des étudiants réputés aux études à temps plein avaient des responsabilités familiales².

Tableau 1.2 Répartition de la population selon le sexe et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Femmes	59,3	75,4	60,6	61,5
Hommes	40,7	24,6	39,4	38,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

² Rapport statistique 2011-2012 de l'Aide financière aux études, graphique 1.3.4, page 16.

1.1.1.3 L'âge des étudiantes et des étudiants

Le tableau 1.3-A révèle que la moyenne d'âge des étudiantes et des étudiants à temps partiel est de 34,8 ans, sans égard à leur statut à l'Aide financière aux études. Quant au tableau 1.4, il montre que, parmi les bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel, une plus grande proportion se trouve dans la catégorie des 25-29 ans. Les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses réputés à temps plein sont principalement dans le groupe des 30-34 ans. Quant aux non-bénéficiaires, ils sont présents dans une proportion importante dans la catégorie des 40 ans ou plus. Il est possible que la proportion de personnes réputées suivre des études à temps plein et dont la moyenne d'âge se situe entre 35 et 39 ans soit plus élevée que celle des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel.

Tableau 1.4 Répartition de la population selon le groupe d'âge et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel	Réputés à temps plein		
	%	%	%	%
Moins de 25 ans	22,9	6,9	16,8	16,2
25-29 ans	37,3	21,0	18,2	18,7
30-34 ans	17,6	32,8	20,1	20,9
35-39 ans	13,1	23,1	14,4	15,0
40 ans ou plus	9,2	16,2	30,5	29,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.1.4 L'état civil

Si nous considérons l'ensemble de la population étudiée, nous constatons que la majorité des étudiantes et des étudiants, soit 57,7 %, ont un conjoint ou une conjointe. Les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein se démarquent des autres par la présence d'un conjoint ou d'une conjointe dans 70,6 % des cas. Les bénéficiaires présentent une plus grande proportion de célibataires, soit 66,7 %. En revanche, chez les non-bénéficiaires, la majorité (57,4 %) se trouve chez les étudiantes et les étudiants avec conjoint ou conjointe.

Tableau 1.5 Répartition de la population selon l'état civil et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Célibataire	66,7	20,4	37,1	36,6
Avec conjoint ou conjointe	27,5	70,6	57,4	57,7
Séparée ou séparé, divorcée ou divorcé, veuve ou veuf	5,9	9,0	5,5	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.1.5 Les enfants à charge

Globalement, les personnes aux études à temps partiel ont des enfants à charge dans une proportion de 41,6 %. La majorité (82,4 %) des bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel n'ont pas d'enfant à charge (tableau 1.6). Cette prédominance est moins forte chez les non-bénéficiaires, alors que la tendance est inversée dans la catégorie des étudiantes et des étudiants réputés aux études à temps plein par rapport aux bénéficiaires à temps partiel. En effet, 85,7 % des personnes réputées à temps plein ont des enfants à charge. Ce constat est directement lié à l'objectif du statut « réputé aux études à temps plein », comme il est précisé dans la section 1.1.1.2.

Tableau 1.6 Répartition de la population selon la présence ou non d'enfants à charge et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Sans enfant à charge	82,4	14,3	61,0	58,4
Avec enfants à charge	17,6	85,7	39,0	41,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Selon les données observées quant à la répartition de la population étudiée selon la présence ou non d'enfants à charge et le sexe, il n'existe aucune différence significative entre les femmes et les hommes et entre les personnes ayant des enfants à charge et les autres (tableau 1.7-A), l'écart étant de moins de 10 %.

1.1.1.6 L'âge des enfants à charge

En tenant compte de l'ensemble des personnes aux études à temps partiel, nous observons, à l'aide du tableau 1.8-A, que la majorité (55,4 %) des enfants à charge se trouve dans la catégorie de 0 à 6 ans. La proportion est plus élevée pour le groupe des étudiantes et des étudiants réputés aux études à temps plein, dont 86,9 % ont des enfants de moins de 6 ans. Cette observation concorde avec l'âge des personnes réputées à temps plein, la majorité (76,9 %) ayant de 25 à 39 ans. Entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, aucune différence significative n'est constatée. De plus, la répartition de la présence d'enfants à charge est équivalente selon les différents groupes d'âge des enfants. Il faut toutefois préciser que les catégories d'âge sont non exclusives. Ainsi, une personne peut avoir plus d'un enfant dans le même groupe d'âge.

1.1.1.7 La citoyenneté

Plus de 90 % des étudiantes et des étudiants à temps partiel ont la citoyenneté canadienne. Les bénéficiaires et les non-bénéficiaires présentent une forte majorité de citoyennes et citoyens canadiens. Par contre, pour les personnes réputées aux études à temps plein, la différence entre les proportions de citoyens canadiens et de résidents permanents est inférieure à 10 %, alors qu'elle est supérieure à 45 % pour les bénéficiaires et les non-bénéficiaires.

Tableau 1.9 Répartition de la population selon le statut légal au Canada et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Citoyenne canadienne ou citoyen canadien	73,8	54,8	95,2	92,3
Résidente permanente ou résident permanent	26,2	45,2	4,8	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.2 Les caractéristiques des parents, du conjoint ou de la conjointe

1.1.2.1 La situation familiale (milieu de vie) de l'étudiante ou de l'étudiant à temps partiel

Dans le cadre du Programme de prêts pour les études à temps partiel, le lieu de résidence de l'étudiante ou de l'étudiant importe peu, en ce sens que les frais de subsistance ne sont pas couverts. La présence d'un parent, d'un conjoint ou d'une conjointe au lieu de domicile de l'étudiante ou de l'étudiant a une influence sur son admissibilité à ce programme, mais pas sur le montant attribué.

Le tableau 1.10 révèle que, dans l'ensemble, 57,9 % des étudiantes et des étudiants habitent avec un conjoint ou une conjointe, que 27,4 % habitent seuls ou avec des colocataires et que 8,0 % résident chez leurs deux parents ou chez l'un d'eux. De manière plus spécifique, nous observons que, chez les non-bénéficiaires, une majorité d'étudiantes et d'étudiants habitent avec un conjoint ou une conjointe (57,7 %) et qu'un peu plus de la moitié des bénéficiaires du Programme de prêt pour les études à temps partiel vivent seuls ou avec des colocataires. Chez les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein, la présence d'un conjoint ou d'une conjointe est observée dans plus des deux tiers des cas. D'ailleurs, la présence d'enfants à charge est plus importante pour cette catégorie.

Tableau 1.10 Répartition de la population selon le lieu de résidence et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Avec au moins un parent	11,1	2,4	8,4	8,0
Avec conjoint ou conjointe	31,4	69,6	57,7	57,9
Sans enfant	18,9	3,2	22,3	21,0
Avec enfants	12,4	66,4	35,4	37,0
Sans conjoint ou conjointe, mais avec enfants	4,6	17,8	5,9	6,7
Seule ou seul ou encore avec d'autres personnes	53,0	10,2	28,0	27,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.2.2 La scolarité des parents

En ce qui concerne la scolarité des parents, aucune différence significative n'est observée entre la scolarité de la mère et celle du père (tableau 1.11). Cependant, les données tirées de *l'Enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université - 2013*³ laissent croire qu'une comparaison de la scolarité des parents des étudiantes et des étudiants à temps plein avec celle des parents de ceux qui sont à temps partiel est possible. Toutefois, seules les personnes célibataires du premier cycle universitaire ont pu être considérées dans cette comparaison.

En effet, il ressort que les mères des étudiantes et des étudiants à temps plein au premier cycle universitaire ont terminé une formation collégiale dans une proportion de 25,0 % et une formation universitaire dans une proportion de 40,3 %. Nous observons des proportions inférieures pour les mères des personnes qui sont aux études à temps partiel au premier cycle universitaire, soit respectivement 14,7 % et 23,5 %.

Les pères des étudiantes et des étudiants à temps plein au premier cycle universitaire ont aussi terminé une formation universitaire dans une plus grande proportion (43,4 %) que ceux des personnes aux études à temps partiel (27,9 %). De même, les données analysées semblent indiquer que les pères des étudiantes et des étudiants à temps plein ont terminé une formation collégiale dans une plus grande proportion (18,2 %) que les pères des personnes aux études à temps partiel (10,3 %).

Parallèlement, les parents qui n'ont pas terminé le secondaire sont au moins trois fois plus représentés chez les étudiantes et les étudiants à temps partiel que chez ceux qui sont à temps plein. Toutefois, la proportion de parents ayant terminé le secondaire ne montre aucune différence, que les étudiantes et les étudiants soient inscrits à temps partiel ou à temps plein.

Globalement, nous pouvons affirmer que les parents des célibataires qui étudient à temps partiel sont, somme toute, moins scolarisés que ceux des étudiantes et des étudiants à temps plein.

³ *Enquête sur les conditions de vie des étudiantes et des étudiants de la formation professionnelle au secondaire, du collégial et de l'université - 2013*, tableaux 7.1.19 et 7.1.24.

Tableau 1.11 Répartition de la population célibataire selon le niveau de scolarité de la mère et du père en comparaison des résultats de l'Enquête de 2013

	Mère %	Mère (enquête) %	Père %	Père (enquête) %
Moins qu'un secondaire	14,9	4,3	18,8	6,2
Secondaire	33,6	23,4	28,1	23,5
Études postsecondaires non terminées	4,6	3,0	1,5	3,1
Collégial	14,7	24,7	10,3	17,7
Université	23,5	40,1	27,9	43,6
Non-réponse	8,6	4,5	13,4	5,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.1.2.3 La situation du conjoint ou de la conjointe

Globalement, 84,2 % des conjoints et des conjointes des étudiantes et des étudiants à temps partiel sont sur le marché du travail (tableau 1.12-A). Chez les non-bénéficiaires, la proportion est de 86,4 %, alors que, chez les bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel et les personnes réputées suivre des études à temps plein, les pourcentages observés sont respectivement de 66,6 % et de 60,6 %. Ainsi, au regard des critères d'admissibilité au Programme, le revenu gagné par le conjoint ou la conjointe est significatif et influence l'admissibilité au Programme. Une contribution est demandée pour les conjoints ou les conjointes des personnes réputées aux études à temps plein. Le montant d'aide calculé est alors influencé par cette variable.

1.2 Les caractéristiques liées aux études

1.2.1 La langue d'enseignement

Parmi la population à l'étude, 91,1 % fréquente un établissement d'enseignement francophone et 8,9 %, un établissement anglophone. Il est probable que la proportion de non-bénéficiaires qui fréquentent un établissement francophone soit plus élevée que celle des bénéficiaires (tableau 1.13).

Tableau 1.13 Répartition de la population selon la langue d'enseignement et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Français	83,0	84,6	91,8	91,1
Anglais	17,0	15,4	8,2	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.2 L'université fréquentée selon le statut à l'AFE

Le tableau suivant présente la répartition de la population selon l'université fréquentée et le statut à l'AFE de même que les universités regroupant le plus de personnes à temps partiel. La Télé-université regroupe 16,6 % des étudiantes et des étudiants à temps partiel, tous statuts confondus. Quant à l'Université du Québec à Montréal, elle accueille 18,3 % des bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel. L'Université de Montréal et l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal suivent avec chacune 14,4 % des bénéficiaires à temps partiel. Les autres universités sont regroupées dans la catégorie « Autres universités ». Il semblerait que les non-bénéficiaires fréquentent la Télé-université dans une plus grande proportion que les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel.

Tableau 1.14 Répartition de la population selon l'université fréquentée et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Télé-université	8,5	15,9	16,8	16,6
Université du Québec à Montréal	18,3	19,6	11,8	12,5
Université Laval	6,5	8,3	12,6	12,2
Université de Montréal	14,4	13,3	9,5	9,9
Université du Québec à Trois-Rivières	5,2	7,2	9,5	9,3
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	14,4	12,2	7,1	7,5
Autres universités	32,7	23,4	32,7	32,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

1.2.3 La présence d'un transport en commun et les moyens de transport utilisés

Près de 8 étudiantes ou étudiants sur 10 ont accès à un réseau de transport en commun qui leur permet de se rendre à leur établissement d'enseignement. Le fait d'être bénéficiaire ou non de l'AFE influe très peu sur ce résultat (tableau 1.15-A).

Bien que le transport en commun soit accessible à la majorité des répondantes et des répondants, ce n'est pas le seul moyen de transport privilégié par les étudiantes et les étudiants à temps partiel. Ainsi, 58,8 % des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel privilégient le transport en commun, alors que l'automobile est utilisée par 34,0 % d'entre eux. Par contre, 57,4 % des non-bénéficiaires et 30,6 % des étudiantes et des étudiants réputés aux études à temps plein utilisent l'automobile comparativement à 30,5 % et à 60,0 % qui optent pour le transport en commun (tableau 1.16).

Les données analysées laisseraient croire que les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel utilisent les moyens de transport actifs dans une plus grande proportion que les non-bénéficiaires.

Il est toutefois intéressant de noter que, parmi les non-bénéficiaires et les personnes réputées suivre des études à temps plein, plusieurs (21,5 % et 16,5 % respectivement) n'utilisent aucun moyen de transport pour se rendre à leur établissement d'enseignement, puisqu'ils sont inscrits à la formation à distance. Il est normal que les résultats concernant la formation à distance soient un peu plus élevés que ceux observés dans la section 1.2.2 en ce qui a trait à l'université fréquentée selon le statut à l'AFE. Bien que la Télé-université regroupe la majorité des personnes qui utilisent la formation à distance, plusieurs autres universités offrent aussi ce type de formation.

De plus, 18,0 % des étudiantes et des étudiants utilisent plus d'un moyen de transport au cours de l'année scolaire.

Tableau 1.16 Répartition de la population selon le moyen de transport utilisé pour se rendre à l'établissement d'enseignement et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Moyen de transport actif	17,7	13,7	8,2	8,8
Transport en commun	58,8	60,0	30,5	32,9
Automobile	34,0	30,6	57,4	55,2
Aucun (formation à distance)	9,8	16,5	21,5	21,0

Chapitre 2 - Le cheminement scolaire

Ce chapitre traite du cheminement scolaire de la population à l'étude. Le choix d'étudier à temps partiel à l'université, l'interruption des études, le diplôme visé et le nombre estimé de trimestres nécessaires pour terminer la formation suivie seront les thèmes analysés.

Faits saillants

- Le manque de ressources financières a été mentionné par les deux tiers des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel comme la raison pour laquelle elles et ils étudiaient à temps partiel.
- Avant de s'inscrire à la formation qu'ils suivaient à l'hiver 2013, 58,8 % des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et 77,0 % des non-bénéficiaires occupaient un emploi.
- Près de 40 % de la population a déjà interrompu ses études, 60 % les ayant interrompues une fois seulement.
- La durée de l'interruption a été d'au moins deux ans pour 60 % de la population ayant interrompu ses études.
- Il restait en moyenne 4,5 trimestres aux étudiantes et aux étudiants pour terminer la formation en cours à l'automne 2013.

2.1 L'activité exercée avant l'inscription à la formation suivie à l'hiver 2013

Dans l'ensemble, près des trois quarts de la population occupaient un emploi avant la première inscription à la formation suivie à l'hiver 2013 (tableau 2.1). Chez les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel, plus de la moitié étaient en emploi avant d'entreprendre la formation et près de 20 % étaient aux études à temps plein. Chez les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein, plus de 50 % occupaient un emploi ou recevaient une aide gouvernementale.

Plus des trois quarts des non-bénéficiaires étaient sur le marché du travail avant leur inscription à une formation à temps partiel. Un peu plus de 10 % de la population était aux études à temps plein. Très peu de personnes de cette catégorie recevaient une aide gouvernementale comparativement aux deux catégories de bénéficiaires.

Tableau 2.1 Répartition de la population selon la situation principale avant la première inscription au programme d'études et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Aux études à temps plein	19,6	18,6	11,0	11,6
Aux études à temps partiel	9,2	10,2	7,4	7,6
En emploi	58,8	30,1	77,0	73,7
Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)	7,8	26,4	1,4	3,2
Autres situations	4,6	14,7	3,2	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Aucune différence significative n'est constatée entre les femmes et les hommes concernant la situation principale avant leur inscription au programme d'études qu'ils suivaient à l'hiver 2013 (tableau 2.2-A).

Toutefois, le tableau 2.3-A montre que les personnes n'ayant pas d'enfant à charge sont plus nombreuses (17,6 %) à avoir étudié à temps plein avant de s'inscrire à une formation à temps partiel, la proportion étant de 3,3 % pour celles ayant des enfants à charge.

2.2 La formation universitaire à temps partiel

2.2.1 Le choix de la formation universitaire

Les étudiantes et les étudiants ont indiqué la principale raison pour laquelle ils suivaient une formation universitaire. Les différents groupes se distinguent principalement pour les deux raisons suivantes : trouver un emploi ou un meilleur emploi et parfaire leur formation ou leurs connaissances personnelles (tableau 2.4). Ce qui retient d'abord notre attention, c'est l'intérêt des étudiantes et des étudiants pour l'obtention d'un emploi ou d'un meilleur emploi. En effet, 52,1 % des personnes réputées suivre des études à temps plein et 47,1 % des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel ont invoqué cette raison comparativement à 20,2 % chez les non-bénéficiaires. Ces derniers veulent plutôt parfaire leur formation ou améliorer leurs connaissances personnelles dans une proportion de 39,2 %. De plus, les non-bénéficiaires désirent obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de leurs employeurs dans une proportion de 21,0 %, alors que les deux autres groupes ont très peu mentionné cette raison.

D'autres raisons ont été données par une proportion importante (20,3 %) de la population à l'étude. Il en ressort que la plupart des personnes ont dit vouloir terminer les études qu'elles avaient commencées afin d'obtenir un diplôme.

Tableau 2.4 Répartition de la population selon la principale raison de la poursuite de la formation universitaire et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Trouver un emploi ou un meilleur emploi	47,1	52,1	20,2	22,8
Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles	23,5	16,8	39,2	37,5
Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur	3,9	2,4	21,0	19,5
Autres raisons	25,5	28,6	19,6	20,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.2 Le choix des études à temps partiel

Pour présenter les raisons du choix des études à temps partiel, nous avons d'abord examiné la répartition de la population selon la priorité des choix exprimés. Puisque le nombre d'étudiantes et d'étudiants était faible, les tableaux analysés ne révélaient aucun résultat concluant. Nous avons donc préféré présenter la proportion de la population qui avait mentionné l'une ou l'autre de ces raisons, sans égard à la priorité qui leur avait été accordée (tableau 2.7).

Les deux principales raisons invoquées pour étudier à temps partiel plutôt qu'à temps plein par l'ensemble des étudiantes et des étudiants sont de pouvoir occuper un emploi en même temps que les études et les obligations familiales. Le fait de travailler et d'étudier à la fois justifie la poursuite d'études à temps partiel pour 86,6 % des non-bénéficiaires et près des trois quarts des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel. Toutefois, le pourcentage obtenu pour les personnes réputées suivre des études à temps plein est beaucoup plus faible (30,1 %). Les obligations familiales sont la raison la plus souvent mentionnée par ces dernières (82,5 %), et ce, dans une plus grande proportion que les non-bénéficiaires (46,4 %) et les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (20,9 %).

Le manque de ressources financières a aussi été exprimé par les deux tiers des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel, alors que le taux observé est inférieur pour les non-bénéficiaires (43,1 %) et pour les étudiantes et les étudiants réputés à temps plein (35,9 %).

Par ailleurs, des problèmes de santé ou un handicap ont été cités dans une proportion élevée par les personnes réputées suivre des études à temps plein (21,2 %) comparativement à 7,8 % et à 2,7 % respectivement pour les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et les non-bénéficiaires.

Tableau 2.7 Proportion de la population ayant mentionné la raison des études à temps partiel à l'hiver 2013 selon le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Emploi en même temps que les études	73,8	30,1	86,6	82,7
Obligations familiales	20,9	82,5	46,4	48,2
Manque de ressources financières	66,6	35,9	43,1	43,0
Obtention de meilleurs résultats scolaires	17,7	28,1	18,5	19,1
Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein	9,8	12,0	10,1	10,2
Formation uniquement à temps partiel	14,4	5,2	10,3	10,0
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	7,9	3,3	8,5	8,2
Problèmes de santé ou handicap	7,8	21,2	2,7	4,0
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	2,6	2,3	2,6	2,6
Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études	8,5	5,7	2,0	2,4
Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques	5,2	1,4	3,3	3,2
Autres raisons	5,2	5,7	4,2	4,3

D'après le tableau 2.8-A, il n'existe pas de lien entre le sexe des étudiantes et des étudiants et les raisons données pour la poursuite des études à temps partiel. Les résultats sont sensiblement identiques dans les deux cas, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes.

Les raisons invoquées par les étudiantes et les étudiants semblent toutefois être influencées par la présence ou non d'enfants à charge (tableau 2.9-A). En effet, une proportion plus élevée de personnes ayant des enfants à charge ont mentionné qu'elles poursuivaient des études à temps partiel en raison de leurs obligations familiales (87,6 %) comparativement à 20,2 % pour les personnes sans enfant à charge.

2.2.3 La formation à distance

D'après le tableau 2.10, peu importe le statut à l'AFE, les étudiantes et les étudiants à temps partiel se sont inscrits majoritairement à une formation magistrale plutôt qu'à une formation à distance. Cependant, les non-bénéficiaires choisissent la formation à distance dans une plus grande proportion (32,9 %) que les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (14,4 %). Il est aussi probable que ces derniers se soient inscrits à une formation magistrale en plus grand nombre que les personnes réputées aux études à temps plein.

Tableau 2.10 Répartition de la population selon l'inscription ou non à une formation à distance et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Formation à distance	14,4	25,0	32,9	32,1
Formation magistrale	85,6	75,0	67,1	67,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.4 Le nombre de crédits des cours suivis

Les résultats présentés au tableau 2.13 révèlent une proportion plus élevée (59,2 %) de non-bénéficiaires qui sont inscrits à des cours totalisant de 1 à 5 crédits que de bénéficiaires. Parmi les bénéficiaires, ceux qui reçoivent un prêt pour des études à temps partiel et qui sont inscrits à des cours totalisant moins de 6 crédits sont également en proportion plus élevée (30,7 %) que les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein (14,7 %).

La donnée relative aux bénéficiaires est étonnante, puisque, pour être admissible à une aide financière dans le cas d'une formation suivie à temps partiel, il faut que la personne s'inscrive à des cours totalisant au moins 6 crédits. On peut penser que ces étudiantes ou ces étudiants se sont trompés ou que la compréhension de la question a entraîné une confusion. Le nombre de crédits et le nombre de cours ont pu être interchangés. Il est possible aussi que certaines personnes aient abandonné un cours depuis le début du trimestre d'hiver 2013.

Tableau 2.13 Répartition de la population selon le nombre de crédits des cours suivis et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
De 1 à 5 crédits	30,7	14,7	59,2	55,9
De 6 à 11 crédits	69,3	85,3	40,8	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

2.3 L'interruption des études

Cette section traite de l'interruption des études postsecondaires. Il ne s'agit pas nécessairement de l'interruption de la formation qui était en cours à l'hiver 2013.

2.3.1 La présence d'une interruption des études

Le portrait concernant les interruptions des études varie très peu en fonction des différentes variables sociodémographiques, autant sur le plan de la fréquence que sur celui de la durée de l'interruption.

Ainsi, 61,3 % de l'ensemble des étudiantes et des étudiants n'ont jamais interrompu leurs études postsecondaires (tableau 2.15). Rien n'indique qu'il existe un lien entre le statut à l'AFE et le fait d'avoir ou non interrompu ses études postsecondaires à un moment donné. Aucune différence n'est observée en fonction du statut, du sexe des étudiantes et des étudiants ou du fait d'avoir ou non des enfants à charge.

Tableau 2.15 Répartition de la population selon l'interruption ou non d'un programme d'études postsecondaires et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Études interrompues	38,5	32,1	39,2	38,7
Études non interrompues	61,5	67,9	60,8	61,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 2.16 présente le nombre d'interruptions constatées selon le statut à l'AFE pour la population qui a mentionné avoir interrompu ses études postsecondaires. Dans l'ensemble, 60,8 % de la population a interrompu une seule fois ses études postsecondaires, 25,6 % les a

interrompues deux fois et 13,6 % a connu trois interruptions ou plus. Cependant, aucune différence significative n'est constatée entre les différents groupes.

Tableau 2.16 Répartition de la population ayant interrompu son programme d'études postsecondaires selon le nombre d'interruptions et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Une	57,6	61,1	60,9	60,8
Deux	32,2	25,1	25,5	25,6
Trois ou plus	10,2	13,7	13,7	13,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Globalement, nous observons au tableau 2.17 que près de 60 % de la population étudiée a mentionné avoir interrompu ses études pendant plus de deux ans. Pour les autres durées d'interruption, le pourcentage de la population varie entre 8,9 % et 15,7 %. Cela semble confirmer les données du tableau 2.1, c'est-à-dire qu'une forte proportion d'étudiantes et d'étudiants, surtout chez les non-bénéficiaires, retournent à l'université à temps partiel après une période supérieure à deux ans consacrée à l'emploi.

Tableau 2.17 Répartition de la population ayant interrompu son programme d'études postsecondaires selon la durée totale de l'interruption et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Moins de six mois	16,9	12,4	8,5	8,9
Entre six mois et un an	25,4	25,4	14,8	15,5
Entre un an et deux ans	16,9	13,0	15,9	15,7
Plus de deux ans	40,7	49,2	60,9	59,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Aucune différence n'est observée entre les groupes en fonction du statut à l'AFE, du sexe des étudiantes et des étudiants ou du fait d'avoir ou non des enfants à charge (tableaux 2.18-A et 2.19-A).

2.3.2 Les raisons ayant motivé l'interruption des études

Pour traiter des principales raisons ayant mené à l'interruption des études, nous avons choisi, comme à la section 2.2.2, de présenter les résultats selon la proportion de la population qui a nommé une des raisons, peu importe le rang qu'elle lui a donné.

Ainsi, le tableau 2.20 montre que, dans l'ensemble, le principal motif invoqué est celui des raisons personnelles (30,1 %), suivi des raisons financières (21,7 %), du manque de temps (20,4 %) et des raisons familiales (20,1 %).

La comparaison entre les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein montre qu'il n'existe pas de différence significative entre ces deux groupes sur le plan des raisons de l'interruption des études. Cependant, une différence appréciable est notée entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires pour ce qui concerne les raisons financières. En effet, 47,4 % des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel ont donné cette raison comparativement à 20,7 % chez les non-bénéficiaires.

Le motif des raisons familiales laisse voir une tendance entre ces deux groupes. Ainsi, 37,0 % des étudiantes et des étudiants réputés à temps plein ont invoqué ce motif par rapport à 19,2 % pour les non-bénéficiaires, une proportion qui rejoint celle mentionnée pour les raisons personnelles. Ce résultat est cohérent par rapport au fait que les personnes réputées suivre des études à temps plein ont majoritairement des responsabilités familiales.

Tableau 2.20 Proportion de la population ayant interrompu son programme d'études postsecondaires selon les raisons invoquées et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Raisons personnelles	30,5	14,5	31,0	30,1
Raisons financières	47,4	30,6	20,7	21,7
Manque de temps	18,7	10,1	21,0	20,4
Raisons familiales ou accouchement	18,7	37,0	19,2	20,1
Marché du travail	11,9	11,9	19,2	18,7
Réorientation ou changement de programme	3,4	4,7	7,0	6,8
Raisons de santé	6,8	16,3	4,8	5,4
Pause entre deux programmes	6,8	4,7	3,3	3,4
Autres raisons	10,2	10,4	9,2	9,3

Rien n'indique dans le tableau 2.21-A que le sexe des étudiantes et des étudiants a une incidence sur les raisons ayant motivé l'interruption des études postsecondaires.

Les personnes ayant des enfants à charge ont mentionné, dans une plus grande proportion (38,1 %) que celles qui n'en ont pas (8,5 %), les raisons financières pour expliquer l'interruption de leurs études (tableau 2.22). Il en est de même pour les raisons familiales, ce facteur ayant été cité par 35,3 % des personnes qui ont des enfants à charge et par seulement 7,9 % de celles qui n'en ont pas.

Tableau 2.22 Proportion de la population ayant interrompu son programme d'études postsecondaires selon les raisons invoquées et la présence ou non d'enfants à charge

	Avec enfants à charge	Sans enfant à charge	Total
	%	%	%
Raisons personnelles	26,9	32,7	30,1
Raisons financières	38,1	8,5	21,7
Manque de temps	19,2	21,3	20,4
Raisons familiales ou accouchement	35,3	7,9	20,1
Marché du travail	13,8	22,6	18,7
Réorientation ou changement de programme	2,9	10,0	6,8
Raisons de santé	2,9	7,5	5,4
Pause entre deux programmes	0,4	5,9	3,4
Autres raisons	4,0	13,6	9,3

2.4 La formation en cours et le nombre de trimestres nécessaires pour terminer la formation choisie

Comme le montre le tableau 2.23, pour l'ensemble des étudiantes et des étudiants à temps partiel, le nombre moyen de trimestres requis pour terminer la formation s'élève à 4,5. Il semble que les non-bénéficiaires aient besoin de plus de temps que les bénéficiaires pour finir leur formation. En effet, le nombre moyen de trimestres jugé nécessaire par les non-bénéficiaires (4,6) semble légèrement supérieur à ceux des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (3,5) et des personnes réputées suivre des études à temps plein (3,4).

La seule autre comparaison possible est entre les bénéficiaires réputés aux études à temps plein et les non-bénéficiaires en ce qui a trait au certificat. Nous observons que les non-bénéficiaires estiment avoir besoin de 3,9 trimestres supplémentaires pour obtenir le certificat comparativement à 2,5 trimestres pour les personnes réputées suivre des études à temps plein.

Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que les bénéficiaires s'inscrivent à des cours totalisant plus de crédits par trimestre que les non-bénéficiaires (tableau 2.13).

Tableau 2.23 Nombre moyen de trimestres à terminer parmi la population ayant poursuivi le même programme depuis l'automne 2013 selon le statut à l'AFE et le type de diplôme

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel	Réputés à temps plein		
Attestation	-	3,4	3,3	3,3
Baccalauréat	4,4	4,1	5,5	5,4
Certificat	2,9	2,5	3,9	3,8
Sans objet	4,9	3,6	7,0	6,7
Nombre moyen de trimestres	3,5	3,4	4,6	4,5

2.5 La situation de l'étudiante ou de l'étudiant après l'hiver 2013

Dans l'ensemble, nous observons, comme le montre le tableau 2.24, que près de 90 % de la population étudiée était encore aux études à l'automne 2013. Pour bien suivre le cheminement scolaire des personnes étudiant à temps partiel, il est de mise de regarder leur situation à l'hiver 2014, soit un an après la période de référence du sondage.

Étant donné qu'une partie de la population à l'étude a pu terminer sa formation au cours de l'année suivant la période de référence (hiver 2013), il est intéressant de constater globalement qu'une proportion relativement élevée d'étudiantes et d'étudiants, soit près de 85 %, persévèrent dans la poursuite de leur formation universitaire.

Tableau 2.24 Répartition de la population selon le statut d'études à l'automne 2013 ou à l'hiver 2014 et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-Bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Pas aux études à l'automne 2013	12,4	8,5	10,3	10,2
Aux études à l'automne 2013	87,6	91,5	89,7	89,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Pas aux études à l'hiver 2014	23,5	14,5	15,0	15,2
Aux études à l'hiver 2014	76,5	85,5	85,0	84,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Chapitre 3 - L'emploi pendant les études

Ce chapitre porte sur le statut d'emploi. L'analyse de l'importance du travail pendant les études et du nombre d'heures travaillées permet de mieux connaître la dynamique études-travail des personnes qui étudient à temps partiel. Le lien entre l'emploi et les études sera donc abordé ainsi que la participation de l'employeur à la formation.

Faits saillants

- Près de 90 % de la population travaillait pendant le trimestre d'hiver 2013 et 88,6 % le faisait 30 heures par semaine.
- Les non-bénéficiaires étaient les plus nombreux (93,5 %) à occuper un emploi pendant leur formation.
- Les personnes travaillaient en moyenne 36,4 heures par semaine.

3.1 Le travail pendant les études et le nombre d'heures travaillées

3.1.1 Le travail pendant les études

Au chapitre 2, nous avons vu que l'activité exercée avant l'inscription à la formation suivie à l'hiver 2013 était principalement le travail pour les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et les non-bénéficiaires. La proportion était moins élevée pour les personnes réputées suivre des études à temps plein. Les résultats présentés tout au long de ce chapitre semblent indiquer que, pour les non-bénéficiaires qui travaillaient à l'hiver 2013, la formation à temps partiel venait bonifier le travail exercé en parallèle avec les études, tandis que, pour les bénéficiaires qui travaillaient en poursuivant une formation à temps partiel, le but de la formation était de trouver un autre emploi.

En ce qui a trait au travail exercé pendant les études à l'hiver 2013, nous observons, pour chacun des groupes, des pourcentages plus élevés que ceux correspondant à la période précédant le début de la formation. Globalement, les résultats présentés au tableau 3.1 révèlent que près de 90 % de la population travaillait pendant le trimestre d'hiver 2013. Les non-bénéficiaires affichent le plus grand pourcentage à cet égard, soit 93,5 %, suivis par les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (82,3 %).

Les personnes réputées étudier à temps plein sont moins nombreuses à travailler pendant leurs études (34,1 %). Rappelons que ce groupe a des responsabilités parentales importantes avec la présence d'enfants à charge en bas âge et dispose probablement de moins de temps pour occuper un emploi pendant les études. De par leur statut, ces personnes bénéficient du Programme de prêts et bourses, qui couvre plus de besoins que le Programme de prêts pour les études à temps partiel, comme les frais de subsistance pour elles et leurs enfants majeurs ainsi que certains frais médicaux et d'orthèses visuelles. La couverture de ces frais leur permet d'obtenir une aide financière plus adéquate, ce qui facilite la conciliation famille-études.

Tableau 3.1 Répartition de la population selon la situation d'emploi durant l'hiver 2013 et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
En emploi	82,3	34,1	93,5	89,5
Sans emploi	17,7	65,9	6,5	10,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse du tableau 3.2-A, qui présente la situation d'emploi de l'hiver 2013 selon le sexe, ne permet pas de tirer de conclusions puisqu'il n'existe aucune différence significative entre les femmes et les hommes. La même interprétation s'applique à la présence ou non d'enfants à charge et à l'influence sur la situation d'emploi à l'hiver 2013 (tableau 3.3-A).

3.1.2 Le nombre d'heures travaillées

Puisque le travail occupe une place importante dans les activités des étudiantes et des étudiants à temps partiel, il importe de se pencher sur le nombre d'heures qui lui sont consacrées.

D'abord, dans l'ensemble, le nombre moyen d'heures travaillées est de 36,4 par semaine et les non-bénéficiaires travaillent plus d'heures par semaine que les bénéficiaires (tableau 3.4).

Il est aussi probable que les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel passent plus d'heures au travail que les personnes réputées suivre des études à temps plein.

Tableau 3.4 Nombre moyen d'heures travaillées par semaine par la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel (h/semaine)	Réputés à temps plein (h/semaine)	(h/semaine)	(h/semaine)
Nombre moyen d'heures travaillées	32,1	27,8	36,7	36,4

Pour faciliter l'analyse du nombre d'heures travaillées, nous avons établi que les personnes qui cumulent moins de 30 heures par semaine travaillent à temps partiel et que celles qui font plus de 30 heures travaillent à temps plein. Globalement, les données du tableau 3.5 révèlent qu'une très grande proportion de la population (88,6 %) travaille plus de 30 heures par semaine. Toutefois, il existe des différences notables entre les différents groupes.

D'abord, plus de 70 % des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et près de 90 % des non-bénéficiaires passent plus de 30 heures au travail dans une semaine.

Ensuite, comme il fallait s'y attendre, le nombre d'heures travaillées diffère chez les deux groupes dont il est question au paragraphe précédent et les personnes réputées suivre des études à temps plein. Ces dernières sont moins nombreuses que les bénéficiaires et les non-bénéficiaires lorsqu'il s'agit de travailler plus de 30 heures par semaine. En fait, près de la moitié des personnes réputées à temps plein travaillent à temps plein et l'autre moitié, à temps partiel. Rappelons que seulement 34,1 % des membres de ce groupe travaillaient pendant leurs études à l'hiver 2013.

Ces résultats sont en accord avec ceux obtenus au chapitre 1 en ce qui a trait à la présence d'enfants à charge selon le statut à l'AFE. Nous avons alors observé que les personnes réputées suivre des études à temps plein avaient des enfants à charge dans une proportion de 85,7 % et que, dans la majorité des cas, ces enfants étaient âgés de 6 ans ou moins. Il est donc compréhensible que moins d'étudiantes et d'étudiants de ce groupe travaillent pendant la session et que le nombre d'heures travaillées tout en étant aux études à temps partiel soit moins élevé.

Tableau 3.5 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Moins de 30 heures	26,2	48,3	10,2	11,4
30 heures ou plus	73,8	51,7	89,8	88,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Les données relatives aux hommes et aux femmes, présentées au tableau 3.6-A, indiquent que le nombre d'heures travaillées est sensiblement le même pour ces deux groupes.

3.2 Le lien entre la formation et l'emploi occupé pendant l'année scolaire

Près de 80 % des étudiantes et des étudiants suivent une formation liée à leur emploi. La proportion est plus élevée chez les non-bénéficiaires. Comme nous l'avons précisé au début de ce chapitre, pour les non-bénéficiaires, cette formation semblait venir bonifier l'emploi occupé en parallèle avec les études. Chez les bénéficiaires, la formation est moins liée à l'emploi exercé pendant les études, ce qui nous incite à croire qu'elles et ils désirent changer d'emploi ou obtenir un meilleur emploi à la fin de leur formation.

Le lien entre la formation et l'emploi occupé pendant l'année scolaire semble très peu influencé par les différentes variables sociodémographiques, soit le statut à l'AFE, le sexe des étudiantes et des étudiants et la présence ou non d'enfants à charge, peu importe s'il existe un lien entre la formation et l'emploi (tableaux 3.8, 3.9-A et 3.10-A).

Tableau 3.8 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le lien avec les études et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Emploi en partie ou fortement lié aux études	61,9	56,6	80,1	79,2
Emploi peu ou non lié aux études	38,1	43,4	19,9	20,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

3.3 Le soutien de l'employeur à la formation

Il est question ici du type de soutien obtenu par la population ayant mentionné recevoir un soutien de l'employeur pendant la formation suivie à temps partiel au cours du trimestre d'hiver 2013.

Globalement, nous observons au tableau 3.11 que près de la moitié de la population qui a travaillé au cours de l'hiver 2013 a reçu un soutien de son employeur.

Une analyse plus détaillée permet de constater que les non-bénéficiaires sont plus nombreux à recevoir un soutien de leur employeur. En effet, 49,0 % d'entre eux ont reçu un tel soutien comparativement à seulement 15,9 % chez les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et à 5,4 % chez les personnes réputées suivre des études à temps plein.

Il est aussi possible que les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel reçoivent un soutien de leur employeur dans une plus grande proportion (15,9 %) que les personnes réputées suivre des études à temps plein (5,4 %).

Tableau 3.11 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le soutien apporté par l'employeur pour la poursuite des études et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Soutien de l'employeur	15,9	5,4	49,0	47,4
Aucun soutien de l'employeur	84,1	94,6	51,0	52,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Les tableaux 3.14-A, 3.15-A et 3.16-A présentent des nombres très dilués de répondantes et de répondants. Toutes les données faisant référence à ces étudiantes et à ces étudiants doivent donc être considérées avec prudence et aucune conclusion ne peut être généralisée. C'est pourquoi nous ne donnerons ici que la tendance générale, soit que l'employeur paie la formation totalement ou en partie et permet une certaine flexibilité des horaires de travail. Les frais de déplacements ne font pas l'objet d'un soutien particulier et les autres formes de soutien sont quasi absentes.

Chapitre 4 - La situation financière personnelle et familiale

Le présent chapitre traite de la situation financière de la population aux études à temps partiel, tant sur le plan personnel que sur le plan familial. Il y est question des revenus d'emploi et d'autres sources, de la contribution des tiers, du soutien financier de l'employeur, des dépenses liées aux études à temps partiel et de l'endettement.

Faits saillants

- Près de 60 % des non-bénéficiaires disent avoir des ressources financières suffisantes.
- Les bénéficiaires se trouvent en majorité dans les tranches de revenu inférieures à 30 000 \$, alors que la majorité des non-bénéficiaires affichent des revenus supérieurs à 30 000 \$.
- Dans toutes les catégories, la proportion d'étudiantes et d'étudiants disant ne recevoir aucune contribution financière dépasse 80 %.

4.1 Les montants reçus de l'AFE

Dans cette section sont comparés les montants d'aide financière reçus par les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et par les personnes réputées aux études à temps plein. Cette comparaison est toutefois délicate puisque l'aide provient de deux programmes différents.

Dans le Programme de prêts pour les études à temps partiel, le prêt accordé couvre les frais scolaires (droits de scolarité et frais de matériel scolaire), les frais de garde, le cas échéant, et les frais de transport si la personne fréquente un établissement d'enseignement situé en région. Bien sûr, l'admissibilité au Programme est établie selon la grille de calcul présentée dans la demande d'aide financière. Par exemple, un étudiant universitaire sans enfant à charge qui est inscrit à des cours totalisant 6 crédits et qui était admissible au Programme pour le trimestre d'hiver 2013 a eu droit à 116,45 \$ par crédit, soit à un prêt de 698,70 \$. De même, une étudiante inscrite à des cours totalisant 6 crédits et ayant 2 enfants à charge âgés de moins de 11 ans a obtenu 1 678,70 \$, soit 698,70 \$ pour ses frais scolaires et 2 fois 490 \$ pour ses frais de garde.

Les bénéficiaires réputés aux études à temps plein sont reconnus comme tels, même s'ils étudient à temps partiel. Ils reçoivent donc une aide financière dans le cadre du Programme de prêts et bourses. Les frais scolaires et les frais de garde sont évidemment couverts, de même que les frais de subsistance pour l'étudiante ou l'étudiant et ses enfants majeurs ainsi que d'autres frais comme le remboursement d'orthèses visuelles et certains frais médicaux. Le calcul est très différent de celui utilisé dans le Programme de prêts pour les études à temps partiel. Les étudiantes et les étudiants réputés aux études à temps plein peuvent être réputés inscrits entre deux périodes d'études et se voir reconnaître des frais de subsistance. De plus, des frais de

subsistance pour enfants majeurs et pour chef de famille monoparentale peuvent leur être reconnus, le cas échéant.

En 2012-2013, le prêt moyen accordé aux personnes réputées aux études à temps plein était de 3 696 \$ et la bourse moyenne, de 7 649 \$, pour une aide moyenne totale de 9 931 \$. Il est difficile de déterminer le montant moyen accordé par trimestre, puisque certains bénéficiaires ont été aux études durant les trois trimestres et que d'autres étaient réputés inscrits durant l'été et se sont vu reconnaître les frais mentionnés au paragraphe précédent.

4.2 La raison de la non-participation aux programmes de l'AFE

Les tableaux 4.1 et 4.2 montrent qu'il n'existe pas de différence significative entre les femmes et les hommes ou selon la présence ou non d'enfants à charge quant aux raisons mentionnées pour ne pas avoir bénéficié d'un des programmes de l'AFE.

Selon ces tableaux, près de 60 % des non-bénéficiaires ont dit avoir des ressources financières suffisantes. Une bonne proportion (35,6 %) n'ont pas fait de demande d'aide financière parce qu'ils ne croyaient pas y être admissibles. De plus 28,1 % des non-bénéficiaires ne voulaient pas avoir de dette ou augmenter leur dette actuelle. Seulement 3,8 % des personnes interrogées ont mentionné que leur demande avait été refusée.

Tableaux 4.1 Proportion des non-bénéficiaires ayant mentionné la raison de leur non-participation aux programmes de l'AFE à l'hiver 2013, selon le sexe

	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
Ressources financières suffisantes	56,7	59,1	57,7
Non-admissibilité présumée	38,1	31,8	35,6
Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle	27,6	28,8	28,1
Méconnaissance de l'existence de ces programmes	14,2	4,5	10,4
Demande refusée	2,2	6,1	3,8
Participation à un autre programme gouvernemental	1,5	1,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableaux 4.2 Proportion des non-bénéficiaires ayant mentionné la raison de leur non-participation aux programmes de l'AFE à l'hiver 2013, selon la présence ou non d'enfants à charge

	Avec enfants à charge %	Sans enfant à charge %	Total %
Ressources financières suffisantes	62,0	54,8	57,7
Non-admissibilité présumée	31,5	38,2	35,6
Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle	25,1	30,0	28,1
Méconnaissance de l'existence de ces programmes	12,2	9,2	10,4
Demande refusée	1,1	5,5	3,8
Participation à un autre programme gouvernemental	2,7	0,7	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

4.3 Le revenu annuel d'emploi en 2012

Plusieurs différences sont observées dans la comparaison des revenus des bénéficiaires et de ceux des non-bénéficiaires.

D'abord, la proportion des personnes réputées aux études à temps plein qui gagnent moins de 15 000 \$ est beaucoup plus grande (62,2 %) que celles des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (38,6 %) et des non-bénéficiaires (8,1 %).

Ensuite, en ce qui a trait à la tranche de revenu de 15 000 \$ à 29 999 \$, les différences sont moins marquées, mais elles sont quand même significatives. Ainsi, les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel occupent la plus grande proportion dans cette tranche de revenu (39,9 %), soit près de deux fois celle des personnes réputées aux études à temps plein (20,4 %) et plus de trois fois celle des non-bénéficiaires (11,3 %).

Dans la tranche de revenu de 30 000 \$ à 44 999 \$, la proportion des non-bénéficiaires dépasse celle des bénéficiaires. Elle est en effet de 29,2 %, comparativement à 17,6 % et à 9,0 % respectivement pour les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et les personnes réputées aux études à temps plein. Il est aussi probable que la proportion des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel soit plus grande que celle des personnes réputées à temps plein.

La dernière tranche de revenu, soit 45 000 \$ ou plus, ne présente aucune différence significative entre les deux catégories de bénéficiaires. Toutefois, la proportion des non-bénéficiaires dépasse largement les deux autres, soit 43,5 % comparativement à environ 3 %.

Sans surprise, il ressort de l'analyse du tableau 4.3 que les bénéficiaires se trouvent en majorité dans les tranches de revenu inférieures à 30 000 \$, alors que la majorité des non-bénéficiaires affichent des revenus supérieurs à 30 000 \$. Cela tend à confirmer que les non-bénéficiaires étudient à temps partiel dans une plus grande proportion pour bonifier leur emploi actuel,

tandis que les bénéficiaires qui étudient à temps partiel ont le plus souvent comme objectif de trouver un emploi ou un meilleur emploi.

Tableau 4.3 Répartition de la population, selon le revenu brut total pour l'année 2012 et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	Temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Moins de 15 000 \$	38,6	62,2	8,1	12,1
De 15 000 \$ à 29 999 \$	39,9	20,4	11,3	12,4
De 30 000 \$ à 44 999 \$	17,6	9,0	29,2	27,7
45 000 \$ ou plus	2,6	3,1	43,5	40,2
Non-réponse	1,3	5,2	7,9	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Notons qu'il n'existe pas de différence significative entre les femmes et les hommes selon la répartition par tranche de revenu (tableau 4.4-A). Cependant, la proportion des personnes sans enfant à charge qui gagnent un revenu situé entre 15 000 \$ et 29 999 \$ est supérieure (18,5 %) à celle des personnes qui ont des enfants à charge (3,8 %) (tableau 4.5-A).

4.4 Les autres sources de revenus

4.4.1 La contribution des tiers

Cette section porte sur la contribution des parents, du conjoint et de la conjointe.

En ce qui concerne la contribution des parents, la seule comparaison significative est celle des bénéficiaires avec enfants à charge et des bénéficiaires sans enfant à charge. Ainsi, 13,0 % des bénéficiaires sans enfant à charge reçoivent une contribution financière de leurs parents, alors que c'est le cas de seulement 1,7 % des bénéficiaires avec enfants à charge (tableau 4.9-A).

Par ailleurs, nous observons globalement que les bénéficiaires reçoivent une contribution de leur conjoint ou de leur conjointe dans une proportion de 9,1 %, ce qui est près de trois fois la proportion observée chez les non-bénéficiaires (3,2 %). Bien que la comparaison entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires, selon le sexe, présente peu de différences, il est probable que les femmes bénéficiaires reçoivent une contribution de leur conjoint ou conjointe dans une plus grande proportion (10,7 %) que les femmes non-bénéficiaires (4,3 %) (tableaux 4.6-A, 4.7-A et 4.8-A).

L'observation générale qui se dégage des données relatives à la contribution des tiers est que, peu importe le statut, la proportion d'étudiantes et d'étudiants disant ne recevoir aucune contribution financière dépasse 80 %.

4.4.2 Le revenu du conjoint ou de la conjointe

Dans cette section, il est question du revenu brut total (avant impôt) du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012.

On trouve une proportion plus élevée de conjoints et de conjointes ayant un revenu brut total de moins de 25 000 \$ chez les personnes réputées aux études à temps plein (42,7 %) que chez les non-bénéficiaires (16,6 %) (tableau 4.11).

Il est aussi probable qu'une plus grande proportion (35,7 %) de conjoints et de conjointes qui gagnent moins de 25 000 \$ se trouvent chez les bénéficiaires que chez les non-bénéficiaires (16,6 %).

Pour les revenus se situant entre 25 000 \$ et 49 999 \$, aucune différence significative entre les différents statuts n'est observée.

Dans la tranche de revenu de 50 000 \$ à 74 999 \$, la proportion des conjoints et des conjointes des non-bénéficiaires est plus grande (27,7 %) que celle des conjoints et des conjointes des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (7,1 %) et que celle des bénéficiaires réputés aux études à temps plein (4,2 %).

Il est à noter que la forte proportion de non-réponses invite à la prudence dans l'interprétation de ces résultats.

Tableau 4.11 Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe, selon le revenu brut total du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012 et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	Temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
Moins de 25 000 \$	35,7	42,7	16,6	18,8
De 25 000 \$ à 49 999 \$	35,7	32,3	22,9	23,8
De 50 000 \$ à 74 999 \$	7,1	4,2	27,7	25,7
De 75 000 \$ à 99 999 \$		0,7	13,3	12,2
100 000 \$ ou plus			2,3	2,1
Non-réponse	21,4	20,0	17,1	17,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

4.5 Les dépenses

Dans cette section, il est question des dépenses des personnes qui étudient à temps partiel. Dans un premier temps, seules les dépenses couvertes par le Programme de prêts pour les études à temps partiel sont considérées. Dans un second temps, les autres dépenses liées aux études à temps partiel retiennent aussi notre attention, mais globalement. Par exemple, nous ne distinguons pas les frais de nourriture des frais de logement.

4.5.1 Les frais scolaires

Il est difficile de comparer les frais scolaires des bénéficiaires et ceux des non-bénéficiaires. Pour cette raison, le tableau 4.14 présente uniquement les frais déclarés par les non-bénéficiaires. Pour les bénéficiaires, les frais scolaires sont calculés au prorata du nombre de crédits (unités) inscrits. Ce nombre est multiplié par un montant fixe englobant tous les frais (droits de scolarité, frais de matériel scolaire et frais afférents, dont les droits d'admission et d'inscription). Il est à noter que les montants ne sont pas statistiquement différents les uns des autres.

Tableau 4.14 Montant moyen des frais de scolarité assumés par les non-bénéficiaires à l'hiver 2013, selon la présence ou non d'enfants à charge et le sexe

	Femmes	Hommes	Avec enfants à charge	Sans enfant à charge	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Montant moyen des frais de scolarité	730	722	646	778	727

Pour les personnes réputées aux études à temps plein qui bénéficient du Programme de prêts et bourses, le calcul des frais scolaires est différent. Ce ne sont pas les mêmes paramètres qui sont utilisés. D'abord, les droits de scolarité sont établis selon le nombre d'unités des cours auxquels la personne est inscrite. Ensuite s'ajoutent les autres frais, qui diffèrent selon l'établissement d'enseignement. Finalement, les frais de matériel scolaire sont pris en compte. Il ne s'agit pas d'un montant fixe comme pour les bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel.

Nous avons vu aussi aux chapitres précédents que les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel s'inscrivent à des cours totalisant un plus grand nombre de crédits par trimestre que les non-bénéficiaires. Nous pouvons alors nous attendre à ce que leurs frais de scolarité soient un peu plus élevés.

4.5.2 Les frais de garde

Les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel reçoivent, par trimestre, un montant fixe par enfant pour les frais de garde. Pour l'année d'attribution 2012-2013, ce montant était de 490 \$ par trimestre, ce qui représentait 123 \$ par mois par enfant. Pour les personnes réputées aux études à temps plein, le montant était de 151 \$ par mois par enfant.

Nous observons au tableau 4.16 que les montants mensuels déclarés par les non-bénéficiaires laissent entendre que les frais de garde sont payés pour deux enfants. Cette observation est basée sur les montants prévus par l'AFE pour un enfant.

Théoriquement, tout le monde devrait payer 7 \$ par jour. C'est alors le nombre d'enfants inscrits au service de garde et le nombre de jours qui font varier le montant mensuel. Les données de ce tableau ne sont pas statistiquement significatives mais donnent quand même un ordre de grandeur du montant mensuel des frais de garde.

Tableau 4.16 Montant mensuel moyen des frais de garde assumés à l'hiver 2013 par les personnes avec enfants à charge, selon le statut à l'AFE

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	Temps partiel	Réputés à temps plein		
	\$	\$	\$	\$
Montant moyen des frais de garde	247	306	219	231

4.5.3 Les autres dépenses liées aux études à temps partiel

Les autres dépenses liées aux études à temps partiel peuvent être de plusieurs natures, par exemple la nourriture, le logement ou l'essence. Les personnes réputées aux études à temps plein sont exclues de cette comparaison puisque le Programme de prêts et bourses permet de leur reconnaître des dépenses couvrant une partie des frais autres que les droits de scolarité et les frais de matériel scolaire.

La tranche de dépenses se situant entre 1 \$ et 399 \$ comporte une plus grande proportion de non-bénéficiaires (50,7 %) que de bénéficiaires (30,1 %). Nous observons le phénomène inverse pour les dépenses de plus de 1 200 \$. En effet, le quart des bénéficiaires présentent plus de 1 200 \$ de dépenses comparativement à 7,1 % pour les non-bénéficiaires.

Quelques personnes ont déclaré n'avoir aucune autre dépense liée à la poursuite d'études à temps partiel. Chez les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel, 1,3 % disent n'avoir aucune dépense comparativement à 15,0 % chez les non-bénéficiaires. Nous pouvons penser que ce sont les parents des bénéficiaires qui assument les autres frais, alors que les non-bénéficiaires reçoivent un soutien de leur employeur dans une bonne proportion (tableau 3.14-A).

Les différences entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires ne sont pas significatives pour les autres tranches de dépenses.

Tableau 4.17 Répartition des personnes non réputées aux études à temps plein, selon le montant des autres dépenses liées aux études à l'hiver 2013 et le statut à l'AFE

	Bénéficiaires	Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	%	%
0 \$	1,3	15,0	14,8
De 1 \$ à 399 \$	30,1	50,7	50,3
De 400 \$ à 799 \$	30,7	19,9	20,1
De 800 \$ à 1 199 \$	12,4	7,2	7,3
1 200 \$ ou plus	24,9	7,1	7,4
Non-réponse	0,7		
Total	100,0	100,0	100,0

4.6 L'endettement

Nous avons vu, au deuxième chapitre, que 28,8 % des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et autant de personnes réputées aux études à temps plein étaient déjà aux études à temps partiel ou à temps plein avant leur première inscription au programme suivi à l'hiver 2013. Ces bénéficiaires avaient donc probablement une dette d'études à ce moment-là. Cette hypothèse est confirmée par les données relatives à l'AFE.

En effet, 51,5 % de l'ensemble des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et 69,2 % des personnes réputées aux études à temps plein avaient une dette d'études au début de l'année d'attribution 2012-2013. Toutefois, ces chiffres ne peuvent pas vraiment être comparés avec les données relatives aux non-bénéficiaires, tirées du tableau 4.20, puisqu'ils ne visent pas uniquement les étudiantes et les étudiants ayant participé au sondage. Ils représentent la situation de l'ensemble des bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et des personnes réputées aux études à temps plein qui reçoivent une aide financière du Programme de prêts et bourses. Ils indiquent cependant un ordre de grandeur sur la proportion d'étudiantes et d'étudiants ayant une dette d'études. Quant aux non-bénéficiaires, seulement 22,2 % avaient une dette avant d'entreprendre leur formation. Rien ne permet de déterminer si cette dette a été contractée auprès de l'AFE ou d'un établissement financier.

Tableau 4.20 Répartition des non-bénéficiaires, selon la présence ou non d'une dette d'études avant le début de la formation suivie à l'hiver 2013, le sexe et la présence ou non d'enfants à charge

	Femmes	Hommes	Avec enfants à charge	Sans enfant à charge	Total
	%	%	%	%	%
Oui	24,3	19,1	13,3	28,0	22,2
Non	75,7	80,9	86,7	72,0	77,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Aucune question du sondage ne portait sur le montant de la dette de l'étudiante ou de l'étudiant, bénéficiaire ou non. Cependant, d'après les données relatives à l'AFE, la dette moyenne pour tous les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel du premier cycle universitaire était, au début de l'année d'attribution 2012-2013, de 10 995 \$ et elle était de 14 439 \$ pour les personnes réputées aux études à temps plein du même ordre d'enseignement. Puisque la limite d'endettement est fixée à 8 000 \$ pour les études à temps partiel, nous pouvons croire que certaines personnes ont déjà reçu un prêt dans le cadre du Programme de prêts et bourses ou ont profité de la hausse temporaire de la limite d'endettement pour les études à temps partiel, qui est passée à 13 500 \$ pour l'année d'attribution 2012-2013.

Comme nous le verrons au cinquième chapitre, la question de l'endettement ne figure pas parmi les principales préoccupations et les principaux défis des personnes aux études à temps partiel. En effet, moins de 3 % des répondantes et des répondants ont mentionné ce sujet. Ils ont cependant dit qu'il était difficile de terminer sa formation à temps partiel en respectant la limite d'endettement, qui est trop basse à leur avis. De plus, le passage du Programme de prêts et bourses au Programme de prêts pour les études à temps partiel mettant fin à la période d'exemption totale, certains bénéficiaires d'un prêt contracté pendant les études à temps plein doivent commencer à rembourser leur dette durant leurs études à temps partiel. Il est à noter que les commentaires portant sur l'endettement ont été regroupés sous la catégorie « Ressources financières ».

Chapitre 5 - Les préoccupations et les défis des étudiantes et des étudiants à temps partiel

Ce chapitre fait état des préoccupations et des défis des étudiantes et des étudiants à temps partiel, qui pouvaient s'exprimer ouvertement à cet égard à la fin du questionnaire. Parmi les répondantes et les répondants, 85 % ont répondu à la question ouverte sur ce sujet. Une proportion semblable de bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et de personnes réputées aux études à temps plein ont émis des commentaires en ce sens, alors que les non-bénéficiaires ont été moins nombreux à le faire.

Après le regroupement des réponses reçues selon différents thèmes, nous avons fait ressortir les principales préoccupations et les principaux défis qui ont été partagés (tableau 5.1). Il est à noter que les catégories ne sont pas mutuellement exclusives puisque les étudiantes et les étudiants peuvent avoir indiqué plusieurs types de préoccupations. De plus, les résultats doivent être considérés avec prudence étant donné que le traitement des données a été fait à l'aide d'un logiciel spécialisé utilisé seulement pour cette question (voir la méthodologie au chapitre 6).

L'emploi

La plupart des personnes aux études à temps partiel occupent un emploi en même temps qu'elles étudient. Il n'est donc pas étonnant que près de 50 % de l'ensemble des répondantes et des répondants à la question ouverte portant sur les préoccupations et les défis aient nommé cet aspect. Dans 58,3 % des cas, les non-bénéficiaires sont préoccupés par la conciliation travail-études, alors que ce sujet est un peu moins présent chez les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel (54,0 %) et beaucoup moins chez les personnes réputées aux études à temps plein (32,4 %).

Comme les non-bénéficiaires consacrent un plus grand nombre d'heures au travail que les deux autres groupes, ces résultats sont peu surprenants.

La gestion du temps

Il n'est pas incohérent également de constater qu'une proportion semblable de personnes préoccupées par la conciliation travail-études aient nommé la gestion du temps comme autre défi à relever. La difficulté liée à la gestion du temps a été mentionnée plus souvent par les bénéficiaires (56,9 %) que par les non-bénéficiaires (49,7 %) et les personnes réputées aux études à temps plein (42,6 %).

La vie familiale

Conformément à nos attentes, une plus grande proportion de personnes réputées aux études à temps plein (46,0 %), pour lesquelles la présence d'enfants à charge est importante, ont affirmé que leur principal défi était de concilier la vie de famille et les études. La gestion du temps est aussi au cœur de leurs préoccupations. Les bénéficiaires, qui sont le plus souvent célibataires sans enfant à charge, n'ont mentionné ce défi que dans 21,9 % des cas.

Les ressources financières

Ce sont les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel qui sont le plus préoccupés par la question de l'argent. En effet, 46,0 % ont évoqué cette préoccupation. Les personnes réputées aux études à temps plein ont mentionné cet aspect dans une proportion moindre (35,2 %), tandis que seulement 21,7 % des non-bénéficiaires l'ont nommé. Ces résultats sont compatibles avec la situation financière de chacun des groupes, les non-bénéficiaires ayant un revenu d'emploi supérieur à celui des deux autres groupes.

La motivation et la persévérance

Environ 10 % des répondantes et des répondants ont indiqué la motivation ou la persévérance dans la poursuite des études à temps partiel comme un défi digne de mention. Quelques personnes disent manquer de motivation parce qu'elles étudient à distance et qu'elles n'ont pas de contacts avec les autres étudiantes et étudiants ni avec le personnel enseignant. Il leur semble difficile de garder la motivation pendant toutes ces années d'études à temps partiel. Les non-bénéficiaires, qui s'inscrivent à des cours totalisant un moins grand nombre de crédits par session, ont nommé ce défi dans une plus grande proportion que les bénéficiaires, soit le double.

Les études

Finalement, près de 10 % des répondantes et des répondants se disent préoccupés par leurs études à temps partiel. Les non-bénéficiaires ont évoqué cette préoccupation dans une plus grande proportion que les deux autres groupes. Les personnes aux études à temps partiel font référence, entre autres, à des contraintes liées au programme, au personnel enseignant, à l'horaire des cours ou à la difficulté à participer aux travaux d'équipe. Plusieurs se plaignent que les choix de cours des établissements d'enseignement ne soient pas toujours intéressants pour les étudiantes et les étudiants à temps partiel.

Tableau 5.1 Proportion de la population selon les préoccupations et défis mentionnés en ce qui concerne les études à temps partiel

	Bénéficiaires		Non-bénéficiaires	Total
	À temps partiel %	Réputés à temps plein %	%	%
L'emploi	54,0	32,4	58,3	47,7
La gestion du temps	56,9	42,6	49,7	49,2
La vie familiale	21,9	46,0	32,0	34,2
Les ressources financières	46,0	35,2	21,7	33,4
La motivation et la persévérance	8,0	7,4	15,4	10,5
Les études (horaire, programme, etc.)	7,3	6,3	14,3	9,4

La citation suivante, tirée des réponses à la dernière question du sondage, résume bien les préoccupations et les défis des personnes aux études à temps partiel. Elle vient appuyer ce qui a été énoncé précédemment.

« La combinaison travail-études est très difficile et complexifie le processus et le rendement. La fatigue engendrée par le "voyagement", le nombre d'heures au travail dépendant de la tâche accomplie, diminue la concentration. Étudier sans se soucier de l'aspect financier est un élément important, car, lorsqu'on doit combiner les deux, la difficulté de réussite est doublée malgré la meilleure volonté. Il y a aussi les préjugés entourant la réorientation de carrière à l'âge adulte et l'incompréhension du milieu de travail sur les motivations personnelles (l'employeur n'est pas flexible et met de la pression pour une présence au travail sans tenir compte des aspirations personnelles). »

Chapitre 6 - Les aspects méthodologiques du sondage

6.1 Le plan d'échantillonnage

6.1.1 La population visée

La population visée par le présent sondage est constituée d'étudiantes et d'étudiants québécois inscrits au premier cycle universitaire. Ces personnes étaient toutes aux études à temps partiel à l'hiver 2013, c'est-à-dire inscrites à des cours totalisant moins de 12 crédits. Les étudiantes et les étudiants étrangers⁴ et québécois qui poursuivaient leurs études à l'extérieur du Québec ont été, quant à eux, exclus du sondage. Il en est de même pour les étudiantes et étudiants inscrits en même temps à un programme à temps plein, que ce soit à l'université ou au collégial. La population visée par cette étude se chiffre à 71 556 étudiantes et étudiants.

6.1.2 La base du sondage

La base du sondage a été conçue à partir de trois fichiers du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Science. Il s'agit du fichier des inscriptions au premier cycle universitaire, du fichier des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses réputés aux études à temps plein⁵ et du fichier des bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel, pour l'hiver 2013.

Le fichier des inscriptions au premier cycle universitaire ne comprenait pas les adresses courriels nécessaires pour joindre les étudiantes et les étudiants. Il a donc fallu demander aux établissements universitaires fréquentés de nous transmettre ces renseignements après en avoir obtenu l'autorisation de la Commission d'accès à l'information du Québec.

Par ailleurs, étant donné que certaines personnes pouvaient changer de situation après la constitution de la base du sondage, une question placée au début du questionnaire permettait de valider le statut d'étudiante ou d'étudiant à temps partiel à l'hiver 2013.

6.1.3 La méthode d'échantillonnage

Le type d'échantillonnage utilisé pour le sondage était stratifié non proportionnel à deux niveaux, ce qui a permis de former des groupes homogènes (nommés « strates ») et

⁴ Les étudiantes et étudiants étrangers sont ceux qui ont le droit d'étudier au Canada sans être des citoyens canadiens, ni des résidents permanents, ni des personnes réfugiées ou protégées.

⁵ Personne qui est aux études à temps partiel et qui est atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure, est enceinte d'au moins 20 semaines, est chef de famille monoparentale et habite avec un enfant à charge, habite avec un conjoint ou une conjointe et un enfant à charge, bénéficie du programme *Réussir* du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou est atteinte de troubles graves à caractère épisodique.

mutuellement exclusifs, puis de sélectionner, à partir de chaque strate, des échantillons aléatoires indépendants.

Un échantillonnage aléatoire simple a permis de sélectionner les échantillons dans chacune des strates. L'échantillonnage du sondage comporte 3 strates, selon le statut à l'AFE (3 catégories). Comme le présent sondage est en grande partie basé sur une analyse différenciée selon le sexe, une stratification *a posteriori* a été appliquée en fonction du sexe (2 catégories). Cette stratification s'est avérée nécessaire en raison de la non-représentativité de l'échantillon dû à la non-réponse.

6.1.4 La taille et la répartition de l'échantillon

L'échantillonnage stratifié implique un nombre suffisant d'individus dans chacune des strates. La taille de l'échantillon a été fixée par un échantillonnage aléatoire simple sans remise de façon à obtenir une marge d'erreur d'au moins 4 %, avec un niveau de confiance de 19 fois sur 20, pour une estimation en pourcentage effectuée sur chaque strate. La détermination de la taille de l'échantillon tient compte d'un taux de réponse anticipé de 30 %.

Les tailles d'échantillons nécessaires à l'application de ces barèmes pour chacune des strates sont indiquées au tableau 6.1. Il est à noter que, pour les bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel, la taille exigée pour l'échantillon était supérieure à la taille de la population en raison du taux de réponse anticipé. Il a donc été décidé d'effectuer un recensement pour cette strate. Pour les besoins de l'analyse, la méthode considérée a été un échantillonnage aléatoire simple avec un nombre d'individus égal à la taille de la population, ce qui a donné un plan de stratification uniforme. Ainsi, l'échantillon théorique du présent sondage est constitué de 5 017 étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps partiel au premier cycle universitaire à l'hiver 2013.

Tableau 6.1 Données relatives à l'échantillon théorique

Ordre d'enseignement	Statut à l'AFE	Taille de l'échantillon théorique
Université (premier cycle)	Bénéficiaires à temps partiel	1 308
	Bénéficiaires réputés à temps plein	1 787
	Non-bénéficiaires	1 922
Total		5 017

6.2 La collecte de données

6.2.1 Le questionnaire et la méthode

La collecte de données a été effectuée par autodénombrement, au moyen d'un questionnaire électronique comptant 32 questions réparties selon les 4 sujets suivants :

- les études et le travail;
- la situation de l'étudiante ou de l'étudiant;
- les dépenses;
- les revenus et l'endettement.

6.2.2 Les résultats de la collecte de données

La collecte de données a été effectuée du 13 février au 21 mars 2014. Au total, 4 960 courriels comportant un lien vers le formulaire ont été envoyés. Le taux de réponse global obtenu est de 11,7 %, ce qui correspond au rapport entre le nombre de formulaires remplis et l'échantillon admissible. Le tableau qui suit présente les principaux résultats concernant la collecte de données.

Tableau 6.2 Résultats globaux de la collecte de données

Échantillon initial effectif (1)*	4 960
Formulaires remplis (2)	571
Échantillon non admissible (3)**	61
Échantillon admissible (1-3)	4 899
Taux de réponse = (2) / (1-3)	11,7 %

* Les renseignements relatifs à 57 individus échantillonnés étaient faux ou manquants et ont donc été retirés de l'échantillon théorique.

** Les questions préliminaires du questionnaire ont permis de déterminer que 61 individus ne faisaient pas partie de la population visée.

6.3 Le traitement des données

6.3.1 La validation et la saisie

Les données ont été saisies directement à l'écran par les répondantes et les répondants. Le logiciel utilisé pour ce faire permettait de masquer les questions auxquelles ils n'avaient pas à répondre, assurant ainsi la continuité des questions. Des choix de réponses étaient définis lorsque la question le permettait, ce qui contribuait à éviter des réponses aberrantes ainsi que des erreurs de saisie.

Une validation a été effectuée *a posteriori* par l'examen détaillé des réponses recueillies. Cette opération a permis de relever des réponses aberrantes ou extrêmes. Les valeurs jugées aberrantes sur une base logique ont été remplacées par une valeur manquante. Les réponses

aux questions ouvertes, par exemple celles de la catégorie « Autres (préciser) », ont été reclassées dans les catégories existantes lorsque cela était pertinent.

Cependant, lorsque les répondantes et les répondants écrivaient plus d'une réponse dans la catégorie « Autres », il était alors impossible de les reclasser. Ces réponses sont donc demeurées dans cette catégorie.

Le traitement des réponses concernant les sujets de préoccupation des étudiantes et des étudiants à temps partiel a été réalisé au moyen du logiciel QDA Miner 4 Lite. À la suite d'une lecture rapide des réponses fournies au fil du temps, des thèmes ont été ciblés à partir de mots-clés récurrents. Par la suite, une fois les réponses intégrées au logiciel, le verbatim a été codé avec ces mots-clés. Finalement, une mesure de la fréquence de ces mots-clés a permis de quantifier la proportion des étudiantes et étudiants qui avaient exprimé ces préoccupations.

6.3.2 La pondération

La pondération a pour objectif d'associer à un groupe étudié dans un sondage le poids qu'il a dans la population réelle. Dans le cadre de ce sondage, la pondération a été effectuée selon le plan de stratification et le taux de réponse. Le poids d'échantillonnage pour un échantillon stratifié varie d'une strate à l'autre en fonction de la probabilité d'inclusion. Pour un échantillonnage aléatoire simple, les probabilités de sélection sont égales à l'intérieur d'une même strate.

Soit n_h , la taille de l'échantillon de la strate h ;
 soit N_h , la taille de la population de la strate h ;
 soit π_h , la probabilité d'inclusion de la strate h ;
 soit ω_h , le poids d'échantillonnage de la strate h ;
 soit N , la taille de la population totale,

ainsi la probabilité d'inclusion, $\pi_h = n_h / N_h$, représente la probabilité de tirer une unité de la strate h .

Le poids d'échantillonnage (ω_h) est l'inverse de la probabilité d'inclusion π_h , de telle sorte que la somme des poids est égale à la taille de la population N . Le poids peut alors être vu comme le nombre d'unités de la population que représente une unité de l'échantillon. Ce poids tient compte des non-réponses totales, puisque seuls les formulaires remplis ont été utilisés pour la pondération. En effet, avec un facteur d'ajustement pour la non-réponse n_h / n_{hr} , où n_{hr} correspond au nombre réel de répondantes et de répondants, le poids devient :

$$\omega_{hr} = \frac{n_h}{n_{hr}} \times \frac{N_h}{n_h} = \frac{N_h}{n_{hr}}.$$

Les poids appliqués aux 6 strates sont présentés dans le tableau 6.3. Ainsi, en additionnant les poids de chaque unité (62 fois 8,6 pour la première strate, 91 fois 8,5 pour la deuxième strate, etc.), nous obtenons la taille de la population N .

Tableau 6.3 Strates et poids utilisés pour l'estimation

Strate h	Statut à l'AFE	Sexe	Population N_h	Entrevues terminées n_{hr}	Poids d'échantillonnage ω_{hr}
1	Bénéficiaires à temps partiel	Hommes	532	62	8,6
2	Bénéficiaires à temps partiel	Femmes	776	91	8,5
3	Bénéficiaires réputés à temps plein	Hommes	1 122	59	19,0
4	Bénéficiaires réputés à temps plein	Femmes	3 445	151	22,8
5	Non-bénéficiaires	Hommes	25 885	68	380,7
6	Non-bénéficiaires	Femmes	39 796	140	284,3
Total			71 556	571	

Le questionnaire à remplir comportait des données de nature qualitative et quantitative. En ce qui a trait aux valeurs quantitatives, les estimations prennent la forme de moyennes.

Soit y_{hj} , la valeur donnée par le j^e individu de la strate h .

Soit $\bar{y}_{STR}$, la moyenne en tenant compte du poids et de la stratification.

Les moyennes estimées présentées dans le rapport du sondage ont donc été calculées comme suit :

$$\bar{y}_{STR} = \frac{\sum_{h=1}^H \sum_{j \in S_h} \omega_{hr} y_{hj}}{\sum_{h=1}^H \sum_{j \in S_h} \omega_{hr}}.$$

Pour ce qui est des données de nature qualitative, les estimations faites concernent les proportions.

Soit $z_{hj} = \begin{cases} 1 & \text{si l'individu } j \text{ de la strate } h \text{ possède la caractéristique recherchée} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$

Nous obtenons alors la proportion de répondantes et de répondants de la strate h possédant la caractéristique recherchée par :

$$\hat{p}_h = \frac{\sum_{j \in S_h} \omega_{hr} z_{hj}}{\sum_{j \in S_h} \omega_{hr}},$$

puis la proportion totale en tenant compte du poids et de la stratification :

$$\hat{p}_{STR} = \sum_{h=1}^H \frac{N_h}{N} \hat{p}_h.$$

6.3.3 La précision des estimations

Les estimations produites dans un sondage comportent une certaine marge d'erreur, puisqu'elles reposent sur un échantillon et non sur la population totale. D'autres types d'erreurs peuvent également se glisser dans les estimations pour diverses raisons, par exemple une saisie inexacte des données, une interprétation différente des questions ou une non-réponse.

Les erreurs liées à l'échantillonnage sont mesurées à l'aide de l'intervalle de confiance (IC), soit une mesure de précision de l'estimation qui permet de déterminer l'étendue que peut prendre la variable étudiée dans la population observée. Pour un IC dont le niveau de confiance est de 95 %, comme c'est le cas ici, si l'échantillonnage était reproduit un nombre infini de fois et que, chaque fois, on associait un intervalle à la variable estimée, 95 % des intervalles contiendraient la vraie valeur de la variable, soit celle de la population.

$$\text{Soit } s_h^2 = \sum_{j \in S_h} \frac{\omega_{hj} (y_{hj} - \bar{y}_h)^2}{n_h - 1}, \text{ la variance de l'échantillon pour la state } h,$$

l'écart type de la moyenne est estimé par :

$$SE(\bar{y}_{STR}) = \sqrt{\sum_{h=1}^H \left(1 - \frac{n_h}{N_h}\right) \left(\frac{N_h}{N}\right)^2 \frac{s_h^2}{n_h}}$$

et l'écart type de la proportion, par :

$$SE(\hat{p}_{STR}) = \sqrt{\sum_{h=1}^H \left(1 - \frac{n_h}{N_h}\right) \left(\frac{N_h}{N}\right)^2 \frac{\hat{p}_h (1 - \hat{p}_h)}{n_h}}.$$

Ainsi, les intervalles de confiance de 95 % présentés sont :

$$IC = \bar{y}_{STR} \pm 1,96 \times SE(\bar{y}_{STR}) \text{ pour une moyenne et}$$

$$IC = \hat{p}_{STR} \pm 1,96 \times SE(\hat{p}_{STR}) \text{ pour une proportion.}$$

Les tableaux qui se trouvent aux annexes 1 à 4 présentent les IC associés à la plupart des estimations contenues dans ce rapport. Ces IC permettent de savoir si des différences existent entre deux estimations. Lorsque deux IC se chevauchent, c'est qu'aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les estimations au niveau de confiance qui a été défini, soit 95 %.

Par exemple, le tableau 1.7 de l'annexe 1 indique que la proportion de femmes avec enfants à charge est de 44,7 % avec un IC de 37,4 % à 52,1 %, alors qu'elle est de 55,3 % pour les femmes sans enfant à charge avec un IC de 47,9 % à 62,6 %. Chez les hommes, 36,6 % ont des enfants à charge avec un IC de 26,0 % à 47,2 % et 63,4 % n'ont pas d'enfant à charge avec un IC de 52,8 % à 74,0 %.

Ainsi, on peut indiquer selon un niveau de confiance de 95 % que la proportion des hommes avec enfants à charge est inférieure à celle des hommes sans enfant à charge, puisque les *IC* ne se croisent pas. Par contre, la proportion des femmes avec enfants à charge et celle des femmes sans enfant à charge ne sont pas statistiquement différentes, puisque l'intervalle de 37,4 % à 52,1 % chevauche l'intervalle de 47,9 % à 62,6 %.

6.4 La portée et les limites du sondage

Le taux de réponse obtenu est, dans une proportion de près de 20 %, en deçà de ce qui avait été anticipé. La fiabilité des résultats en est donc affectée. Les marges d'erreur sont plus importantes que ce qui avait été prévu, soit de l'ordre de 7,5 % pour les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et de 6,8 % pour les bénéficiaires réputés aux études à temps plein et les non-bénéficiaires. Cet état de fait est reflété par l'étendue des intervalles de confiance présentés en annexe et rend difficile toute comparaison. De plus, il est impossible d'évaluer l'impact ou le biais possible de la non-réponse. Le postulat est que les non-répondantes et les non-répondants sont équivalents aux répondantes et aux répondants pour les caractéristiques mesurées dans le sondage, lorsque les marges d'erreur permettent de tirer des conclusions.

Ainsi, plusieurs comparaisons n'ont pu être effectuées en raison du chevauchement des *IC*. Pour ajouter de l'information au rapport, il a été convenu que, lorsque les *IC* se chevauchaient très peu, nous pouvions comparer certaines données en inscrivant au début de la phrase : « Il est probable que » ou « Il est possible que ». Ces données doivent cependant être considérées avec prudence et aucune conclusion ne peut être généralisée.

Références

LOHR, S. L. (1999). *Sampling: Design and Analysis*. États-Unis : Duxbury Press, 494 p. ISBN : 0-534-35361-4.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Méthodes et pratiques d'enquête*. Ottawa : Ministère de l'Industrie, numéro de catalogue 12-587-X. ISBN : 978-1-100-95206-2.

Site Web permettant de calculer une taille d'échantillon et une marge d'erreur : <http://www.rmpd.ca/calculators.php> (consulté le 8 avril 2014).

CONCLUSION

Ce sondage sur les étudiantes et les étudiants à temps partiel du premier cycle universitaire visait à dresser un portrait comparatif des bénéficiaires du Programme de prêts pour les études à temps partiel, des bénéficiaires du Programme de prêts et bourses réputés aux études à temps plein et des non-bénéficiaires inscrits à temps partiel dans une université québécoise.

Il devait constituer une source d'information pour offrir à l'AFE une vision d'ensemble de la population étudiante visée par le Programme de prêts pour les études à temps partiel.

Pour souligner les principales caractéristiques des personnes aux études à temps partiel, rappelons certains faits saillants du rapport qui permettent de distinguer les trois catégories. Le tableau ci-dessous présente bien les principaux éléments abordés.

Les personnes aux études à temps partiel sont généralement dans la trentaine et travaillent en même temps qu'elles étudient. Les femmes constituent au moins 60 % de chacun des groupes. Ces personnes travaillent une trentaine d'heures par semaine et elles ont déjà interrompu leurs études au moins une fois et pour une durée de deux ans ou plus. Il leur reste un peu plus de trois trimestres avant de terminer leur formation.

Ce qui distingue les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel des autres personnes à temps partiel est qu'une majorité sont célibataires sans enfant. Elles et ils étaient en emploi avant l'hiver 2013 et le sont encore, à raison de 32 heures par semaine, tout en poursuivant leurs études. Leur revenu annuel dépasse rarement 30 000 \$. Leur objectif est de trouver un nouvel emploi ou un meilleur emploi. Il leur reste 3,5 trimestres avant de terminer leur formation et ces personnes utilisent le transport en commun pour leurs déplacements.

Les personnes réputées aux études à temps plein sont des femmes dans plus de 75 % des cas. Elles sont âgées en moyenne de 34 ans et inscrites à des cours totalisant au moins 6 crédits. Elles ont un conjoint ou une conjointe et des enfants à charge. Il s'agit de résidentes permanentes ou de résidents permanents dans une plus grande proportion que pour les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel et les non-bénéficiaires. Avant l'hiver 2013, ces personnes étaient en emploi dans une plus faible proportion que les deux autres groupes et elles étaient plus nombreuses à recevoir une aide gouvernementale. Leur revenu d'emploi se situe en deçà de 15 000 \$ par année. Le fait qu'elles étudient à temps partiel leur permet de concilier leurs études avec leurs obligations familiales. Elles désirent obtenir un emploi ou un meilleur emploi. Elles utilisent aussi le transport en commun, comme les autres bénéficiaires.

Les non-bénéficiaires, quant à eux, sont plus âgés que les deux catégories de bénéficiaires. Elles et ils s'inscrivent à des cours totalisant moins de 6 crédits par trimestre, ce qui explique qu'il leur reste un plus grand nombre de trimestres avant de terminer leur formation. On peut remarquer la présence d'un conjoint ou d'une conjointe dans la majorité des cas. La présence d'enfants à charge est plus élevée chez ces personnes que chez les bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel, mais moins élevée que chez les personnes réputées aux études à temps plein,

pour lesquelles les obligations familiales sont omniprésentes. De plus, cette population compte plus de citoyennes canadiennes et de citoyens canadiens que les deux autres groupes. À l'hiver 2013, les non-bénéficiaires travaillaient en moyenne 37 heures par semaine et le but de leur formation à temps partiel était de parfaire leurs connaissances et d'obtenir une promotion. Leur revenu d'emploi se situe entre 30 000 \$ et 60 000 \$ annuellement. Ces personnes n'ont pas fait de demande d'aide financière dans le cadre du Programme de prêts pour les études à temps partiel parce qu'elles disent avoir des ressources financières suffisantes. L'utilisation de l'automobile personnelle est privilégiée.

Le constat général qui se dégage de ce sondage est que les étudiantes et les étudiants à temps partiel ne constituent pas un groupe homogène. Des mesures ciblées sont nécessaires pour combler leurs besoins réels. L'AFE devra en tenir compte lors d'une éventuelle révision de ses programmes pour faciliter le passage d'un programme d'études à un autre et pour s'adapter aux changements de situations qui ponctuent la vie de l'étudiante ou de l'étudiant à temps partiel.

Portrait de la population à temps partiel

	Bénéficiaires d'un prêt pour des études à temps partiel	Bénéficiaires réputés aux études à temps plein	Non- bénéficiaires
	%	%	%
Sexe			
<i>Femmes</i>	59,3	75,4	60,6
<i>Hommes</i>	40,7	24,6	39,4
Âge moyen	30,1	33,6	35,0
État civil			
<i>Célibataires</i>	66,7	20,4	37,1
<i>Avec conjoint</i>	27,5	70,6	57,4
<i>Sans conjoint (séparé, divorcé....)</i>	5,9	9,0	5,5
Sans enfant	82,4	14,3	61,0
Avec enfants	17,6	85,7	39,0
Citoyenneté canadienne	73,8	54,8	95,2
Résidence permanente	26,2	45,2	4,8
Situation avant l'hiver 2013			
<i>En emploi</i>	58,8	30,1	77,0
<i>Aux études</i>	28,8	28,8	18,4
Raison des études			
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	47,1	52,1	20,2
<i>Parfaire ses connaissances</i>	23,5	16,8	39,2
<i>Obtenir une promotion</i>	3,9	2,4	21,0
Raison des études à temps partiel			
<i>Emploi en même temps que les études</i>	73,8	30,1	86,6
<i>Obligations familiales</i>	20,9	82,5	46,4
En emploi	82,3	34,1	93,5
Nbre d'heures travaillées par semaine	32,1	27,8	36,7
Revenu d'emploi			
<i>Moins de 15 000 \$</i>	38,6	62,2	8,1
<i>De 15 000 \$ à 29 999 \$</i>	39,9	20,4	11,3
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	17,6	9,0	29,2
<i>45 000 \$ et plus</i>	2,6	3,1	43,5
Nbre de trimestres restants	3,5	3,4	4,6
Moyen de transport le plus utilisé			
<i>Transport en commun</i>	58,8	60,0	30,5
<i>Automobile personnelle</i>	34,0	30,6	55,2

Liste des tableaux

ANNEXE 1 - Le profil de la population étudiée

TABEAU 1.1	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT À L'AFE.....	59
TABEAU 1.2	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE ET LE STATUT À L'AFE.....	59
TABEAU 1.3	ÂGE MOYEN DE LA POPULATION SELON LE STATUT À L'AFE.....	59
TABEAU 1.4	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE STATUT À L'AFE.....	60
TABEAU 1.5	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÉTAT CIVIL ET LE STATUT À L'AFE.....	61
TABEAU 1.6	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE ET LE STATUT À L'AFE.....	62
TABEAU 1.7	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE ET LE SEXE.....	63
TABEAU 1.8	RÉPARTITION DE LA POPULATION AVEC ENFANTS À CHARGE SELON L'ÂGE ⁽¹⁾ DES ENFANTS ET LE STATUT À L'AFE.....	64
TABEAU 1.9	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT LÉgal AU CANADA ET LE STATUT À L'AFE.....	65
TABEAU 1.10	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ET LE STATUT À L'AFE.....	66
TABEAU 1.11	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA MÈRE ET DU PÈRE.....	67
TABEAU 1.12	RÉPARTITION DE LA POPULATION AVEC CONJOINT OU CONJOINTE SELON LA SITUATION DU CONJOINT OU DE LA CONJOINTE ET LE STATUT À L'AFE.....	68
TABEAU 1.13	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LE STATUT À L'AFE.....	69
TABEAU 1.14	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'UNIVERSITÉ FRÉQUENTÉE ET LE STATUT À L'AFE.....	70
TABEAU 1.15	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ACCESSIBILITÉ À UN RÉSEAU DE TRANSPORT EN COMMUN ET LE STATUT À L'AFE.....	71
TABEAU 1.16	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MOYEN DE TRANSPORT ⁽²⁾ UTILISÉ POUR SE RENDRE À L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ET LE STATUT À L'AFE.....	72
TABEAU 2.1	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ÉTUDES ET LE STATUT À L'AFE.....	73
TABEAU 2.2	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ÉTUDES ET LE SEXE.....	74
TABEAU 2.3	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION PRINCIPALE AVANT LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ÉTUDES ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	75
TABEAU 2.4	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA PRINCIPALE RAISON DE LA POURSUITE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE ET LE STATUT À L'AFE.....	76
TABEAU 2.5	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA PRINCIPALE RAISON DE LA POURSUITE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE ET LE SEXE.....	77
TABEAU 2.6	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA PRINCIPALE RAISON DE LA POURSUITE DE LA FORMATION UNIVERSITAIRE ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	78
TABEAU 2.7	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT MENTIONNÉ LA RAISON DES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL À L'HIVER 2013 SELON LE STATUT À L'AFE.....	79
TABEAU 2.8	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT MENTIONNÉ LA RAISON DES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL À L'HIVER 2013 SELON LE SEXE.....	80
TABEAU 2.9	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT MENTIONNÉ LA RAISON DES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL À L'HIVER 2013 SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	81

TABLEAU 2.10	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'INSCRIPTION OU NON À UNE FORMATION À DISTANCE ET LE STATUT À L'AFE	82
TABLEAU 2.11	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'INSCRIPTION OU NON À UNE FORMATION À DISTANCE ET LE SEXE	83
TABLEAU 2.12	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'INSCRIPTION OU NON À UNE FORMATION À DISTANCE ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	84
TABLEAU 2.13	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NOMBRE DE CRÉDITS DES COURS SUIVIS ET LE STATUT À L'AFE	85
TABLEAU 2.14	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NOMBRE DE CRÉDITS DES COURS SUIVIS ET LE SEXE	86
TABLEAU 2.15	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'INTERRUPTION OU NON DU PROGRAMME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES ET LE STATUT À L'AFE	87
TABLEAU 2.16	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SES ÉTUDES POSTSECONDAIRES SELON LE NOMBRE D'INTERRUPTIONS ET LE STATUT À L'AFE	88
TABLEAU 2.17	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SON PROGRAMME D'ÉTUDES SELON LA DURÉE TOTALE D'INTERRUPTION ET LE STATUT À L'AFE	89
TABLEAU 2.18	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SON PROGRAMME D'ÉTUDES SELON LA DURÉE TOTALE D'INTERRUPTION ET LE SEXE	90
TABLEAU 2.19	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SON PROGRAMME D'ÉTUDES SELON LE DÉLAI TOTAL D'INTERRUPTION ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	91
TABLEAU 2.20	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SON PROGRAMME D'ÉTUDES SELON LES RAISONS INVOQUÉES ET LE STATUT À L'AFE	92
TABLEAU 2.21	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SON PROGRAMME D'ÉTUDES SELON LES RAISONS INVOQUÉES ET LE SEXE.....	93
TABLEAU 2.22	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT INTERROMPU SON PROGRAMME D'ÉTUDES SELON LES RAISONS INVOQUÉES ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	94
TABLEAU 2.23	NOMBRE MOYEN DE TRIMESTRES À TERMINER PARMI LA POPULATION AYANT POURSUIVI LE MÊME PROGRAMME DEPUIS L'AUTOMNE 2013 SELON LE STATUT À L'AFE ET LE TYPE DE DIPLÔME	95
TABLEAU 2.24	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT D'ÉTUDES À L'AUTOMNE 2013 OU À L'HIVER 2014 ET LE STATUT À L'AFE	96
TABLEAU 2.25	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT D'ÉTUDES À L'AUTOMNE 2013 OU À L'HIVER 2014 ET LE SEXE	97
TABLEAU 2.26	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT D'ÉTUDES À L'AUTOMNE 2013 OU À L'HIVER 2014 ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	98
TABLEAU 3.1	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION D'EMPLOI DURANT L'HIVER 2013 ET LE STATUT À L'AFE	99
TABLEAU 3.2	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION D'EMPLOI DURANT L'HIVER 2013 ET LE SEXE	100
TABLEAU 3.3	RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA SITUATION D'EMPLOI DURANT L'HIVER 2013 ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	101
TABLEAU 3.4	NOMBRE MOYEN D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE PAR LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE STATUT À L'AFE	102
TABLEAU 3.5	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE ET LE STATUT À L'AFE	102
TABLEAU 3.6	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE ET LE SEXE	103

TABLEAU 3.7	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR SEMAINE ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	104
TABLEAU 3.8	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE LIEN AVEC LES ÉTUDES ET LE STATUT À L'AFE	105
TABLEAU 3.9	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE LIEN AVEC LES ÉTUDES ET LE SEXE	106
TABLEAU 3.10	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE LIEN AVEC LES ÉTUDES ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	107
TABLEAU 3.11	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE SOUTIEN APPORTÉ PAR L'EMPLOYEUR POUR LA POURSUITE DES ÉTUDES ET LE STATUT À L'AFE	108
TABLEAU 3.12	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE SOUTIEN APPORTÉ PAR L'EMPLOYEUR POUR LA POURSUITE DES ÉTUDES ET LE SEXE	109
TABLEAU 3.13	RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT OCCUPÉ UN EMPLOI À L'HIVER 2013 SELON LE SOUTIEN APPORTÉ PAR L'EMPLOYEUR POUR LA POURSUITE DES ÉTUDES ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	110
TABLEAU 3.14	PROPORTION DE LA POPULATION RECEVANT UN SOUTIEN DE L'EMPLOYEUR POUR LA POURSUITE DES ÉTUDES ET AYANT ÉVOQUÉ CHAQUE TYPE DE SOUTIEN SELON LE STATUT À L'AFE	111
TABLEAU 3.15	PROPORTION DE LA POPULATION RECEVANT UN SOUTIEN DE L'EMPLOYEUR POUR LA POURSUITE DES ÉTUDES ET AYANT ÉVOQUÉ CHAQUE TYPE DE SOUTIEN SELON LE SEXE	112
TABLEAU 3.16	PROPORTION DE LA POPULATION RECEVANT UN SOUTIEN DE L'EMPLOYEUR POUR LA POURSUITE DES ÉTUDES ET AYANT ÉVOQUÉ CHAQUE TYPE DE SOUTIEN SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	113
TABLEAU 4.1	PROPORTION DES NON-BÉNÉFICIAIRES AYANT MENTIONNÉ LA RAISON DE LEUR NON-PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE L'AFE À L'HIVER 2013, SELON LE SEXE	114
TABLEAU 4.2	PROPORTION DES NON-BÉNÉFICIAIRES AYANT MENTIONNÉ LA RAISON DE LEUR NON-PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE L'AFE À L'HIVER 2013, SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	115
TABLEAU 4.3	RÉPARTITION DE LA POPULATION, SELON LE REVENU BRUT TOTAL (AVANT IMPÔT) POUR L'ANNÉE 2012 ET LE STATUT À L'AFE	116
TABLEAU 4.4	RÉPARTITION DE LA POPULATION, SELON LE REVENU BRUT TOTAL (AVANT IMPÔT) POUR L'ANNÉE 2012 ET LE SEXE	117
TABLEAU 4.5	RÉPARTITION DE LA POPULATION, SELON LE REVENU BRUT TOTAL (AVANT IMPÔT) POUR L'ANNÉE 2012 ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	118
TABLEAU 4.6	PROPORTION DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'HIVER 2013, SELON LE STATUT À L'AFE.....	119
TABLEAU 4.7	PROPORTION DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'HIVER 2013, SELON LE SEXE.....	120
TABLEAU 4.8	PROPORTION DES NON-BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'HIVER 2013, SELON LE SEXE.....	121
TABLEAU 4.9	PROPORTION DES BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'HIVER 2013, SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	122
TABLEAU 4.10	PROPORTION DES NON-BÉNÉFICIAIRES AYANT REÇU DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES À L'HIVER 2013, SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	123
TABLEAU 4.11	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AVEC CONJOINT OU CONJOINTE, SELON LE REVENU BRUT TOTAL (AVANT IMPÔT) DU CONJOINT OU DE LA CONJOINTE POUR L'ANNÉE 2012 ET LE STATUT À L'AFE	124

TABLEAU 4.12	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AVEC CONJOINT OU CONJOINTE, SELON LE REVENU BRUT TOTAL (AVANT IMPÔT) DU CONJOINT OU DE LA CONJOINTE POUR L'ANNÉE 2012 ET LE SEXE	125
TABLEAU 4.13	RÉPARTITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AVEC CONJOINT OU CONJOINTE, SELON LE REVENU BRUT TOTAL (AVANT IMPÔT) DU CONJOINT OU DE LA CONJOINTE POUR L'ANNÉE 2012 ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	126
TABLEAU 4.14	MONTANT MOYEN DES FRAIS DE SCOLARITÉ ASSUMÉS PAR LES NON-BÉNÉFICIAIRES À L'HIVER 2013, SELON LE SEXE	126
TABLEAU 4.15	MONTANT MOYEN DES FRAIS DE SCOLARITÉ ASSUMÉS PAR LES NON-BÉNÉFICIAIRES À L'HIVER 2013, SELON LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	127
TABLEAU 4.1	MONTANT MENSUEL MOYEN DES FRAIS DE GARDE ASSUMÉS À L'HIVER 2013 PAR LES PERSONNES AVEC ENFANTS À CHARGE, SELON LE STATUT À L'AFE	127
TABLEAU 4.17	RÉPARTITION DES PERSONNES NON RÉPUTÉES AUX ÉTUDES À TEMPS PLEIN, SELON LE MONTANT DES AUTRES DÉPENSES LIÉES AUX ÉTUDES À L'HIVER 2013 ET LE STATUT À L'AFE	128
TABLEAU 4.18	RÉPARTITION DES PERSONNES NON RÉPUTÉES AUX ÉTUDES À TEMPS PLEIN, SELON LE MONTANT DES DÉPENSES LIÉES AUX ÉTUDES À L'HIVER 2013, AUTRES QUE LES FRAIS DE SCOLARITÉ, ET LE SEXE	129
TABLEAU 4.19	RÉPARTITION DES PERSONNES NON RÉPUTÉES AUX ÉTUDES À TEMPS PLEIN, SELON LE MONTANT DES DÉPENSES LIÉES AUX ÉTUDES À L'HIVER 2013, AUTRES QUE LES FRAIS DE SCOLARITÉ, ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE	130
TABLEAU 4.20	RÉPARTITION DES NON-BÉNÉFICIAIRES, SELON LA PRÉSENCE OU NON D'UNE DETTE D'ÉTUDES AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION SUIVIE À L'HIVER 2013 ET LE SEXE	131
TABLEAU 4.21	RÉPARTITION DES NON-BÉNÉFICIAIRES, SELON LA PRÉSENCE OU NON D'UNE DETTE D'ÉTUDES AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION SUIVIE À L'HIVER 2013 ET LA PRÉSENCE OU NON D'ENFANTS À CHARGE.....	131

Annexe 1 - Le profil de la population étudiée

Tableau 1.1 Répartition de la population selon le statut à l'AFE

	%
Bénéficiaires – À temps partiel	1,8
Bénéficiaires – Réputés à temps plein	6,4
Non-bénéficiaires	91,8
Total	100,0

Tableau 1.2 Répartition de la population selon le sexe et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel	
	%
Femmes	59,3
Hommes	40,7
Total	100,0
Bénéficiaires – Réputés à temps plein	
	%
Femmes	75,4
Hommes	24,6
Total	100,0
Non-bénéficiaires	
	%
Femmes	60,6
Hommes	39,4
Total	100,0
Total	
	%
Femmes	61,5
Hommes	38,5
Total	100,0

Tableau 1.3 Âge moyen de la population selon le statut à l'AFE

	Âge moyen	IC inférieur	IC supérieur
Bénéficiaires – À temps partiel	30,1	28,9	31,3
Bénéficiaires – Réputés à temps plein	33,6	32,7	34,6
Non-bénéficiaires	35,0	33,6	36,4
Total	34,8	33,6	36,1

Tableau 1.4 Répartition de la population selon le groupe d'âge et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 25 ans</i>	22,9	16,3	29,5
<i>25-29 ans</i>	37,3	29,7	44,9
<i>30-34 ans</i>	17,6	11,6	23,6
<i>35-39 ans</i>	13,1	7,8	18,4
<i>40 ans ou plus</i>	9,2	4,6	13,7
<i>Total</i>	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 25 ans</i>	6,9	3,4	10,4
<i>25-29 ans</i>	21,0	15,5	26,5
<i>30-34 ans</i>	32,8	26,5	39,1
<i>35-39 ans</i>	23,1	17,4	28,7
<i>40 ans ou plus</i>	16,2	11,3	21,2
<i>Total</i>	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 25 ans</i>	16,8	11,7	21,8
<i>25-29 ans</i>	18,2	12,9	23,5
<i>30-34 ans</i>	20,1	14,6	25,6
<i>35-39 ans</i>	14,4	9,8	19,1
<i>40 ans ou plus</i>	30,5	24,2	36,8
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 25 ans</i>	16,2	11,6	20,8
<i>25-29 ans</i>	18,7	13,9	23,6
<i>30-34 ans</i>	20,9	15,8	25,9
<i>35-39 ans</i>	15,0	10,7	19,2
<i>40 ans ou plus</i>	29,2	23,4	35,0
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 1.5 Répartition de la population selon l'état civil et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Célibataire</i>	66,7	59,3	74,1
<i>Avec conjoint ou conjointe</i>	27,5	20,4	34,5
<i>Marié</i>	12,4	7,2	17,6
<i>Conjoint de fait</i>	15,0	9,4	20,6
<i>Séparé, divorcé ou veuf</i>	5,9	2,2	9,6
<i>Total</i>	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Célibataire</i>	20,4	15,0	25,8
<i>Avec conjoint ou conjointe</i>	70,6	64,5	76,8
<i>Marié</i>	54,1	47,4	60,8
<i>Conjoint de fait</i>	16,5	11,5	21,5
<i>Séparé, divorcé ou veuf</i>	9,0	5,1	12,9
<i>Total</i>	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Célibataire</i>	37,1	30,6	43,7
<i>Avec conjoint ou conjointe</i>	57,4	50,6	64,1
<i>Marié</i>	24,6	18,7	30,4
<i>Conjoint de fait</i>	32,8	26,4	39,2
<i>Séparé, divorcé ou veuf</i>	5,5	2,5	8,5
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Célibataire</i>	36,6	30,6	42,7
<i>Avec conjoint ou conjointe</i>	57,7	51,5	63,9
<i>Marié</i>	26,2	20,8	31,6
<i>Conjoint de fait</i>	31,4	25,6	37,3
<i>Séparé, divorcé ou veuf</i>	5,7	2,9	8,5
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 1.6 Répartition de la population selon la présence ou non d'enfants à charge et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Avec enfants à charge	17,6	11,7	23,6
Sans enfant à charge	82,4	76,4	88,3
Total	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Avec enfants à charge	85,7	81,0	90,3
Sans enfant à charge	14,3	9,7	19,0
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Avec enfants à charge	39,0	32,4	45,6
Sans enfant à charge	61,0	54,4	67,6
Total	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Avec enfants à charge	41,6	35,5	47,7
Sans enfant à charge	58,4	52,3	64,5
Total	100,0		

Tableau 1.7 Répartition de la population selon la présence ou non d'enfants à charge et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec enfants à charge</i>	44,7	37,4	52,1
<i>Sans enfant à charge</i>	55,3	47,9	62,6
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec enfants à charge</i>	36,6	26,0	47,2
<i>Sans enfant à charge</i>	63,4	52,8	74,0
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec enfants à charge</i>	41,6	35,5	47,7
<i>Sans enfant à charge</i>	58,4	52,3	64,5
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 1.8 Répartition de la population avec enfants à charge selon l'âge ⁽¹⁾ des enfants et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
De 0 à 6 ans	37,1	14,6	59,6
De 7 à 11 ans	44,4	20,5	68,4
12 ans ou plus	48,1	23,7	72,5

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
De 0 à 6 ans	86,9	80,0	93,7
De 7 à 11 ans	36,0	30,1	41,8
12 ans ou plus	17,0	12,1	22,0

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
De 0 à 6 ans	50,8	36,6	64,9
De 7 à 11 ans	42,6	30,6	54,6
12 ans ou plus	48,1	37,0	59,2

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
De 0 à 6 ans	55,4	44,0	66,8
De 7 à 11 ans	41,7	32,1	51,4
12 ans ou plus	44,0	35,0	53,1

(1) Catégories d'âge non exclusives.

Tableau 1.9 Répartition de la population selon le statut légal au Canada et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Citoyenneté canadienne</i>	73,8	66,9	80,8
<i>Résidence permanente</i>	26,2	19,2	33,1
<i>Total</i>	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Citoyenneté canadienne</i>	54,8	48,1	61,5
<i>Résidence permanente</i>	45,2	38,5	51,9
<i>Total</i>	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Citoyenneté canadienne</i>	95,2	92,3	98,1
<i>Résidence permanente</i>	4,8	1,9	7,7
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Citoyenneté canadienne</i>	92,3	89,5	95,0
<i>Résidence permanente</i>	7,7	5,0	10,5
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 1.10 Répartition de la population selon le lieu de résidence et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec au moins un parent</i>	11,1	6,2	16,1
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	31,4	24,1	38,6
<i>Sans enfant</i>	18,9	12,8	25,1
<i>Avec un ou des enfants</i>	12,4	7,2	17,6
<i>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</i>	4,6	1,3	7,8
<i>Seul ou avec d'autres personnes</i>	53,0	45,1	60,8
<i>Total</i>	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec au moins un parent</i>	2,4	0,3	4,5
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	69,6	63,4	75,8
<i>Sans enfant</i>	3,2	0,9	5,6
<i>Avec un ou des enfants</i>	66,4	60,0	72,7
<i>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</i>	17,8	12,6	23,0
<i>Seul ou avec d'autres personnes</i>	10,2	6,1	14,2
<i>Total</i>	100,0		

Non-bénéficiaires

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec au moins un parent</i>	8,4	4,7	12,1
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	57,7	50,9	64,4
<i>Sans enfant</i>	22,3	16,6	27,9
<i>Avec un ou des enfants</i>	35,4	28,9	41,9
<i>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</i>	5,9	2,8	9,0
<i>Seul ou avec d'autres personnes</i>	28,0	21,9	34,2
<i>Total</i>	100,0		

Total

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec au moins un parent</i>	8,0	4,6	11,5
<i>Avec le conjoint ou la conjointe</i>	57,9	51,7	64,1
<i>Sans enfant</i>	21,0	15,8	26,2
<i>Avec un ou des enfants</i>	37,0	31,0	43,0
<i>Avec un ou des enfants, mais sans conjoint ou conjointe</i>	6,7	3,8	9,5
<i>Seul ou avec d'autres personnes</i>	27,4	21,7	33,0
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 1.11 Répartition de la population selon le niveau de scolarité de la mère et du père

<i>Mère</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins qu'un secondaire</i>	14,9	7,3	22,5
<i>Secondaire</i>	33,6	23,6	43,6
<i>Études postsecondaires non terminées</i>	4,6	0,5	8,7
<i>Collégial</i>	14,7	7,3	22,1
<i>Université</i>	23,5	14,6	32,5
<i>Non-réponse</i>	8,6		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Père</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins qu'un secondaire</i>	18,8	10,6	27,0
<i>Secondaire</i>	28,1	18,5	37,6
<i>Études postsecondaires non terminées</i>	1,5	0,0	3,7
<i>Collégial</i>	10,3	3,8	16,9
<i>Université</i>	27,9	18,5	37,3
<i>Non-réponse</i>	13,4		
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 1.12 Répartition de la population avec conjoint ou conjointe selon la situation du conjoint ou de la conjointe et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
		IC % inférieur	IC supérieur
Sur le marché du travail	66,6	52,5	80,8
Aux études	23,8	11,0	36,6
Autres situations	7,2	0,0	14,9
Non-réponse	2,4		
Total	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
		IC % inférieur	IC supérieur
Sur le marché du travail	60,6	52,8	68,4
Aux études	20,3	13,8	26,7
Autres situations	13,8	8,4	19,2
Non-réponse	5,3		
Total	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
		IC % inférieur	IC supérieur
Sur le marché du travail	86,4	80,2	92,6
Aux études	5,3	1,2	9,4
Autres situations	6,0	1,7	10,4
Non-réponse	2,3		
Total	100,0		
<i>Total</i>			
		IC % inférieur	IC supérieur
Sur le marché du travail	84,2	78,5	89,9
Aux études	6,6	2,8	10,4
Autres situations	6,7	2,7	10,7
Non-réponse	2,5		
Total	100,0		

Tableau 1.13 Répartition de la population selon la langue d'enseignement et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Anglais	17,0	11,1	22,9
Français	83,0	77,1	88,9
Total	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Anglais	15,4	10,5	20,3
Français	84,6	79,7	89,5
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Anglais	8,2	4,5	12,0
Français	91,8	88,0	95,5
Total	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Anglais	8,9	5,4	12,3
Français	91,1	87,7	94,6
Total	100,0		

Tableau 1.14 Répartition de la population selon l'université fréquentée et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

	%	IC	
		inférieur	IC supérieur
Télé-université	8,5	4,1	12,9
Université du Québec à Montréal	18,3	12,2	24,3
Université Laval	6,5	2,6	10,4
Université de Montréal	14,4	8,9	19,9
Université du Québec à Trois-Rivières	5,2	1,7	8,7
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	14,4	8,9	19,9
Autres universités	32,7	25,3	40,1
Total	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

	%	IC	
		inférieur	IC supérieur
Télé-université	15,9	11,0	20,8
Université du Québec à Montréal	19,6	14,2	25,0
Université Laval	8,3	4,7	12,0
Université de Montréal	13,3	8,8	17,9
Université du Québec à Trois-Rivières	7,2	3,7	10,8
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	12,2	7,9	16,6
Autres universités	23,4	17,7	29,1
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

	%	IC	
		inférieur	IC supérieur
Télé-université	16,8	11,7	21,8
Université du Québec à Montréal	11,8	7,5	16,2
Université Laval	12,6	8,0	17,1
Université de Montréal	9,5	5,6	13,4
Université du Québec à Trois-Rivières	9,5	5,6	13,5
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	7,1	3,5	10,7
Autres universités	32,7	26,3	39,1
Total	100,0		

Total

	%	IC	
		inférieur	IC supérieur
Télé-université	16,6	11,9	21,2
Université du Québec à Montréal	12,5	8,4	16,5
Université Laval	12,2	8,0	16,4
Université de Montréal	9,9	6,3	13,4
Université du Québec à Trois-Rivières	9,3	5,6	13,0
École des Hautes Études Commerciales de Montréal	7,5	4,3	10,8
Autres universités	32,1	26,2	38,0
Total	100,0		

Tableau 1.15 Répartition de la population selon l'accessibilité à un réseau de transport en commun et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

Transport en commun	%	IC	IC
		inférieur	supérieur
Accessible	89,5	84,7	94,4
Non accessible	10,5	5,6	15,3
Total	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

Transport en commun	%	IC	IC
		inférieur	supérieur
Accessible	81,8	76,5	87,0
Non accessible	18,2	13,0	23,5
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

Transport en commun	%	IC	IC
		inférieur	supérieur
Accessible	78,3	72,7	83,9
Non accessible	21,7	16,1	27,3
Total	100,0		

Total

Transport en commun	%	IC	IC
		inférieur	supérieur
Accessible	78,7	73,6	83,9
Non accessible	21,3	16,1	26,4
Total	100,0		

Tableau 1.16 Répartition de la population selon le moyen de transport ⁽²⁾ utilisé pour se rendre à l'établissement d'enseignement et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moyen de transport actif	17,7	11,7	23,7
Transport en commun	58,8	51,1	66,6
Automobile	34,0	26,5	41,4
Aucun (formation à distance)	9,8	5,1	14,5

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moyen de transport actif	13,7	9,1	18,2
Transport en commun	60,0	53,4	66,5
Automobile	30,6	24,4	36,8
Aucun (formation à distance)	16,5	11,5	21,5

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moyen de transport actif	8,2	4,4	12,1
Transport en commun	30,5	24,2	36,8
Automobile	57,4	50,6	64,1
Aucun (formation à distance)	21,5	15,9	27,1

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moyen de transport actif	8,8	5,2	12,3
Transport en commun	32,9	27,1	38,7
Automobile	55,2	49,0	61,4
Aucun (formation à distance)	21,0	15,9	26,1

(2) Les répondantes et les répondants pouvaient indiquer plus d'un moyen de transport

Annexe 2 - Le cheminement scolaire

Tableau 2.1 Répartition de la population selon la situation principale avant la première inscription au programme d'études et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études à temps plein	19,6	13,4	25,9
Aux études à temps partiel	9,2	4,6	13,7
En emploi	58,8	51,1	66,5
Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)	7,8	3,6	12,1
Autres situations	4,6	1,3	7,9
Total	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études à temps plein	18,6	13,3	23,8
Aux études à temps partiel	10,2	6,1	14,2
En emploi	30,1	24,0	36,3
Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)	26,4	20,4	32,3
Autres situations	14,7	10,0	19,5
Total	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études à temps plein	11,0	6,7	15,2
Aux études à temps partiel	7,4	3,9	10,8
En emploi	77,0	71,4	82,7
Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)	1,4	0,0	3,1
Autres situations	3,2	0,9	5,5
Total	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Aux études à temps plein	11,6	7,7	15,5
Aux études à temps partiel	7,6	4,4	10,8
En emploi	73,7	68,4	79,0
Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)	3,2	1,6	4,7
Autres situations	3,9	1,8	6,1
Total	100,0		

Tableau 2.2 Répartition de la population selon la situation principale avant la première inscription au programme d'études et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Aux études à temps plein</i>	12,1	7,3	16,8
<i>Aux études à temps partiel</i>	9,4	5,1	13,7
<i>En emploi</i>	69,8	63,2	76,4
<i>Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)</i>	3,6	1,7	5,5
<i>Autres situations</i>	5,1	2,0	8,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Aux études à temps plein</i>	10,9	4,1	17,6
<i>Aux études à temps partiel</i>	4,6	0,1	9,2
<i>En emploi</i>	80,0	71,5	88,4
<i>Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)</i>	2,4	0,0	5,2
<i>Autres situations</i>	2,1	0,0	4,8
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Aux études à temps plein</i>	11,6	7,7	15,5
<i>Aux études à temps partiel</i>	7,6	4,4	10,8
<i>En emploi</i>	73,7	68,4	79,0
<i>Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)</i>	3,2	1,6	4,7
<i>Autres situations</i>	3,9	1,8	6,1
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.3 Répartition de la population selon la situation principale avant la première inscription au programme d'études et la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Aux études à temps plein</i>	3,3	1,2	5,3
<i>Aux études à temps partiel</i>	6,3	1,9	10,7
<i>En emploi</i>	79,9	73,6	86,2
<i>Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)</i>	5,6	2,7	8,4
<i>Autres situations</i>	4,9	1,7	8,2
<i>Total</i>	100,0		

Sans enfant à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Aux études à temps plein</i>	17,6	11,2	23,9
<i>Aux études à temps partiel</i>	8,5	4,0	13,0
<i>En emploi</i>	69,3	61,7	76,9
<i>Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)</i>	1,4	0,0	3,2
<i>Autres situations</i>	3,2	0,4	6,1
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Aux études à temps plein</i>	11,6	7,7	15,5
<i>Aux études à temps partiel</i>	7,6	4,4	10,8
<i>En emploi</i>	73,7	68,4	79,0
<i>Aide gouvernementale (assurance emploi, prestations de maternité, aide financière de dernier recours, etc.)</i>	3,2	1,6	4,7
<i>Autres situations</i>	3,9	1,8	6,1
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.4 Répartition de la population selon la principale raison de la poursuite de la formation universitaire et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	47,1	39,2	54,9
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	23,5	16,9	30,2
<i>Autres raisons</i>	25,5	18,6	32,3
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	3,9	0,9	7,0
<i>Total</i>	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	52,1	45,4	58,8
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	16,8	11,8	21,8
<i>Autres raisons</i>	28,6	22,6	34,7
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	2,4	0,3	4,5
<i>Total</i>	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	20,2	14,8	25,6
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	39,2	32,5	45,8
<i>Autres raisons</i>	19,6	14,3	25,0
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	21,0	15,3	26,6
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	22,8	17,7	27,8
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	37,5	31,3	43,6
<i>Autres raisons</i>	20,3	15,4	25,3
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	19,5	14,3	24,6
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.5 Répartition de la population selon la principale raison de la poursuite de la formation universitaire et le sexe

Femmes

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	25,6	19,3	31,9
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	35,8	28,5	43,0
<i>Autres raisons</i>	23,4	17,2	29,7
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	15,2	9,6	20,7
<i>Total</i>	100,0		

Hommes

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	18,1	9,9	26,3
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	40,2	29,2	51,1
<i>Autres raisons</i>	15,3	7,5	23,2
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	26,4	16,4	36,3
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	22,8	17,7	27,8
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	37,5	31,3	43,6
<i>Autres raisons</i>	20,3	15,4	25,3
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	19,5	14,3	24,6
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.6 Répartition de la population selon la principale raison de la poursuite de la formation universitaire et la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	24,4	16,9	31,9
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	31,8	22,9	40,7
<i>Autres raisons</i>	24,3	16,3	32,4
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	19,5	11,7	27,3
<i>Total</i>	100,0		

Sans enfant à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	21,6	14,8	28,3
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	41,5	33,2	49,8
<i>Autres raisons</i>	17,5	11,4	23,6
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	19,5	12,6	26,3
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Trouver un emploi ou un meilleur emploi</i>	22,8	17,7	27,8
<i>Parfaire sa formation ou ses connaissances personnelles</i>	37,5	31,3	43,6
<i>Autres raisons</i>	20,3	15,4	25,3
<i>Obtenir une promotion ou satisfaire aux exigences de l'employeur</i>	19,5	14,3	24,6
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.7 Proportion de la population ayant mentionné la raison des études à temps partiel à l'hiver 2013 selon le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Emploi en même temps que les études	73,8	66,9	80,7
Manque de ressources financières	66,6	59,2	74,0
Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études	8,5	4,1	12,9
Obligations familiales	20,9	14,5	27,3
Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques	5,2	1,7	8,7
Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein	9,8	5,1	14,5
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	2,6	0,1	5,1
Formation uniquement à temps partiel	14,4	8,9	19,9
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	7,9	3,6	12,1
Obtention de meilleurs résultats scolaires	17,7	11,7	23,7
Problèmes de santé ou handicap	7,8	3,6	12,1
Autres raisons	5,2	1,7	8,7
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Emploi en même temps que les études	30,1	24,0	36,3
Manque de ressources financières	35,9	29,4	42,3
Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études	5,7	2,6	8,9
Obligations familiales	82,5	77,5	87,6
Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques	1,4	0,0	3,0
Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein	12,0	7,6	16,4
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	2,3	0,3	4,3
Formation uniquement à temps partiel	5,2	2,2	8,1
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	3,3	0,9	5,7
Obtention de meilleurs résultats scolaires	28,1	22,1	34,2
Problèmes de santé ou handicap	21,2	15,7	26,7
Autres raisons	5,7	2,6	8,9
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Emploi en même temps que les études	86,6	81,9	91,2
Manque de ressources financières	43,1	36,3	49,8
Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études	2,0	0,1	4,0
Obligations familiales	46,4	39,6	53,2
Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques	3,3	0,9	5,7
Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein	10,1	5,9	14,3
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	2,6	0,6	4,6
Formation uniquement à temps partiel	10,3	6,0	14,5
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	8,5	4,7	12,3
Obtention de meilleurs résultats scolaires	18,5	13,2	23,8
Problèmes de santé ou handicap	2,7	0,6	4,9
Autres raisons	4,2	1,4	7,0
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Emploi en même temps que les études	82,7	78,4	87,1
Manque de ressources financières	43,0	36,8	49,2
Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études	2,4	0,6	4,2
Obligations familiales	48,2	42,0	54,5
Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques	3,2	1,0	5,5
Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein	10,2	6,4	14,1
Changement de programme ou d'établissement d'enseignement	2,6	0,7	4,5
Formation uniquement à temps partiel	10,0	6,1	13,9
Besoin de cours supplémentaires ou de préalables	8,2	4,7	11,6
Obtention de meilleurs résultats scolaires	19,1	14,2	24,0
Problèmes de santé ou handicap	4,0	2,0	6,0
Autres raisons	4,3	1,7	6,9

Tableau 2.8 Proportion de la population ayant mentionné la raison des études à temps partiel à l'hiver 2013 selon le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi en même temps que les études</i>	81,4	76,2	86,7
<i>Manque de ressources financières</i>	46,8	39,4	54,3
<i>Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études</i>	1,9	0,1	3,7
<i>Obligations familiales</i>	50,5	43,0	57,9
<i>Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques</i>	3,4	0,6	6,2
<i>Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein</i>	7,6	3,7	11,4
<i>Changement de programme ou d'établissement d'enseignement</i>	4,1	1,1	7,1
<i>Formation uniquement à temps partiel</i>	6,4	2,8	10,1
<i>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</i>	8,7	4,4	13,0
<i>Obtention de meilleurs résultats scolaires</i>	18,0	12,3	23,6
<i>Problèmes de santé ou handicap</i>	4,9	2,1	7,8
<i>Autres raisons</i>	2,5	0,3	4,7
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi en même temps que les études</i>	84,8	77,2	92,3
<i>Manque de ressources financières</i>	36,9	26,2	47,6
<i>Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études</i>	3,2	0,0	6,9
<i>Obligations familiales</i>	44,6	33,6	55,7
<i>Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques</i>	3,0	0,0	6,7
<i>Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein</i>	14,5	6,6	22,3
<i>Changement de programme ou d'établissement d'enseignement</i>	0,2	0,0	0,4
<i>Formation uniquement à temps partiel</i>	15,8	7,6	24,0
<i>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</i>	7,4	1,6	13,2
<i>Obtention de meilleurs résultats scolaires</i>	20,9	11,9	29,9
<i>Problèmes de santé ou handicap</i>	2,5	0,0	5,3
<i>Autres raisons</i>	7,2	1,5	13,0
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi en même temps que les études</i>	82,7	78,4	87,1
<i>Manque de ressources financières</i>	43,0	36,8	49,2
<i>Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études</i>	2,4	0,6	4,2
<i>Obligations familiales</i>	48,2	42,0	54,5
<i>Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques</i>	3,2	1,0	5,5
<i>Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein</i>	10,2	6,4	14,1
<i>Changement de programme ou d'établissement d'enseignement</i>	2,6	0,7	4,5
<i>Formation uniquement à temps partiel</i>	10,0	6,1	13,9
<i>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</i>	8,2	4,7	11,6
<i>Obtention de meilleurs résultats scolaires</i>	19,1	14,2	24,0
<i>Problèmes de santé ou handicap</i>	4,0	2,0	6,0
<i>Autres raisons</i>	4,3	1,7	6,9

Tableau 2.9 Proportion de la population ayant mentionné la raison des études à temps partiel à l'hiver 2013 selon la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi en même temps que les études</i>	82,4	76,6	88,3
<i>Manque de ressources financières</i>	42,1	32,9	51,4
<i>Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études</i>	2,2	0,0	4,7
<i>Obligations familiales</i>	87,6	81,2	93,9
<i>Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques</i>	3,1	0,0	6,3
<i>Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein</i>	3,7	0,6	6,8
<i>Changement de programme ou d'établissement d'enseignement</i>	1,3	0,0	3,2
<i>Formation uniquement à temps partiel</i>	8,9	3,2	14,5
<i>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</i>	5,6	1,2	9,9
<i>Obtention de meilleurs résultats scolaires</i>	18,0	11,0	24,9
<i>Problèmes de santé ou handicap</i>	4,5	1,2	7,7
<i>Autres raisons</i>	3,8	0,3	7,4
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi en même temps que les études</i>	82,9	76,8	89,1
<i>Manque de ressources financières</i>	43,7	35,4	52,0
<i>Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études</i>	2,5	0,0	5,1
<i>Obligations familiales</i>	20,2	13,4	27,0
<i>Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques</i>	3,3	0,2	6,4
<i>Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein</i>	14,9	8,8	21,0
<i>Changement de programme ou d'établissement d'enseignement</i>	3,5	0,6	6,4
<i>Formation uniquement à temps partiel</i>	10,8	5,5	16,2
<i>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</i>	10,1	5,0	15,1
<i>Obtention de meilleurs résultats scolaires</i>	19,9	13,2	26,7
<i>Problèmes de santé ou handicap</i>	3,7	1,1	6,3
<i>Autres raisons</i>	4,7	1,0	8,3
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi en même temps que les études</i>	82,7	78,4	87,1
<i>Manque de ressources financières</i>	43,0	36,8	49,2
<i>Limite d'endettement atteinte pour des études à temps plein à l'Aide financière aux études</i>	2,4	0,6	4,2
<i>Obligations familiales</i>	48,2	42,0	54,5
<i>Engagement dans la vie étudiante ou obligations sportives ou artistiques</i>	3,2	1,0	5,5
<i>Volonté de terminer un programme d'études suivi à temps plein</i>	10,2	6,4	14,1
<i>Changement de programme ou d'établissement d'enseignement</i>	2,6	0,7	4,5
<i>Formation uniquement à temps partiel</i>	10,0	6,1	13,9
<i>Besoin de cours supplémentaires ou de préalables</i>	8,2	4,7	11,6
<i>Obtention de meilleurs résultats scolaires</i>	19,1	14,2	24,0
<i>Problèmes de santé ou handicap</i>	4,0	2,0	6,0
<i>Autres raisons</i>	4,3	1,7	6,9

Tableau 2.10 Répartition de la population selon l'inscription ou non à une formation à distance et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Formation à distance	14,4	8,9	19,9
Formation magistrale	85,6	80,1	91,1
Total	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Formation à distance	25,0	19,1	30,8
Formation magistrale	75,0	69,2	80,9
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Formation à distance	32,9	26,6	39,3
Formation magistrale	67,1	60,7	73,4
Total	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Formation à distance	32,1	26,2	37,9
Formation magistrale	67,9	62,1	73,8
Total	100,0		

Tableau 2.11 Répartition de la population selon l'inscription ou non à une formation à distance et le sexe

<i>Femmes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Formation à distance</i>	36,0	28,8	43,2
<i>Formation magistrale</i>	64,0	56,8	71,2
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Formation à distance</i>	25,9	16,1	35,7
<i>Formation magistrale</i>	74,1	64,3	83,9
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Formation à distance</i>	32,1	26,2	37,9
<i>Formation magistrale</i>	67,9	62,1	73,8
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.12 Répartition de la population selon l'inscription ou non à une formation à distance et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Formation à distance</i>	37,0	27,9	46,2
<i>Formation magistrale</i>	63,0	53,8	72,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Formation à distance</i>	28,6	21,0	36,1
<i>Formation magistrale</i>	71,4	63,9	79,0
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Formation à distance</i>	32,1	26,2	37,9
<i>Formation magistrale</i>	67,9	62,1	73,8
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.13 Répartition de la population selon le nombre de crédits des cours suivis et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	30,7	23,5	38,0
<i>De 6 à 11 crédits</i>	69,3	62,0	76,5
<i>Total</i>	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	14,7	9,9	19,4
<i>De 6 à 11 crédits</i>	85,3	80,6	90,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	59,2	52,5	65,9
<i>De 6 à 11 crédits</i>	40,8	34,1	47,5
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	55,9	49,7	62,1
<i>De 6 à 11 crédits</i>	44,1	37,9	50,3
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.14 Répartition de la population selon le nombre de crédits des cours suivis et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	57,1	49,8	64,4
<i>De 6 à 11 crédits</i>	42,9	35,6	50,2
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	53,9	42,8	64,9
<i>De 6 à 11 crédits</i>	46,1	35,1	57,2
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>De 1 à 5 crédits</i>	55,9	49,7	62,1
<i>De 6 à 11 crédits</i>	44,1	37,9	50,3
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.15 Répartition de la population selon l'interruption ou non du programme d'études postsecondaires et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Études postsecondaires interrompues</i>	38,5	30,9	46,2
<i>Études postsecondaires continues</i>	61,5	53,8	69,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Études postsecondaires interrompues</i>	32,1	25,8	38,4
<i>Études postsecondaires continues</i>	67,9	61,6	74,2
<i>Total</i>	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Études postsecondaires interrompues</i>	39,2	32,5	45,8
<i>Études postsecondaires continues</i>	60,8	54,2	67,5
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Études postsecondaires interrompues</i>	38,7	32,6	44,8
<i>Études postsecondaires continues</i>	61,3	55,2	67,4
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.16 Répartition de la population ayant interrompu ses études postsecondaires selon le nombre d'interruptions et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Une interruption	57,6	45,0	70,2
Deux interruptions	32,2	20,3	44,1
Trois interruptions ou plus	10,2	0,4	21,2
Total	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Une interruption	61,1	49,5	72,8
Deux interruptions	25,1	14,8	35,5
Trois interruptions ou plus	13,7	2,2	25,8
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Une interruption	60,9	50,2	71,6
Deux interruptions	25,5	16,0	34,9
Trois interruptions ou plus	13,7	3,5	24,2
Total	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Une interruption	60,8	50,9	70,8
Deux interruptions	25,6	16,7	34,4
Trois interruptions ou plus	13,6	3,9	23,5
Total	100,0		

Tableau 2.17 Répartition de la population ayant interrompu son programme d'études selon la durée totale d'interruption et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	16,9	7,4	26,5
<i>Entre six mois et un an</i>	25,4	14,3	36,5
<i>Entre un an et deux ans</i>	16,9	7,4	26,5
<i>Plus de deux ans</i>	40,7	28,2	53,2
<i>Total</i>	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	12,4	4,4	20,5
<i>Entre six mois et un an</i>	25,4	15,0	35,8
<i>Entre un an et deux ans</i>	13,0	5,0	20,9
<i>Plus de deux ans</i>	49,2	37,3	61,2
<i>Total</i>	100,0		

Non-bénéficiaires

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	8,5	2,0	15,0
<i>Entre six mois et un an</i>	14,8	7,0	22,5
<i>Entre un an et deux ans</i>	15,9	7,9	23,8
<i>Plus de deux ans</i>	60,9	50,1	71,6
<i>Total</i>	100,0		

Total

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	8,9	2,8	14,9
<i>Entre six mois et un an</i>	15,5	8,3	22,8
<i>Entre un an et deux ans</i>	15,7	8,3	23,2
<i>Plus de deux ans</i>	59,9	49,9	69,9
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.18 Répartition de la population ayant interrompu son programme d'études selon la durée totale d'interruption et le sexe

Femmes

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de six mois</i>	3,2	0,0	6,6
<i>Entre six mois et un an</i>	16,0	7,2	24,8
<i>Entre un an et deux ans</i>	16,6	7,4	25,8
<i>Plus de deux ans</i>	64,2	52,6	75,8
<i>Total</i>	100,0		

Hommes

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de six mois</i>	17,4	3,8	30,9
<i>Entre six mois et un an</i>	14,8	2,4	27,2
<i>Entre un an et deux ans</i>	14,5	2,1	26,9
<i>Plus de deux ans</i>	53,4	35,7	71,1
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de six mois</i>	8,9	2,8	14,9
<i>Entre six mois et un an</i>	15,5	8,3	22,8
<i>Entre un an et deux ans</i>	15,7	8,3	23,2
<i>Plus de deux ans</i>	59,9	49,9	69,9
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.19 Répartition de la population ayant interrompu son programme d'études selon le délai total d'interruption et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	4,4	0,0	10,4
<i>Entre six mois et un an</i>	12,8	3,4	22,2
<i>Entre un an et deux ans</i>	11,1	1,8	20,4
<i>Plus de deux ans</i>	71,7	58,5	84,9
<i>Total</i>	100,0		
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	12,4	2,8	22,0
<i>Entre six mois et un an</i>	17,7	7,1	28,3
<i>Entre un an et deux ans</i>	19,5	8,5	30,4
<i>Plus de deux ans</i>	50,4	36,5	64,3
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de six mois</i>	8,9	2,8	14,9
<i>Entre six mois et un an</i>	15,5	8,3	22,8
<i>Entre un an et deux ans</i>	15,7	8,3	23,2
<i>Plus de deux ans</i>	59,9	49,9	69,9
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 2.20 Proportion de la population ayant interrompu son programme d'études selon les raisons invoquées et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Manque de temps	18,7	8,7	28,6
Raisons personnelles	30,5	18,8	42,3
Raisons familiales ou accouchement	18,7	8,7	28,6
Raisons financières	47,4	34,7	60,1
Marché du travail	11,9	3,6	20,1
Pause entre deux programmes	6,8	0,4	13,2
Raisons de santé	6,8	0,4	13,2
Réorientation ou changement de programme	3,4	0,0	8,0
Autres raisons	10,2	2,5	17,8

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Manque de temps	10,1	3,0	17,2
Raisons personnelles	14,5	6,2	22,8
Raisons familiales ou accouchement	37,0	25,4	48,7
Raisons financières	30,6	19,6	41,5
Marché du travail	11,9	4,2	19,7
Pause entre deux programmes	4,7	0,0	9,8
Raisons de santé	16,3	7,5	25,2
Réorientation ou changement de programme	4,7	0,0	9,8
Autres raisons	10,4	3,1	17,6

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Manque de temps	21,0	12,3	29,8
Raisons personnelles	31,0	20,8	41,2
Raisons familiale ou accouchement	19,2	10,6	27,7
Raisons financières	20,7	11,6	29,7
Marché du travail	19,2	10,6	27,7
Pause entre deux programmes	3,3	0,0	7,0
Raisons de santé	4,8	0,2	9,4
Réorientation ou changement de programme	7,0	1,6	12,4
Autres raisons	9,2	2,7	15,8

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Manque de temps	20,4	12,3	28,5
Raisons personnelles	30,1	20,7	39,6
Raisons familiales ou accouchement	20,1	12,2	28,1
Raisons financières	21,7	13,3	30,1
Marché du travail	18,7	10,7	26,6
Pause entre deux programmes	3,4	0,0	6,9
Raisons de santé	5,4	1,1	9,8
Réorientation ou changement de programme	6,8	1,8	11,9
Autres raisons	9,3	3,2	15,4

Tableau 2.21 Proportion de la population ayant interrompu son programme d'études selon les raisons invoquées et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Manque de temps</i>	26,6	15,6	37,6
<i>Raisons personnelles</i>	28,8	17,5	40,0
<i>Raisons familiales ou accouchement</i>	24,1	13,8	34,4
<i>Raisons financières</i>	16,6	7,8	25,4
<i>Marché du travail</i>	21,5	11,3	31,7
<i>Pause entre deux programmes</i>	5,7	0,1	11,4
<i>Raisons de santé</i>	6,4	0,7	12,1
<i>Réorientation ou changement de programme</i>	9,1	1,9	16,2
<i>Autres raisons</i>	6,1	0,4	11,8
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Manque de temps</i>	11,1	0,1	22,1
<i>Raisons personnelles</i>	32,1	15,6	48,7
<i>Raisons familiales ou accouchement</i>	14,2	1,8	26,6
<i>Raisons financières</i>	29,2	13,2	45,2
<i>Marché du travail</i>	14,4	2,0	26,8
<i>Pause entre deux programmes</i>	0,1	0,0	0,2
<i>Raisons de santé</i>	4,0	0,0	10,6
<i>Réorientation ou changement de programme</i>	3,4	0,0	10,0
<i>Autres raisons</i>	14,1	1,7	26,5
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Manque de temps</i>	20,4	12,3	28,5
<i>Raisons personnelles</i>	30,1	20,7	39,6
<i>Raisons familiales ou accouchement</i>	20,1	12,2	28,1
<i>Raisons financières</i>	21,7	13,3	30,1
<i>Marché du travail</i>	18,7	10,7	26,6
<i>Pause entre deux programmes</i>	3,4	0,0	6,9
<i>Raisons de santé</i>	5,4	1,1	9,8
<i>Réorientation ou changement de programme</i>	6,8	1,8	11,9
<i>Autres raisons</i>	9,3	3,2	15,4

Tableau 2.22 Proportion de la population ayant interrompu son programme d'études selon les raisons invoquées et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Manque de temps</i>	19,2	7,3	31,1
<i>Raisons personnelles</i>	26,9	13,5	40,4
<i>Raisons familiales ou accouchement</i>	35,3	21,0	49,6
<i>Raisons financières</i>	38,1	23,2	53,0
<i>Marché du travail</i>	13,8	3,6	23,9
<i>Pause entre deux programmes</i>	0,4	0,0	0,9
<i>Raisons de santé</i>	2,9	0,0	7,4
<i>Réorientation ou changement de programme</i>	2,9	0,0	7,4
<i>Autres raisons</i>	4,0	0,0	9,9
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Manque de temps</i>	21,3	10,2	32,5
<i>Raisons personnelles</i>	32,7	19,6	45,8
<i>Raisons familiales ou accouchement</i>	7,9	0,9	14,9
<i>Raisons financières</i>	8,5	1,6	15,4
<i>Marché du travail</i>	22,6	11,0	34,2
<i>Pause entre deux programmes</i>	5,9	0,0	12,0
<i>Raisons de santé</i>	7,5	0,6	14,3
<i>Réorientation ou changement de programme</i>	10,0	1,7	18,3
<i>Autres raisons</i>	13,6	3,9	23,3
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Manque de temps</i>	20,4	12,3	28,5
<i>Raisons personnelles</i>	30,1	20,7	39,6
<i>Raisons familiales ou accouchement</i>	20,1	12,2	28,1
<i>Raisons financières</i>	21,7	13,3	30,1
<i>Marché du travail</i>	18,7	10,7	26,6
<i>Pause entre deux programmes</i>	3,4	0,0	6,9
<i>Raisons de santé</i>	5,4	1,1	9,8
<i>Réorientation ou changement de programme</i>	6,8	1,8	11,9
<i>Autres raisons</i>	9,3	3,2	15,4

Tableau 2.23 *Nombre moyen de trimestres à terminer parmi la population ayant poursuivi le même programme depuis l'automne 2013 selon le statut à l'AFE et le type de diplôme*

Bénéficiaires – À temps partiel

	Nombre moyen de trimestres	IC inférieur	IC supérieur
<i>Attestation</i>			
<i>Baccalauréat</i>	4,4	2,6	6,2
<i>Certificat</i>	2,9	1,9	3,8
<i>Sans objet</i>	4,9	2,1	7,6
<i>Total</i>	3,5	2,7	4,4

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

	Nombre moyen de trimestres	IC inférieur	IC supérieur
<i>Attestation</i>	3,4	1,3	5,4
<i>Baccalauréat</i>	4,1	3,4	4,7
<i>Certificat</i>	2,5	1,8	3,2
<i>Sans objet</i>	3,6	2,3	5,0
<i>Total</i>	3,4	3,0	3,9

Non-bénéficiaires

	Nombre moyen de trimestres	IC inférieur	IC supérieur
<i>Attestation</i>	3,3	1,8	4,8
<i>Baccalauréat</i>	5,5	3,8	7,2
<i>Certificat</i>	3,9	3,3	4,6
<i>Sans objet</i>	7,0	3,5	10,5
<i>Total</i>	4,6	3,9	5,3

Total

	Nombre moyen de trimestres	IC inférieur	IC supérieur
<i>Attestation</i>	3,3	1,8	4,8
<i>Baccalauréat</i>	5,4	3,8	6,9
<i>Certificat</i>	3,8	3,2	4,4
<i>Sans objet</i>	6,7	3,6	9,8
<i>Total</i>	4,5	3,8	5,2

Tableau 2.24 Répartition de la population selon le statut d'études à l'automne 2013 ou à l'hiver 2014 et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

	Automne 2013			Hiver 2014		
	IC		IC	IC		IC
	%	inférieur	supérieur	%	inférieur	supérieur
<i>Pas aux études</i>	12,4	7,2	17,6	23,5	16,9	30,2
<i>Aux études</i>	87,6	70,2	105,2	76,5	56,0	97,0
<i>Total</i>	100,0			100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

	Automne 2013			Hiver 2014		
	IC		IC	IC		IC
	%	inférieur	supérieur	%	inférieur	supérieur
<i>Pas aux études</i>	8,5	4,8	12,2	14,5	9,8	19,2
<i>Aux études</i>	91,5	76,6	106,4	85,5	69,7	101,3
<i>Total</i>	100,0			100,0		

Non-bénéficiaires

	Automne 2013			Hiver 2014		
	IC		IC	IC		IC
	%	inférieur	supérieur	%	inférieur	supérieur
<i>Pas aux études</i>	10,3	6,1	14,4	15,0	10,1	19,9
<i>Aux études</i>	89,7	76,8	102,7	85,0	70,9	99,0
<i>Total</i>	100,0			100,0		

Total

	Automne 2013			Hiver 2014		
	IC		IC	IC		IC
	%	inférieur	supérieur	%	inférieur	supérieur
<i>Pas aux études</i>	10,2	6,4	14,0	15,2	10,7	19,6
<i>Aux études</i>	89,8	77,9	101,7	84,8	71,9	97,8
<i>Total</i>	100,0			100,0		

Tableau 2.25 Répartition de la population selon le statut d'études à l'automne 2013 ou à l'hiver 2014 et le sexe

<i>Femmes</i>						
	<i>Automne 2013</i>			<i>Hiver 2014</i>		
	<i>%</i>	<i>IC</i>	<i>IC</i>	<i>%</i>	<i>IC</i>	<i>IC</i>
		<i>inférieur</i>	<i>supérieur</i>		<i>inférieur</i>	<i>supérieur</i>
<i>Pas aux études</i>	9,2	4,9	13,6	14,4	9,2	19,6
<i>Aux études</i>	90,8	77,0	104,6	85,6	69,1	102,2
<i>Total</i>	100,0			100,0		

<i>Hommes</i>						
	<i>Automne 2013</i>			<i>Hiver 2014</i>		
	<i>%</i>	<i>IC</i>	<i>IC</i>	<i>%</i>	<i>IC</i>	<i>IC</i>
		<i>inférieur</i>	<i>supérieur</i>		<i>inférieur</i>	<i>supérieur</i>
<i>Pas aux études</i>	11,7	4,5	18,8	16,4	8,2	24,5
<i>Aux études</i>	88,3	68,6	109,9	83,6	64,5	104,2
<i>Total</i>	100,0			100,0		

<i>Total</i>						
	<i>Automne 2013</i>			<i>Hiver 2014</i>		
	<i>%</i>	<i>IC</i>	<i>IC</i>	<i>%</i>	<i>IC</i>	<i>IC</i>
		<i>inférieur</i>	<i>supérieur</i>		<i>inférieur</i>	<i>supérieur</i>
<i>Pas aux études</i>	10,2	6,4	14,0	15,2	10,7	19,6
<i>Aux études</i>	89,8	77,9	101,7	84,8	71,9	97,8
<i>Total</i>	100,0			100,0		

Tableau 2.26 Répartition de la population selon le statut d'études à l'automne 2013 ou à l'hiver 2014 et la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge							
	Automne 2013				Hiver 2014		
	%	IC	IC		%	IC	IC
		inférieur	supérieur			inférieur	supérieur
Pas aux études	11,1	5,0	17,2	16,7	9,6	23,7	
Aux études	88,9	76,9	101,2	83,3	68,7	98,0	
Total	100,0			100,0			
Sans enfant à charge							
	Automne 2013				Hiver 2014		
	%	IC	IC		%	IC	IC
		inférieur	supérieur			inférieur	supérieur
Pas aux études	9,6	4,7	14,5	14,1	8,2	19,9	
Aux études	90,4	72,6	108,3	85,9	66,9	105,0	
Total	100,0			100,0			
Total							
	Automne 2013				Hiver 2014		
	%	IC	IC		%	IC	IC
		inférieur	supérieur			inférieur	supérieur
Pas aux études	10,2	6,4	14,0	15,2	10,7	19,6	
Aux études	89,8	77,9	101,7	84,8	71,9	97,8	
Total	100,0			100,0			

Annexe 3 - L'emploi pendant les études

Tableau 3.1 Répartition de la population selon la situation d'emploi durant l'hiver 2013 et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	82,3	76,4	88,3
<i>Sans emploi</i>	17,7	11,7	23,6
<i>Total</i>	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	34,1	27,8	40,5
<i>Sans emploi</i>	65,9	59,5	72,2
<i>Total</i>	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	93,5	90,2	96,8
<i>Sans emploi</i>	6,5	3,2	9,8
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	89,5	86,4	92,6
<i>Sans emploi</i>	10,5	7,4	13,6
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.2 Répartition de la population selon la situation d'emploi durant l'hiver 2013 et le sexe

<i>Femmes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>En emploi</i>	87,1	83,0	91,3
<i>Sans emploi</i>	12,9	8,7	17,0
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>En emploi</i>	93,3	88,7	97,9
<i>Sans emploi</i>	6,7	2,1	11,3
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>En emploi</i>	89,5	86,4	92,6
<i>Sans emploi</i>	10,5	7,4	13,6
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.3 Répartition de la population selon la situation d'emploi durant l'hiver 2013 et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	86,1	81,1	91,1
<i>Sans emploi</i>	13,9	8,9	18,9
<i>Total</i>	100,0		
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	91,9	87,9	96,0
<i>Sans emploi</i>	8,1	4,0	12,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>En emploi</i>	89,5	86,4	92,6
<i>Sans emploi</i>	10,5	7,4	13,6
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.4 **Nombre moyen d'heures travaillées par semaine par la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le statut à l'AFE**

	Nombre moyen d'heures travaillées par semaine	IC inférieur	IC supérieur
Bénéficiaires – À temps partiel	32,1	30,4	33,9
Bénéficiaires – Réputés à temps plein	27,8	24,8	30,7
Non-bénéficiaires	36,7	35,5	37,9
Total	36,4	35,3	37,5

Tableau 3.5 **Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le statut à l'AFE**

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 30 heures	26,2	18,6	33,8
30 heures ou plus	73,8	66,2	81,4
Total	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 30 heures	48,3	36,9	59,7
30 heures ou plus	51,7	40,3	63,1
Total	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 30 heures	10,2	5,9	14,5
30 heures ou plus	89,8	85,5	94,1
Total	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 30 heures	11,4	7,3	15,5
30 heures ou plus	88,6	84,5	92,7
Total	100,0		

Tableau 3.6 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le nombre d'heures travaillées par semaine et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 30 heures</i>	12,2	7,1	17,3
<i>30 heures ou plus</i>	87,8	82,7	92,9
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 30 heures</i>	10,2	3,4	16,9
<i>30 heures ou plus</i>	89,8	83,1	96,6
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 30 heures</i>	11,4	7,3	15,5
<i>30 heures ou plus</i>	88,6	84,5	92,7
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.7 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le nombre d'heures travaillées par semaine et la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 30 heures</i>	8,6	3,5	13,8
<i>30 heures ou plus</i>	91,4	86,2	96,5
<i>Total</i>	100,0		

Sans enfant à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 30 heures</i>	13,2	7,4	19,1
<i>30 heures ou plus</i>	86,8	80,9	92,6
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 30 heures</i>	11,4	7,3	15,5
<i>30 heures ou plus</i>	88,6	84,5	92,7
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.8 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le lien avec les études et le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	61,9	46,0	77,8
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	38,1	25,1	51,1
<i>Total</i>	100,0		

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	56,6	37,3	75,9
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	43,4	24,8	62,0
<i>Total</i>	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	80,1	66,7	93,4
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	19,9	11,7	28,1
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	79,2	66,4	92,0
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	20,8	12,9	28,7
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.9 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le lien avec les études et le sexe

Femmes

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	75,3	60,2	90,5
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	24,7	14,4	34,9
<i>Total</i>	100,0		

Hommes

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	85,0	62,5	107,4
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	15,0	3,2	26,9
<i>Total</i>	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	79,2	66,4	92,0
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	20,8	12,9	28,7
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.10 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le lien avec les études et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	79,6	60,2	99,1
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	20,4	8,6	32,2
<i>Total</i>	100,0		
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	78,9	62,0	95,8
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	21,1	10,6	31,6
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Emploi fortement ou en partie lié aux études</i>	79,2	66,4	92,0
<i>Emploi peu ou non lié aux études</i>	20,8	12,9	28,7
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.11 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le soutien apporté par l'employeur pour la poursuite des études et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires – À temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	15,9	9,5	22,2
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	84,1	77,8	90,5
<i>Total</i>	100,0		
<i>Bénéficiaires – Réputés à temps plein</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	5,4	0,3	10,5
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	94,6	89,5	99,7
<i>Total</i>	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	49,0	41,9	56,0
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	51,0	44,0	58,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	47,4	40,6	54,1
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	52,6	45,9	59,4
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.12 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le soutien apporté par l'employeur pour la poursuite des études et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	50,1	41,9	58,3
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	49,9	41,7	58,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	43,3	31,7	54,8
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	56,7	45,2	68,3
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	47,4	40,6	54,1
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	52,6	45,9	59,4
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.13 Répartition de la population ayant occupé un emploi à l'hiver 2013 selon le soutien apporté par l'employeur pour la poursuite des études et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	53,3	42,9	63,8
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	46,7	36,2	57,1
<i>Total</i>	100,0		
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	43,4	34,6	52,2
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	56,6	47,8	65,4
<i>Total</i>	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Soutien de l'employeur</i>	47,4	40,6	54,1
<i>Aucun soutien de l'employeur</i>	52,6	45,9	59,4
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 3.14 Proportion de la population recevant un soutien de l'employeur pour la poursuite des études et ayant évoqué chaque type de soutien selon le statut à l'AFE

Bénéficiaires – À temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation	5,0	0,0	14,6
L'employeur paie en partie le coût de la formation	30,0	9,8	50,1
L'employeur paie totalement les frais de déplacement			
L'employeur paie en partie les frais de déplacement			
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	75,0	56,0	94,0
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	30,0	9,8	50,1
Autres types de soutien			

Bénéficiaires – Réputés à temps plein

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation			
L'employeur paie en partie le coût de la formation	45,5	0,0	94,2
L'employeur paie totalement les frais de déplacement			
L'employeur paie en partie les frais de déplacement			
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	50,0	0,6	99,4
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	77,3	37,4	100,0
Autres types de soutien			

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation	40,7	30,7	50,7
L'employeur paie en partie le coût de la formation	44,8	34,7	54,9
L'employeur paie totalement les frais de déplacement	2,2	0,0	5,3
L'employeur paie en partie les frais de déplacement	0,9	0,0	2,8
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	21,4	13,2	29,7
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	20,2	12,2	28,2
Autres types de soutien	3,2	0,0	6,7

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation	40,4	30,5	50,3
L'employeur paie en partie le coût de la formation	44,7	34,7	54,7
L'employeur paie totalement les frais de déplacement	2,2	0,0	5,2
L'employeur paie en partie les frais de déplacement	0,9	0,0	2,8
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	21,8	13,6	30,0
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	20,4	12,4	28,4
Autres types de soutien	3,1	0,0	6,7

Tableau 3.15 Proportion de la population recevant un soutien de l'employeur pour la poursuite des études et ayant évoqué chaque type de soutien selon le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>L'employeur paie totalement le coût de la formation</i>	40,0	28,3	51,7
<i>L'employeur paie en partie le coût de la formation</i>	44,6	32,8	56,4
<i>L'employeur paie totalement les frais de déplacement</i>	1,5	0,0	4,4
<i>L'employeur paie en partie les frais de déplacement</i>	1,5	0,0	4,4
<i>L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail</i>	24,3	14,1	34,4
<i>L'employeur libère des heures de travail pour la formation</i>	24,1	14,0	34,3
<i>Autres types de soutien</i>	3,0	0,0	7,0
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>L'employeur paie totalement le coût de la formation</i>	41,1	23,2	58,9
<i>L'employeur paie en partie le coût de la formation</i>	44,9	26,9	63,0
<i>L'employeur paie totalement les frais de déplacement</i>	3,4	0,0	10,0
<i>L'employeur paie en partie les frais de déplacement</i>			
<i>L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail</i>	17,6	3,9	31,3
<i>L'employeur libère des heures de travail pour la formation</i>	13,9	1,4	26,4
<i>Autres types de soutien</i>	3,4	0,0	10,0
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>L'employeur paie totalement le coût de la formation</i>	40,4	30,5	50,3
<i>L'employeur paie en partie le coût de la formation</i>	44,7	34,7	54,7
<i>L'employeur paie totalement les frais de déplacement</i>	2,2	0,0	5,2
<i>L'employeur paie en partie les frais de déplacement</i>	0,9	0,0	2,8
<i>L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail</i>	21,8	13,6	30,0
<i>L'employeur libère des heures de travail pour la formation</i>	20,4	12,4	28,4
<i>Autres types de soutien</i>	3,1	0,0	6,7

Tableau 3.16 Proportion de la population recevant un soutien de l'employeur pour la poursuite des études et ayant évoqué chaque type de soutien selon la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation	43,0	28,3	57,8
L'employeur paie en partie le coût de la formation	45,4	30,6	60,2
L'employeur paie totalement les frais de déplacement	2,8	0,0	8,2
L'employeur paie en partie les frais de déplacement	2,1	0,0	6,1
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	19,2	7,4	31,0
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	26,9	13,9	39,9
Autres types de soutien			

Sans enfant à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation	38,2	24,9	51,5
L'employeur paie en partie le coût de la formation	44,2	30,6	57,7
L'employeur paie totalement les frais de déplacement	1,7	0,0	5,0
L'employeur paie en partie les frais de déplacement			
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	24,0	12,7	35,3
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	15,1	5,5	24,7
Autres types de soutien	5,7	0,0	12,0

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
L'employeur paie totalement le coût de la formation	40,4	30,5	50,3
L'employeur paie en partie le coût de la formation	44,7	34,7	54,7
L'employeur paie totalement les frais de déplacement	2,2	0,0	5,2
L'employeur paie en partie les frais de déplacement	0,9	0,0	2,8
L'employeur permet l'ajustement des horaires de travail	21,8	13,6	30,0
L'employeur libère des heures de travail pour la formation	20,4	12,4	28,4
Autres types de soutien	3,1	0,0	6,7

Annexe 4 - La situation financière personnelle et familiale

Tableau 4.1 Proportion des non-bénéficiaires ayant mentionné la raison de leur non-participation aux programmes de l'AFE à l'hiver 2013, selon le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Demande refusée</i>	2,2	0,0	4,7
<i>Ressources financières suffisantes</i>	56,7	48,3	65,1
<i>Non-admissibilité présumée</i>	38,1	29,9	46,3
<i>Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle</i>	27,6	20,1	35,2
<i>Méconnaissance de l'existence de ces programmes</i>	14,2	8,3	20,1
<i>Participation à un autre programme gouvernemental</i>	1,5	0,0	3,5
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Demande refusée</i>	6,1	0,3	11,8
<i>Ressources financières suffisantes</i>	59,1	47,3	70,9
<i>Non-admissibilité présumée</i>	31,8	20,6	43,0
<i>Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle</i>	28,8	17,9	39,7
<i>Méconnaissance de l'existence de ces programmes</i>	4,5	0,0	9,6
<i>Participation à un autre programme gouvernemental</i>	1,5	0,0	4,5
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Demande refusée</i>	3,8	1,0	6,5
<i>Ressources financières suffisantes</i>	57,7	50,8	64,6
<i>Non-admissibilité présumée</i>	35,6	28,9	42,2
<i>Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle</i>	28,1	21,8	34,4
<i>Méconnaissance de l'existence de ces programmes</i>	10,4	6,2	14,5
<i>Participation à un autre programme gouvernemental</i>	1,5	0,0	3,2

Tableau 4.2 *Proportion des non-bénéficiaires ayant mentionné la raison de leur non-participation aux programmes de l'AFE à l'hiver 2013, selon la présence ou non d'enfants à charge*

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Demande refusée</i>	1,1	0,0	3,4
<i>Ressources financières suffisantes</i>	62,0	51,3	72,7
<i>Non-admissibilité présumée</i>	31,5	21,4	41,7
<i>Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle</i>	25,1	15,5	34,7
<i>Méconnaissance de l'existence de ces programmes</i>	12,2	5,0	19,3
<i>Participation à un autre programme gouvernemental</i>	2,7	0,0	6,3
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Demande refusée</i>	5,5	1,2	9,7
<i>Ressources financières suffisantes</i>	54,8	45,9	63,8
<i>Non-admissibilité présumée</i>	38,2	29,5	47,0
<i>Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle</i>	30,0	21,8	38,3
<i>Méconnaissance de l'existence de ces programmes</i>	9,2	4,2	14,1
<i>Participation à un autre programme gouvernemental</i>	0,7	0,0	2,2
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Demande refusée</i>	3,8	1,0	6,5
<i>Ressources financières suffisantes</i>	57,7	50,8	64,6
<i>Non-admissibilité présumée</i>	35,6	28,9	42,2
<i>Volonté de ne pas avoir de dette ou de ne pas augmenter la dette actuelle</i>	28,1	21,8	34,4
<i>Méconnaissance de l'existence de ces programmes</i>	10,4	6,2	14,5
<i>Participation à un autre programme gouvernemental</i>	1,5	0,0	3,2

Tableau 4.3 Répartition de la population, selon le revenu brut total (avant impôt) pour l'année 2012 et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires à temps partiel</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	38,6	30,9	46,2
<i>De 15 000 \$ à 29 999 \$</i>	39,9	32,2	47,5
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	17,6	11,6	23,6
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	2,6	0,1	5,1
<i>60 000 \$ ou plus</i>			
<i>Non-réponse</i>	1,3		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Bénéficiaires réputés à temps plein</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	62,2	55,7	68,7
<i>De 15 000 \$ à 29 999 \$</i>	20,4	15,0	25,8
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	9,0	5,2	12,8
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	1,8	0,1	3,6
<i>60 000 \$ ou plus</i>	1,3	0,0	2,8
<i>Non-réponse</i>	5,2		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Non-bénéficiaires</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	8,1	4,4	11,8
<i>De 15 000 \$ à 29 999 \$</i>	11,3	7,0	15,5
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	29,2	23,0	35,4
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	26,7	20,7	32,8
<i>60 000 \$ ou plus</i>	16,8	11,6	21,9
<i>Non-réponse</i>	7,9		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	12,1	8,6	15,6
<i>De 15 000 \$ à 29 999 \$</i>	12,4	8,4	16,3
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	27,7	22,0	33,4
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	24,7	19,1	30,3
<i>60 000 \$ ou plus</i>	15,5	10,8	20,2
<i>Non-réponse</i>	7,7		
<i>Total</i>	100,0		

**Tableau 4.4 Répartition de la population, selon le revenu brut total (avant impôt)
pour l'année 2012 et le sexe**

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	13,4	9,1	17,7
<i>De 15 000 \$ à 29999 \$</i>	14,0	9,0	19,0
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	28,1	21,3	35,0
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	22,7	16,3	29,2
<i>60 000 \$ ou plus</i>	13,0	7,8	18,2
<i>Non-réponse</i>	8,8		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	10,1	4,2	15,9
<i>De 15 000 \$ à 29999 \$</i>	9,8	3,5	16,1
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	27,0	17,0	36,9
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	27,9	17,8	38,0
<i>60 000 \$ ou plus</i>	19,5	10,5	28,5
<i>Non-réponse</i>	5,8		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 15 000 \$</i>	12,1	8,6	15,6
<i>De 15 000 \$ à 29999 \$</i>	12,4	8,4	16,3
<i>De 30 000 \$ à 44 999 \$</i>	27,7	22,0	33,4
<i>De 45 000 \$ à 59 999 \$</i>	24,7	19,1	30,3
<i>60 000 \$ ou plus</i>	15,5	10,8	20,2
<i>Non-réponse</i>	7,7		
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 4.5 Répartition de la population, selon le revenu brut total (avant impôt) pour l'année 2012 et la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moins de 15 000 \$	14,6	9,3	19,8
De 15 000 \$ à 29999 \$	3,8	1,7	5,9
De 30 000 \$ à 44 999 \$	25,9	17,5	34,4
De 45 000 \$ à 59 999 \$	24,2	15,9	32,6
60 000 \$ ou plus	22,8	14,4	31,1
Non-réponse	8,7		
Total	100,0		

Sans enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moins de 15 000 \$	10,3	5,7	15,0
De 15 000 \$ à 29999 \$	18,5	12,1	24,8
De 30 000 \$ à 44 999 \$	28,9	21,3	36,6
De 45 000 \$ à 59 999 \$	25,0	17,6	32,5
60 000 \$ ou plus	10,3	5,0	15,5
Non-réponse	6,9		
Total	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Moins de 15 000 \$	12,1	8,6	15,6
De 15 000 \$ à 29999 \$	12,4	8,4	16,3
De 30 000 \$ à 44 999 \$	27,7	22,0	33,4
De 45 000 \$ à 59 999 \$	24,7	19,1	30,3
60 000 \$ ou plus	15,5	10,8	20,2
Non-réponse	7,7		
Total	100,0		

Tableau 4.6 *Proportion des bénéficiaires ayant reçu des contributions financières à l'hiver 2013, selon le statut à l'AFE*

Bénéficiaires à temps partiel

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	7,8	3,6	12,1
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	5,2	1,7	8,7
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	1,3	0,0	3,1
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	3,9	0,9	7,0
<i>Aucune contribution financière</i>	83,7	77,8	89,5

Bénéficiaires réputés à temps plein

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	4,2	1,5	6,8
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	10,2	6,1	14,4
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	0,9	0,0	2,2
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	3,8	1,2	6,4
<i>Aucune contribution financière</i>	82,3	77,2	87,5

Total

	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	5,0	2,7	7,3
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	9,1	5,8	12,4
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	1,0	0,0	2,1
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	3,9	1,7	6,0
<i>Aucune contribution financière</i>	82,6	78,4	86,8

Tableau 4.7 Proportion des bénéficiaires ayant reçu des contributions financières à l'hiver 2013, selon le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	3,9	1,4	6,4
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	10,7	6,5	15,0
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	0,5	0,0	1,6
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	3,8	1,2	6,5
<i>Aucune contribution financière</i>	82,8	77,7	87,9
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	7,7	2,8	12,6
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	5,0	0,9	9,2
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	2,2	0,0	4,8
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	3,9	0,3	7,4
<i>Aucune contribution financière</i>	82,3	75,1	89,5
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	5,0	2,7	7,3
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	9,1	5,8	12,4
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	1,0	0,0	2,1
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	3,9	1,7	6,0
<i>Aucune contribution financière</i>	82,6	78,4	86,8

Tableau 4.8 *Proportion des non-bénéficiaires ayant reçu des contributions financières à l'hiver 2013, selon le sexe*

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	8,6	3,9	13,2
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	4,3	0,9	7,6
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	1,4	0,0	3,4
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	0,7	0,0	2,1
<i>Aucune contribution financière</i>	86,4	80,8	92,1
<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	4,4	0,0	9,3
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	1,5	0,0	4,3
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	.	.	.
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	1,5	0,0	4,3
<i>Aucune contribution financière</i>	92,6	86,5	98,8
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	6,9	3,5	10,3
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	3,2	0,9	5,5
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	0,9	0,0	2,1
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	1,0	0,0	2,4
<i>Aucune contribution financière</i>	88,9	84,7	93,1

Tableau 4.9 Proportion des bénéficiaires ayant reçu des contributions financières à l'hiver 2013, selon la présence ou non d'enfants à charge

Avec enfants à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Contribution financière des parents	1,7	0,0	3,5
Contribution financière du conjoint ou de la conjointe	11,9	7,4	16,5
Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté	1,0	0,0	2,4
Contribution financière d'un établissement financier	4,1	1,4	6,8
Aucune contribution financière	83,2	78,0	88,4

Sans enfant à charge

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Contribution financière des parents	13,0	6,9	19,0
Contribution financière du conjoint ou de la conjointe	2,5	0,3	4,6
Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté	1,0	0,0	2,4
Contribution financière d'un établissement financier	3,3	0,1	6,4
Aucune contribution financière	81,3	74,5	88,1

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Contribution financière des parents	5,0	2,7	7,3
Contribution financière du conjoint ou de la conjointe	9,1	5,8	12,4
Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté	1,0	0,0	2,1
Contribution financière d'un établissement financier	3,9	1,7	6,0
Aucune contribution financière	82,6	78,4	86,8

Tableau 4.10 Proportion des non-bénéficiaires ayant reçu des contributions financières à l'hiver 2013, selon la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	4,8	0,2	9,4
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	7,0	1,6	12,5
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>			
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>			
<i>Aucune contribution financière</i>	88,2	81,2	95,1
<i>Sans enfant à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	8,3	3,6	13,0
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	0,7	0,0	2,1
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	1,4	0,0	3,4
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	1,7	0,0	4,0
<i>Aucune contribution financière</i>	89,3	84,0	94,7
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Contribution financière des parents</i>	6,9	3,5	10,3
<i>Contribution financière du conjoint ou de la conjointe</i>	3,2	0,9	5,5
<i>Contribution financière d'une autre personne ayant un lien de parenté</i>	0,9	0,0	2,1
<i>Contribution financière d'un établissement financier</i>	1,0	0,0	2,4
<i>Aucune contribution financière</i>	88,9	84,7	93,1

Tableau 4.11 Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe, selon le revenu brut total (avant impôt) du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012 et le statut à l'AFE

<i>Bénéficiaires à temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 25 000 \$	35,7	21,3	50,1
De 25 000 \$ à 49 999 \$	35,7	21,3	50,1
De 50 000 \$ à 74 999 \$	7,1	0,0	14,9
De 75 000 \$ à 99 999 \$			
100 000 \$ ou plus			
Non-réponse	21,4		
Total	100,0		
<i>Bénéficiaires réputés à temps partiel</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 25 000 \$	42,7	34,8	50,6
De 25 000 \$ à 49 999 \$	32,3	24,8	39,8
De 50 000 \$ à 74 999 \$	4,2	0,9	7,5
De 75 000 \$ à 99 999 \$	0,7	0,0	2,1
100 000 \$ ou plus			
Non-réponse	20,0		
Total	100,0		
<i>Non-bénéficiaires</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 25 000 \$	16,6	9,8	23,5
De 25 000 \$ à 49 999 \$	22,9	15,3	30,5
De 50 000 \$ à 74 999 \$	27,7	19,6	35,9
De 75 000 \$ à 99 999 \$	13,3	7,4	19,3
100 000 \$ ou plus	2,3	0,0	4,8
Non-réponse	17,1		
Total	100,0		
<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
Moins de 25 000 \$	18,8	12,6	25,1
De 25 000 \$ à 49 999 \$	23,8	16,8	30,8
De 50 000 \$ à 74 999 \$	25,7	18,2	33,2
De 75 000 \$ à 99 999 \$	12,2	6,8	17,7
100 000 \$ ou plus	2,1	0,0	4,4
Non-réponse	17,4		
Total	100,0		

Tableau 4.12 Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe, selon le revenu brut total (avant impôt) du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012 et le sexe

<i>Femmes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 25 000 \$</i>	15,5	8,9	22,2
<i>De 25 000 \$ à 49 999 \$</i>	23,1	15,0	31,3
<i>De 50 000 \$ à 74 999 \$</i>	21,1	12,8	29,4
<i>De 75 000 \$ à 99 999 \$</i>	17,1	9,4	24,9
<i>100 000 \$ ou plus</i>	3,4	0,0	7,2
<i>Non-réponse</i>	19,7		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Hommes</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 25 000 \$</i>	23,9	11,8	36,0
<i>De 25 000 \$ à 49 999 \$</i>	24,7	12,2	37,3
<i>De 50 000 \$ à 74 999 \$</i>	32,8	19,0	46,6
<i>De 75 000 \$ à 99 999 \$</i>	4,7	0,0	11,0
<i>100 000 \$ ou plus</i>			
<i>Non-réponse</i>	13,9		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 25 000 \$</i>	18,8	12,6	25,1
<i>De 25 000 \$ à 49 999 \$</i>	23,8	16,8	30,8
<i>De 50 000 \$ à 74 999 \$</i>	25,7	18,2	33,2
<i>De 75 000 \$ à 99 999 \$</i>	12,2	6,8	17,7
<i>100 000 \$ ou plus</i>	2,1	0,0	4,4
<i>Non-réponse</i>	17,4		
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 4.13 Répartition des étudiantes et des étudiants avec conjoint ou conjointe, selon le revenu brut total (avant impôt) du conjoint ou de la conjointe pour l'année 2012 et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 25 000 \$</i>	15,7	8,6	22,7
<i>De 25 000 \$ à 49 999 \$</i>	22,7	14,0	31,4
<i>De 50 000 \$ à 74 999 \$</i>	25,6	16,1	35,2
<i>De 75 000 \$ à 99 999 \$</i>	16,5	8,7	24,4
<i>100 000 \$ ou plus</i>	2,3	0,0	5,5
<i>Non-réponse</i>	17,2		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Sans enfants à charge</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 25 000 \$</i>	23,5	12,2	34,9
<i>De 25 000 \$ à 49 999 \$</i>	25,4	13,7	37,0
<i>De 50 000 \$ à 74 999 \$</i>	25,9	13,9	37,8
<i>De 75 000 \$ à 99 999 \$</i>	5,8	0,0	12,1
<i>100 000 \$ ou plus</i>	1,7	0,0	5,0
<i>Non-réponse</i>	17,7		
<i>Total</i>	100,0		

<i>Total</i>			
	%	IC inférieur	IC supérieur
<i>Moins de 25 000 \$</i>	18,8	12,6	25,1
<i>De 25 000 \$ à 49 999 \$</i>	23,8	16,8	30,8
<i>De 50 000 \$ à 74 999 \$</i>	25,7	18,2	33,2
<i>De 75 000 \$ à 99 999 \$</i>	12,2	6,8	17,7
<i>100 000 \$ ou plus</i>	2,1	0,0	4,4
<i>Non-réponse</i>	17,4		
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 4.14 Montant moyen des frais de scolarité assumés par les non-bénéficiaires à l'hiver 2013, selon le sexe

	Montant moyen des frais de scolarité		
	(\$)	IC inférieur	IC supérieur
<i>Femmes</i>	730	644	815
<i>Hommes</i>	722	617	827
<i>Total</i>	727	660	793

Tableau 4.15 *Montant moyen des frais de scolarité assumés par les non-bénéficiaires à l'hiver 2013, selon la présence ou non d'enfants à charge*

	Montant moyen des frais de scolarité (\$)	IC inférieur	IC supérieur
<i>Avec enfants à charge</i>	646	554	739
<i>Sans enfant à charge</i>	778	688	867
<i>Total</i>	727	660	793

Tableau 4.1 *Montant mensuel moyen des frais de garde assumés à l'hiver 2013 par les personnes avec enfants à charge, selon le statut à l'AFE*

	Montant moyen des frais de garde (\$)	IC inférieur	IC supérieur
<i>Bénéficiaires à temps partiel</i>	247	104	389
<i>Bénéficiaires réputés à temps plein</i>	306	267	346
<i>Non-bénéficiaires</i>	219	149	289
<i>Total</i>	231	170	291

Tableau 4.17 Répartition des personnes non réputées aux études à temps plein, selon le montant des autres dépenses liées aux études à l'hiver 2013 et le statut à l'AFE

Bénéficiaires à temps partiel

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	1,3	0,0	3,1
De 1 \$ à 399 \$	30,1	22,8	37,3
De 400 \$ à 799 \$	30,7	23,4	38,0
De 800 \$ à 1 199 \$	12,4	7,2	17,6
1 200 \$ ou plus	24,9	18,0	31,7
Total	100,0		

Non-bénéficiaires

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	15,0	10,1	19,9
De 1 \$ à 399 \$	50,7	43,9	57,5
De 400 \$ à 799 \$	19,9	14,5	25,4
De 800 \$ à 1 199 \$	7,2	3,6	10,9
1 200 \$ ou plus	7,1	3,6	10,5
Total	100,0		

Total

		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	14,8	10,0	19,6
De 1 \$ à 399 \$	50,3	43,6	57,0
De 400 \$ à 799 \$	20,1	14,8	25,5
De 800 \$ à 1 199 \$	7,3	3,8	10,9
1 200 \$ ou plus	7,4	4,0	10,8
Total	100,0		

Tableau 4.18 Répartition des personnes non réputées aux études à temps plein, selon le montant des dépenses liées aux études à l'hiver 2013, autres que les frais de scolarité, et le sexe

<i>Femmes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	14,1	8,4	19,7
De 1 \$ à 399 \$	51,7	43,6	59,8
De 400 \$ à 799 \$	21,6	15,0	28,3
De 800 \$ à 1 199 \$	4,5	1,2	7,8
1 200 \$ ou plus	8,1	3,7	12,4
<i>Total</i>	100,0		

<i>Hommes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	15,9	7,3	24,4
De 1 \$ à 399 \$	48,2	36,6	59,7
De 400 \$ à 799 \$	17,8	9,0	26,7
De 800 \$ à 1 199 \$	11,7	4,2	19,1
1 200 \$ ou plus	6,4	1,0	11,9
<i>Total</i>	100,0		

<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	14,8	10,0	19,6
De 1 \$ à 399 \$	50,3	43,6	57,0
De 400 \$ à 799 \$	20,1	14,8	25,5
De 800 \$ à 1 199 \$	7,3	3,8	10,9
1 200 \$ ou plus	7,4	4,0	10,8
<i>Total</i>	100,0		

Tableau 4.19 Répartition des personnes non réputées aux études à temps plein, selon le montant des dépenses liées aux études à l'hiver 2013, autres que les frais de scolarité, et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	21,0	12,1	29,8
De 1 \$ à 399 \$	53,8	43,1	64,5
De 400 \$ à 799 \$	14,8	7,4	22,2
De 800 \$ à 1 199 \$	5,3	0,4	10,3
1 200 \$ ou plus	5,0	0,5	9,6
Non-réponse	0,0	0,0	0,1
Total	100,0		

<i>Sans enfant à charge</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	10,9	5,5	16,2
De 1 \$ à 399 \$	48,1	39,6	56,7
De 400 \$ à 799 \$	23,5	16,3	30,7
De 800 \$ à 1 199 \$	8,6	3,7	13,5
1 200 \$ ou plus	8,9	4,2	13,6
Non-réponse			
Total	100,0		

<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
0 \$	14,8	10,0	19,6
De 1 \$ à 399 \$	50,3	43,6	57,0
De 400 \$ à 799 \$	20,1	14,8	25,5
De 800 \$ à 1 199 \$	7,3	3,8	10,9
1 200 \$ ou plus	7,4	4,0	10,8
Total	100,0		

Tableau 4.20 Répartition des non-bénéficiaires, selon la présence ou non d'une dette d'études avant le début de la formation suivie à l'hiver 2013 et le sexe

<i>Femmes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Oui	24,3	17,2	31,4
Non	75,7	68,6	82,8
Total	100,0		

<i>Hommes</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Oui	19,1	9,8	28,4
Non	80,9	71,6	90,2
Total	100,0		

<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Oui	22,2	16,6	27,9
Non	77,8	72,1	83,4
Total	100,0		

Tableau 4.21 Répartition des non-bénéficiaires, selon la présence ou non d'une dette d'études avant le début de la formation suivie à l'hiver 2013 et la présence ou non d'enfants à charge

<i>Avec enfants à charge</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Oui	13,3	5,9	20,7
Non	86,7	79,3	94,1
Total	100,0		

<i>Sans enfant à charge</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Oui	28,0	20,1	35,8
Non	72,0	64,2	79,9
Total	100,0		

<i>Total</i>			
		IC	IC
	%	inférieur	supérieur
Oui	22,2	16,6	27,9
Non	77,8	72,1	83,4
Total	100,0		

APPENDICE 1

QUESTIONNAIRE

SECTION 1 - LES ÉTUDES ET LE TRAVAIL

Au cours de l'hiver 2013 (l'an dernier), quel était le nombre de crédits auxquels vous étiez inscrit ou inscrite à l'université?

- ☐ 0 crédit
- ☐ 1 à 5 crédits
- ☐ 6 à 11 crédits
- ☐ 12 crédits ou plus

Quelle est la principale raison qui justifie la poursuite de cette formation universitaire?

- ☐ Pour trouver un emploi
- ☐ Pour trouver un meilleur emploi
- ☐ Pour parfaire ma formation (formation continue)
- ☐ Pour réorienter ma carrière
- ☐ Pour parfaire mes connaissances personnelles
- ☐ Pour satisfaire à une exigence de mon employeur
- ☐ Pour obtenir une promotion
- ☐ Autres, précisez : _____

Êtes-vous inscrit ou inscrite dans un programme universitaire de formation à distance?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quelle était votre situation principale avant de vous inscrire pour la première fois au programme d'études actuel, en excluant la période estivale?

- ☐ J'étudiais à temps plein
- ☐ J'étudiais à temps partiel
- ☐ Je travaillais
- ☐ J'étais bénéficiaire d'une aide financière de dernier recours

- Je recevais des prestations d'assurance emploi
- Je bénéficiais d'un congé parental
- J'étais en congé de maladie
- J'étais à l'extérieur du pays
- Autres, précisez : _____

Cochez, par ordre d'importance, la ou les raisons qui ont motivé votre désir d'étudier à temps partiel plutôt qu'à temps plein au cours de l'hiver 2013?

	1er choix	2e choix	3e choix
Par manque de temps parce que j'occupe un emploi en même temps que mes études	●	●	●
Par manque de ressources financières	●	●	●
Parce que la limite d'endettement à l'aide financière aux études à temps plein est atteinte	●	●	●
Par manque de temps parce que j'ai des obligations familiales	●	●	●
Par manque de temps en raison de mon engagement dans la vie étudiante ou à cause d'obligations sportives ou artistiques	●	●	●
Pour terminer un programme d'études suivi à temps plein	●	●	●
Pour changer de programme ou d'établissement d'enseignement	●	●	●
Parce que la formation ne se donne qu'à temps partiel	●	●	●
Pour un besoin de cours supplémentaires ou de préalables	●	●	●
Pour obtenir de meilleurs résultats scolaires	●	●	●
Pour un problème de santé	●	●	●
Aucune autre raison	●	●	●
Autre raison, précisez : 	●	●	●

Par rapport à votre statut d'étudiant ou d'étudiante à temps partiel au cours de l'hiver 2013, veuillez indiquer quelle était votre situation durant l'automne 2013 et quelle est votre situation actuelle pendant l'hiver 2014.

	Automne 2013	Hiver 2014
Aux études dans le même programme à temps partiel	●	●
Aux études dans le même programme à temps plein	●	●

Aux études dans un autre programme à temps partiel	●	●
Aux études dans un autre programme à temps plein	●	●
Pas aux études	●	●

Pour quelles raisons n'étiez-vous plus aux études durant l'automne 2013? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Par manque de temps
- ☐ Pour une raison personnelle
- ☐ Pour une raison familiale
- ☐ Pour une raison financière
- ☐ Parce que j'ai terminé ma formation
- ☐ Autre raison, précisez : _____

Pour quelles raisons n'êtes-vous plus aux études durant l'hiver 2014? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Par manque de temps
- ☐ Pour une raison personnelle
- ☐ Pour une raison familiale
- ☐ Pour une raison financière
- ☐ Parce que j'ai terminé ma formation
- ☐ Autre raison, précisez : _____

Durant l'automne 2013, pour quelles raisons suiviez-vous des études à temps plein plutôt que des études à temps partiel? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Parce que je n'ai plus d'emploi
- ☐ Parce que j'ai commencé un nouveau programme
- ☐ Parce que j'ai atteint le nombre de trimestres maximal pour bénéficier du programme d'aide financière à temps partiel
- ☐ Parce que ma limite d'endettement est atteinte
- ☐ Pour terminer ma formation plus rapidement
- ☐ Autre raison, précisez : _____

Pour quelles raisons suivez-vous des études à temps plein au cours de l'hiver 2014 plutôt que des études à temps partiel? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Parce que je n'ai plus d'emploi
- ☐ Parce que j'ai commencé un nouveau programme
- ☐ Parce que j'ai atteint le nombre de trimestres maximal pour bénéficier du programme d'aide financière à temps partiel
- ☐ Parce que ma limite d'endettement est atteinte
- ☐ Pour terminer ma formation plus rapidement
- ☐ Autre raison, précisez : _____

Combien de trimestres vous reste-t-il pour terminer la formation universitaire à laquelle vous étiez inscrit ou inscrite à l'hiver 2013?

Avez-vous déjà interrompu vos études post-secondaire avant l'hiver 2013?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Combien de fois avez-vous interrompu vos études?

À quel ordre d'enseignement étiez-vous lorsque vous avez interrompu vos études?

- ☐ Au collégial
- ☐ À l'université

Quel a été le délai total d'interruption de vos études?

- ☐ Moins de six mois
- ☐ Entre six mois et un an
- ☐ Entre un an et deux ans
- ☐ Plus de deux ans

Pour quelles raisons avez-vous interrompu vos études? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Par manque de temps
- ☐ Pour une raison personnelle
- ☐ Pour une raison familiale
- ☐ Pour une raison financière
- ☐ Autre raison, précisez :

Au cours du trimestre de l'hiver 2013, avez-vous travaillé alors que vous étiez aux études à temps partiel?

- ☒ Oui
- ☒ Non

Au cours du trimestre de l'hiver 2013, combien d'heures par semaine travailliez-vous en moyenne?

Quel est le lien entre votre emploi et vos études suivies à temps partiel au cours de l'hiver 2013? (Si vous aviez plus d'un emploi, pensez à l'emploi le plus lié à vos études.)

Diriez-vous que ...

- ☒ votre emploi est fortement lié à vos études
- ☒ votre emploi est en partie lié à vos études
- ☒ votre emploi est peu lié à vos études
- ☒ votre emploi n'est pas du tout lié à vos études

Dans la poursuite de vos études, recevez-vous un soutien de la part de votre employeur?

- ☒ Oui
- ☒ Non

Quel est ce soutien? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Mon employeur paie totalement le coût de ma formation
- ☐ Mon employeur paie en partie le coût de ma formation
- ☐ Mon employeur paie totalement mes frais de déplacement

- ☐ Mon employeur paie en partie mes frais de déplacement
- ☐ Mon employeur me permet d'ajuster mes horaires de travail sans me libérer
- ☐ Mon employeur me libère de mes heures de travail pour suivre la formation
- ☐ Autre type de soutien, précisez : _____

SECTION 2 - VOTRE SITUATION

Au cours du trimestre de l'hiver 2013, quel était votre état civil? Étiez-vous ...

- ☒ célibataire
- ☒ marié(e)
- ☒ en union de fait
- ☒ séparé(e) ou divorcé(e)
- ☒ autres, précisez : _____

Vous considérez-vous comme une personne en situation de handicap?

- ☒ Oui
- ☒ Non
- ☒ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Est-ce que le handicap dont vous êtes atteint est ...

- ☐ une déficience fonctionnelle majeure
- ☐ un trouble grave de santé à caractère épisodique
- ☐ une incapacité temporaire
- ☐ autre, précisez : _____
- ☐ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Parmi les énoncés suivants, lequel correspond généralement le mieux à la situation de votre conjoint ou conjointe durant l'hiver 2013?

- ☒ Personne salariée
- ☒ Travailleur autonome ou travailleuse autonome
- ☒ Étudiant ou étudiante
- ☒ Personne à la maison
- ☒ Personne retraitée, rentière
- ☒ Au chômage ou recevant la sécurité du revenu

- ☐ Autre, précisez : _____

Durant l'hiver 2013, aviez-vous des enfants à charge?

- ☐ Oui
☐ Non

Dans quelle catégorie d'âge se situaient votre ou vos enfants au cours de l'hiver 2013? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ 0 à 6 ans
☐ 7 à 11 ans
☐ 12 ans et plus

Au cours de l'hiver 2013, habitiez-vous avec...

- ☐ vos deux parents ou tuteurs
☐ un seul de vos parents
☐ seul(e) avec votre conjoint ou conjointe
☐ votre conjoint ou conjointe et un ou des enfants
☐ seul(e) avec vos enfants
☐ d'autres personnes (colocataires, parenté, etc.)
☐ seule ou seul

Y-avait-il un réseau de transport en commun accessible dans la région où vous avez étudié pendant l'hiver 2013?

- ☐ Oui
☐ Non

Quel moyen de transport utilisiez-vous pour vous rendre à votre établissement d'enseignement lors de vos études au cours de l'hiver 2013? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ À pied
☐ À vélo
☐ En transport en commun
☐ Avec mon automobile
☐ En covoiturage
☐ Aucun, car je n'avais pas à me rendre à mon établissement d'enseignement
☐ Autre, précisez : _____

SECTION 3 - VOS DÉPENSES

À combien s'élevaient vos frais de scolarité (droits de scolarité et matériel scolaire) au cours de l'hiver 2013?

SECTION 3 - VOS DÉPENSES

En excluant les frais de scolarité, à combien estimez-vous les dépenses liées directement à vos études à temps partiel au cours de l'hiver 2013 (repas, essence, déplacement, etc.)?

SECTION 3 - VOS DÉPENSES

Au cours de l'hiver 2013, combien payiez-vous par mois en frais de garde pour votre enfant ou pour vos enfants?

Au cours de l'hiver 2013, payiez-vous une pension alimentaire?

- ☐ Oui
- ☐ Non

À combien s'élevait, par mois, la pension alimentaire que vous payiez au cours de l'hiver 2013?

SECTION 4 - VOTRE REVENU ET ENDETTEMENT

Veuillez indiquer approximativement votre revenu total brut (avant impôt) pour l'année 2012.

- ☐ Moins de 15 000 \$
- ☐ 15 000 \$ à 29 999 \$
- ☐ 30 000 \$ à 44 999 \$
- ☐ 45 000 \$ à 59 999 \$
- ☐ 60 000 \$ et plus

- ☐ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Receviez-vous une pension alimentaire au cours de l'hiver 2013?

- ☐ Oui
☐ Non

À combien s'élevait, par mois, la pension alimentaire que vous receviez au cours de l'hiver 2013?

Au moment d'entreprendre cette formation, aviez-vous des dettes d'études, que ce soit vis-à-vis de l'Aide financière aux études ou autre (institution financière, famille, amis)?

- ☐ Oui
☐ Non

Selon nos données, il semble que vous n'ayez pas reçu de montant du Programme de prêts et bourses ou du Programme de prêts pour études à temps partiel du gouvernement du Québec? Pour quelles raisons?
(vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Ma demande à l'un de ces programmes a été refusée
☐ Je n'ai pas fait de demande car je disposais des ressources financières nécessaires
☐ Je n'ai pas fait de demande car je ne croyais pas y être admissible
☐ Je ne voulais pas avoir de dette ou augmenter ma dette actuelle
☐ Je ne connaissais pas l'existence de ces programmes
☐ J'ai bénéficié d'un autre programme gouvernemental
☐ Autre , précisez : _____
☐ Ne s'applique pas

En excluant les prêts du gouvernement, avez-vous reçu une autre contribution financière au cours de l'hiver 2013? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Oui, de mes parents
☐ Oui, de mon conjointe ou de ma conjointe
☐ Oui, d'une autre personne ayant un lien de parenté
☐ Oui, d'une institution financière

☐ Non

Avez-vous reçu une contribution financière au cours de l'hiver 2013? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- ☐ Oui, de mes parents
- ☐ Oui, de mon conjointe ou de ma conjointe
- ☐ Oui, d'une autre personne ayant un lien de parenté
- ☐ Oui, d'une institution financière
- ☐ Non

À la fin de l'hiver 2013, aviez-vous des dettes d'études, que ce soit vis-à-vis de l'Aide financière aux études ou autre (institution financière, famille, amis)?

- ☒ Oui
- ☒ Non

Quel est la scolarité la plus élevée de votre père?

- ☒ Moins qu'un cours secondaire terminé
- ☒ Secondaire terminé
- ☒ Collégial ou équivalent non terminé
- ☒ Collégial ou équivalent terminé
- ☒ Universitaire non terminé
- ☒ Certificat universitaire
- ☒ Baccalauréat
- ☒ Maîtrise
- ☒ Doctorat
- ☒ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Quel est la scolarité la plus élevée de votre mère?

- ☐ Moins qu'un cours secondaire terminé
- ☐ Secondaire terminé
- ☐ Collégial ou équivalent non terminé
- ☐ Collégial ou équivalent terminé
- ☐ Universitaire non terminé
- ☐ Certificat universitaire
- ☐ Baccalauréat
- ☐ Maîtrise
- ☐ Doctorat
- ☐ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre père pour l'année 2012?

- ☐ 24 999 \$ ou moins
- ☐ 25 000 \$ à 49 999 \$
- ☐ 50 000 \$ à 74 999 \$
- ☐ 75 000 \$ à 99 999 \$
- ☐ 100 000 \$ ou plus
- ☐ Ne s'applique pas
- ☐ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre mère pour l'année 2012?

- ☐ 24 999 \$ ou moins
- ☐ 25 000 \$ à 49 999 \$
- ☐ 50 000 \$ à 74 999 \$
- ☐ 75 000 \$ à 99 999 \$
- ☐ 100 000 \$ ou plus
- ☐ Ne s'applique pas
- ☐ Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Quel était approximativement le revenu total brut (avant impôt) de votre conjoint ou de votre conjointe pour l'année 2012?

- ☐ 24 999 \$ ou moins
- ☐ 25 000 \$ à 49 999 \$
- ☐ 50 000 \$ à 74 999 \$

- 75 000 \$ à 99 999 \$
- 100 000 \$ ou plus
- Ne s'applique pas
- Ne sait pas/préfère ne pas répondre

Selon votre expérience personnelle, quels sont les préoccupations et les défis des personnes qui étudient à temps partiel?



 afe.gouv.qc.ca